


Sultan Mehmed II, the Conqueror
Ex Libris
George Crews Mc Ghee
United States Ambassador
to Turkey

TABLEAU
HISTORIQUE, POLITIQUE
ET MODERNE
DE L'EMPIRE OTTOMAN.

NOTICE des Livres récemment publiés chez le même Libraire.

VOYAGE *dans l'empire de Maroc et le royaume de Fez*, fait pendant les années 1790 et 1791, par G. LEMPRIERE, chirurgien; 1 vol. *in*-8° de 400 pag. sur beau papier carré de Limoges; 5 fr. et 9 fr. sur papier carré vélin.

VOYAGES *et découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*, par le major *Hougton* et M. *Mungo-Park*, traduit de l'anglais par M. *Lallemand*, l'un des secrétaires de la marine; SECONDE ÉDITION, 1 vol. *in*-8.°, orné de 3 cartes. 3 fr. 75 c.

Le même, 1 vol. *in*-4.° cartonné, papier vélin, cartes coloriées, 10 fr.

* OPERE POSTHUME del Signor *Metastasio*, 3. vol. *in*-4.° br. 42 fr.

Les mêmes, 3 vol. *in*-8.° br. 24 fr.

Nota. Ces œuvres posthumes de *Metastase* complètent la belle édition en 12 vol. *in*-4.° et *in*-8.°, imprimée à Paris par la veuve Hérissant. Ces trois vol. imprimés à Vienne, le sont également sur beau papier d'Hollande, par les soins et sous la direction du comte d'*Ayala*, exécuteur testamentaire de l'auteur.

VOYAGE historique littéraire et pittoresque dans les îles et possessions ci-devant vénitiennes du Levant; savoir: Corfou, Paxo, Bucintro, Parga, Prevesa, Vonizza, Sainte-Maure, Thiaqui, Céphalonie, Zante, Strophades, Cérigo et Cérigotte; par A. *Grasset Saint-Sauveur*, jeune, ancien Consul de France, résident à Corfou, Zante, Sainte-Maure, etc., depuis 1781 jusqu'en l'an 6 de la république française; 3 vol. *in*-8° de 1250 pag. et atlas *in*-4.° sur grand raisin; 24 fr.

* Le même Ouvrage, 3 vol. *in*-8.° sur carré et atlas sur grand raisin vélin double. 42 fr.

ALBERT, ou *le Désert de Strathnavern*, *de Mistriss Helm*, auteur de *Louisa*, ou *la Chaumière*; *des Promenades Instructives*, etc. etc. avec romances et musique, gravées; 3 vol. *in*-12, fig. 6 fr.

Nota. La seconde édition *in*-12 est sous presse.

TABLEAU
HISTORIQUE, POLITIQUE
ET MODERNE
DE L'EMPIRE OTTOMAN,

CONTENANT : 1.° L'examen de son gouvernement, de ses finances, de ses forces militaires tant sur mer que sur terre ; un coup-d'œil sur l'histoire de ce pays, sur sa population, sur la religion et les mœurs de ses habitans, et sur l'état des arts, des sciences et du commerce ;

2.° Considérations sur l'état des provinces soumises à l'Empire Ottoman, où l'on traite de l'ancien gouvernement des Tartares de la Crimée, de l'oppression dans laquelle gémissent les Grecs ; de leurs efforts pour secouer le joug de leurs tyrans, et de l'intérêt que les autres nations, et principalement la Grande-Bretagne, peuvent avoir à leurs succès ;

3.° Recherches sur les causes de la décadence de la Turquie, et sur celles qui tendent à la prolongation de son existence politique, avec le développement du système de la feue Impératrice de Russie ;

4.° Observations sur l'état du commerce de la Grande-Bretagne avec la Turquie ; sur la nécessité d'anéantir la compagnie du Levant ; sur les dangereuses conséquences des réglemens relatifs à la quarantaine, et sur beaucoup d'autres objets d'une importance majeure :

Traduit de l'Anglais de WILLIAMS ETON, ci-devant Consul de sa Majesté Britannique en Russie et en Turquie.

PAR LEFEBVRE.

SECONDE ÉDITION.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez TAVERNIER, Libraire, Rue du Bacq, N.° 937.

AN IX. (1801.)

PRÉFACE.

JE n'offre point au public un traité complet. J'ai, à la vérité, assez de matériaux pour composer un grand ouvrage; mais cette simple esquisse suffira, je l'espère, pour donner une idée exacte de l'objet sur lequel je desire plus particulièrement appeler l'attention de mes lecteurs.

Ne raisonnant que d'après les faits, je présume que tout homme impartial en tirera les mêmes conséquences. Comme je parle d'un pays où j'ai long-temps résidé, et d'événemens dont j'ai presque toujours été le témoin, j'espère aussi que mon témoignage sera de quelque poids. Pour indiquer les moyens que j'ai eus de m'instruire, il suffira d'observer qu'en ma qualité de consul en Turquie, j'ai été indirectement intéressé dans le

commerce, et que j'ai parcouru, en voyageur, la plus grande partie de cet empire. Quant à la Russie, ayant joui pendant plusieurs années de la confiance du feu prince Potemkin; ayant ensuite exercé à Pétersbourg les fonctions de secrétaire d'ambassade, j'ai été, plus qu'aucun autre étranger, à portée de connaître les secrets de ce gouvernement.

Cependant, je n'en suis pas moins persuadé que je m'expose à-la-fois au reproche de n'être pas mieux informé, et à celui de trahir la confiance que j'ai obtenue. Mais, loin de mériter ce dernier reproche, je crains plutôt que la délicatesse de ma position, relativement à ces deux pays, et surtout relativement au mien, ne m'ait souvent inspiré trop de circonspection et de réserve.

Beaucoup d'écrivains et de voyageurs ont vu les mêmes objets sous un jour

différent. Je m'attends donc à être accusé de sévérité envers les Turcs, surtout par ceux qu'ont séduit les élégantes descriptions de milady Montague, et de quelques autres écrivains doués d'une imagination aussi brillante (1); mais je m'appuie sur les faits consignés dans l'histoire; et assurément on ne peut faire des Turcs un portrait plus horrible que celui qu'ils ont tracé eux-mêmes. Plusieurs mots des Sultans et Muphtis,

---

(1) Les meilleurs écrivains qui ont parlé des Turcs sont *Busbec*, *Leunclaw*, *Montécuculli*, *Marsigly* et *Ricaut*. Ils nous peignent ce peuple tel qu'il était de leur temps. *Cautemio*, quoique réfugié au centre de la Russie, a écrit comme s'il n'avait pas quitté Constantinople. Des auteurs plus modernes, tels que *Boscovisch*, *Businello*, *Guys*, *Lebret*, *James*, *Porter*, *Riedesel*, commentés par *Dolam*, *Ludeke*, *Stævers*, *Ferrière* et *Volney*, ne représentent pas les Turcs sous des couleurs plus favorables que les miennes. Enfin, il en est d'autres qui, sans être sortis de leur cabinet, ont écrit sur ce pays de fort bons traités, d'excellentes histoires, etc.

exactement recueillis par les historiens, expriment des sentimens si contraires à tout principe d'humanité, de justice, à toutes les lois des peuples civilisés, qu'on ne peut dire d'eux plus de mal. Les effets de ce monstrueux gouvernement dans les provinces sont surtout révoltans. En vain cherche-t-on cette population nombreuse qui, avant l'usurpation des Turcs, faisait la force de tant d'états puissans. On ne trouve, à la lettre, que des campagnes désertes, et de vastes cités changées en misérables villages, ou dont les ruines même ont disparu.

Le gouvernement des Turcs a subi une révolution dont il est important d'observer les résultats. Cet empire, dans sa splendeur, n'était qu'un camp immense. Les premiers Sultans dataient, et leurs faibles successeurs datent encore

leurs décrets de l'*Etrier impérial.* Mais un sceptre de fer souillé de sang, ne pouvait être soutenu que par des monarques guerriers, l'idole et la terreur de leurs soldats, n'ayant pour politique que la discipline, et pour ressource de finance que le brigandage.

Achmet III, père du dernier Abdulhamid, donna le premier exemple d'un règne efféminé : ne se montrant plus à la tête de ses janissaires, il leur devint si méprisable, qu'ils le détrônèrent.

Son neveu Mahmoud, effrayé du sort de son prédécesseur, et désespérant de maîtriser le corps des janissaires, voulut le détruire entièrement. L'armée, redoutée du Sultan, trouva en lui un ennemi plus redoutable que toutes les troupes chrétiennes; et lui, incapable de soutenir le sceptre sans leur secours, trouva des ennemis plus dangereux en-

core pour sa puissance dans les autres esclaves qu'il appela pour l'étayer. *Selim*, aujourd'hui régnant, a imaginé une manière plus adroite de détruire les janissaires; mais il a toujours à lutter contre l'*ulema*.

Sur les détails historiques, j'ai consulté principalement la fidèle, quoiqu'ancienne relation de *Ricaut*, dont j'ai souvent cité les propres termes. Je n'ai rappelé qu'un petit nombre de faits à l'appui de mes assertions générales : pour indiquer seulement tous les actes d'aggression, les sermens violés, les traités rompus, les massacres, les exemples de cruautés et d'oppression qu'offrent les pages sanglantes de leur histoire, il eût fallu un gros volume.

La première partie de cet ouvrage est achevée depuis un certain temps. Les observations politiques furent écrites il y a

deux ans, à mon retour dans mon pays natal; mais elles n'étaient pas alors destinées à l'impression. On pourra m'objecter qu'il y a là des choses qui ne devraient pas être publiées, puisqu'elles peuvent être utiles à nos ennemis. Je réponds que comme ils ont entre les mains tous les renseignemens que le ci-devant gouvernement français s'était procurés, rien d'essentiel dans cet ouvrage ne peut leur être inconnu; et que jamais la France n'eut des espions plus intelligens que ceux du directoire.

Relativement aux Grecs, on pourra trouver beaucoup de renseignemens neufs pour le public, mais non pour le directoire; car personne n'était mieux instruit de l'état de la Grèce que le citoyen (autrefois chevalier) Truguet, dernièrement ministre de la marine. Employé long-temps dans l'Archipel,

sous les ordres de M. Choiseul-Gouffier, il fut ensuite envoyé en Egypte, pour obtenir des Beys la permission de faire à travers ce pays le commerce de l'Inde, et contrecarrer les intrigues des Russes.

J'ai tâché de prouver que les intérêts de l'Angleterre et de la Russie sont inséparables, et cette vérité est assez généralement reconnue; mais toutes les fois que l'agrandissement de la Russie aux dépens des Turcs, a été mis en discussion, ce cas a été presque aussi généralement excepté. En examinant ce point, j'espère démontrer complètement que l'expulsion des Turcs hors de l'Europe, le rétablissement de l'empire Grec serait plus avantageux encore à l'Angleterre qu'à la Russie; que, loin d'être une usurpation, cet événement serait un acte de justice; et que, d'après le droit des gens, les Turcs n'ont

pu, par la durée de leur possession, acquérir la souveraineté sur les contrées qu'ils ont conquises. L'importance de notre alliance avec la Russie devient de jour en jour plus évidente ; et j'hésite aujourd'hui moins que jamais à assurer que le salut de l'Europe tient au succès de nos efforts pour engager cette puissance comme partie principale dans la guerre. Les vues des Français sur la Grèce sont maintenant bien connues; et la flotte française menace l'empereur de Russie sur la mer Noire.

Si l'on dit que nous devons, autant qu'il est en nous, prévenir l'accroissement de toute puissance navale ; sans contester cette maxime, je soutiens qu'elle n'est point applicable à la Russie; car la nature l'empêchera toujours de devenir redoutable sur la Baltique; mais sur la mer Noire elle peut l'être, et le

sera malgré tout ce que nous pourrons faire pour l'empêcher. La question se réduit donc à savoir quel mode dans son agrandissement sera pour nous le moins dangereux.

Que les Grecs finissent par briser le joug des Turcs, cela est également certain. Si cet événement est provoqué et exécuté par le secours de la France, nous aurons infailliblement dans la Grèce un ennemi. Si c'est par le moyen de la Russie et par notre entremise, les Grecs seront nos alliés. Il est à la vérité possible, mais très-peu probable, qu'un jour ou l'autre nous nous brouillions avec eux; mais la querelle ne saurait être de longue durée, puisque notre intérêt commun tendra toujours à nous rapprocher. Pourquoi donc chercher en vain à nous faire des ennemis, pour empêcher une entreprise dont

l'exécution nous donnera probablement des amis ?

Je ne change rien à ce que j'ai écrit d'abord sur l'Autriche. Je ne vois aucune raison de penser que je me sois trompé.

La première opposition des ministres anglais à l'expulsion des Turcs, leur alliance de 1795 (vieux style) avec l'Impératrice, sont également aisées à concilier et à justifier, par la différence des temps et des circonstances. Toujours fidèles aux intérêts de leur pays, ils n'ont abandonné leur système que quand il a cessé de s'accorder avec ces mêmes intérêts. C'est à leurs adversaires à prouver qu'eux-mêmes n'ont pas sacrifié le bonheur et la gloire de leur patrie, en contrariant avec une étrange opiniâtreté les mesures de leur gouvernement, et à faire voir qu'ils ne

sont pas eux-mêmes la cause des malheurs qu'ils attribuent à l'inconduite des ministres.

J'ai ajouté quelques anectodes et autres variétés sans liaison et sans ordre. Elles indiqueront à-peu-près jusqu'où l'Impératrice portait ses vues d'agrandissement. L'entière conquête de la Turquie européenne, dont une partie devait être cédée à la maison d'Autriche; le rétablissement de l'empire Grec, et l'élévation de son petit-fils Constantin au trône de Constantinople; l'indépendance de l'Egypte; la nomination d'un Russe comme roi de Pologne, en attendant la réunion définitive de ce pays à son empire; la conquête du Japon et d'une partie de la Chine: enfin, l'établissement d'une puissance navale dans ces mers; tels étaient les projets de Catherine II.

J'ai cru devoir donner quelques détails sur son caractère. Il paraît tous les jours, et dans toutes les langues, beaucoup d'anecdotes sur cette princesse. Plusieurs sont vraies sans doute; mais elles sont en général tellement altérées et accompagnées de circonstances si contradictoires, que très-peu pourront servir de matériaux au biographe. Ceux qui voudront se former une idée exacte de son caractère et de celui des principaux personnages de sa cour, ne feront pas mal d'attendre les grands événemens de son règne : il est beaucoup de détails qui ne peuvent encore être divulgués. Les anecdotes publiées jusqu'ici peuvent avoir été recueillies sur les lieux; mais n'ayant été rédigées que long-temps après et de mémoire, leurs auteurs, embarrassés de l'abondance de leurs matériaux, ont tout confondu. Leurs ou-

vrages ressemblent à des statues mutilées que des artistes mal-adroits ont voulu restaurer : on y trouve, avec le corps de Jupiter ou d'Hercule, la tête d'Apollon et les pieds d'un satyre.

C'est une chose difficile dans tous les temps de discerner la vérité à travers les méprises ou les mensonges des cours, des ministres et des chefs militaires. Qui voudrait, par exemple, écrire l'histoire de la dernière guerre entre les Russes et les Turcs, prendrait pour guide dans le récit du premier événement, le siége d'Oczakow, les relations des généraux et le compte publié par la cour de Pétersbourg ; ils y trouveraient une brillante victoire remportée par le prince de *Nassau* sur la flotte turque à l'embouchure du Niéper. Mais en consultant le récit adressé par Paul Jones à l'amirauté de Cherson, récit attesté par les

signatures de tous les commandans de la flotte, il trouverait qu'il n'y eut pas même de combat (sauf une canonnade à grande distance); que les vaisseaux turcs échouèrent par leurs mauvaises manœuvres, et que Nassau avec sa flotille, au lieu de s'en emparer, y mit le feu. Ce journal que j'ai lu, et dont j'ai fait l'extrait, le prince Potemkin empêcha qu'il ne fût envoyé à Pétersbourg; et le récit officiel de toute la campagne n'est d'un bout à l'autre qu'un roman. Cette forteresse pouvait être prise le premier juillet plus aisément que le 6 décembre : le commandant en chef le savait : j'étais présent à l'ouverture de la tranchée et à l'assaut livré à la place; je ne parle donc que de choses vues.

Si néanmoins je m'étais trompé, si je m'étais égaré dans les détours de la

politique, mes erreurs seraient involontaires. Je n'ai été dirigé dans mes recherches par aucun autre motif que l'intérêt de mon pays; et, à cette occasion, j'espère que l'on me pardonnera quelques réflexions.

Un homme absent pendant vingt ans de son pays, peut bien exprimer quelque surprise sur les changemens qu'il remarque à son retour, changemens bien moins frappans pour ceux qui chaque jour en observent les progrès. Quand je quittai l'Angleterre, personne n'eût osé accuser son pays, et plaider publiquement la cause de la France, dont la haine pouvait alors passer pour amitié, comparée à celle qu'elle nous a vouée depuis; pareils déclamateurs eussent été regardés comme traîtres, et traités en conséquence.

J'entends accuser les ministres d'avoir

plongé la nation dans une guerre ruineuse, et de s'opiniâtrer à la prolonger. J'examine les faits, et les faits prouvent le contraire (1).

J'entends assurer publiquement que la constitution est changée, la liberté anéantie, et que nous vivons sous un gouvernement militaire. J'examine les faits, et je vois qu'un *Hardy*, un *Thelwal* et bien d'autres n'ont pu être punis. Je vois acquitter à Haverford des hommes accusés par cinq témoins d'être induits de haute trahison, parce qu'aux débats ces témoins n'ont pu se résoudre

---

(1) *Les faits*, c'est-à-dire sans doute, les voyages du lord Malmesbury et de ses courriers. L'assertion de l'auteur à cet égard annonce qu'au moins en Angleterre M. Pitt a obtenu le succès qu'il attendait de cette comédie diplomatique, c'est-à-dire, de persuader à une partie du peuple Anglais, la sincérité de ses avances pour la paix. Je ne sais si l'auteur est au nombre des dupes; mais M. Pitt a dû souvent s'amuser de la bonne-foi de ses amis. (*Note du Traducteur.*)

à parler haut, et parce que leur première déposition devant le magistrat, quoique très-positive et nullement équivoque, n'a pu être admise. Où donc est le gouvernement militaire que la circonstance d'une invasion eût pu d'ailleurs justifier? Comment, au contraire, procède-t-on en France, où l'on a proclamé la liberté, l'égalité, la fraternité? On punit en masse. A *Toulon*, tous ceux qu'on soupçonne d'avoir favorisé les Anglais, sont fusillés. A *Lyon* et ailleurs, même justice. Où étaient les jurés, le conseil des accusés, le livre de la loi? où était le juge astreint à en respecter la lettre?

Au reste, toutes les nations, dans un grand danger public, ont cru indispensable de créer des tribunaux particuliers pour la poursuite des délits que les lois ordinaires ne peuvent atteindre. A

Athènes, ce tribunal était le peuple entier; à Rome, on nommait des juges d'après un décret du peuple. Le bon peuple anglais n'aurait-il pas droit de demander à ses représentans des moyens efficaces de protection contre ceux qui ouvertement ou dans le secret attaquent le gouvernement, qui donnent des leçons de sédition à la jeunesse, et qui cependant justifient, sous le prétexte du danger public, les tribunaux révolutionnaires et le despotisme militaire du directoire? Le jugement des crimes de lèze-nation ne pourrait-il pas être constitutionnellement attribué aux représentans du peuple, plutôt qu'à des jurés particuliers? Il ne s'agit pas là d'offenses d'homme à homme; et pourquoi le corps qui représente la partie offensée, c'est-à-dire la nation, ne se rendrait-il pas accusateur devant le tribunal des Pairs?

Si ce genre de procédure est inusité, la nécessité des circonstances n'est pas moins extraordinaire.

Je crois nécessaire de réclamer l'indulgence du public pour les répétitions, les expressions étrangères et autres défauts de style qu'on pourra trouver dans cet ouvrage. Ces fautes tiennent à la précipitation avec laquelle j'ai achevé ma rédaction pour être mise sous presse.

TABLEAU HISTORIQUE, POLITIQUE ET MODERNE DE L'EMPIRE OTTOMAN.

INTRODUCTION.

L'ouvrage que nous publions a pour but de présenter l'état moral et politique d'un grand empire, trop peu connu de nous, malgré sa proximité et l'importance de ses rapports avec les autres nations de l'Europe. L'étude de la nature de l'homme et des modifications qu'elle subit dans telle ou telle situation, en raison de la diversité des loix et des mœurs, ne peut être qu'intéressante pour l'homme d'état, le moraliste ou le philosophe. Si nous considérons l'espèce humaine simplement sous le rapport de ses facultés intellectuelles, nous nous

la représentons, selon qu'elles sont cultivées ou négligées, comme élevée par la force du génie à une hauteur extraordinaire, ou rabaissée par une ignorance grossière à l'état humiliant de la brute. Mais, pour rendre plus précises nos théories à cet égard, et laisser moins de vague dans nos jugemens, il faut leur donner l'expérience pour base, et, pour cet effet, comparer le degré de lumières qui règne dans quelque grande association, avec les effets qui en résultent. Passons-nous aux considérations morales, voulons-nous juger de l'efficacité de la religion, des loix ou des opinions populaires, arrêtons-nous à leurs effets sur la masse de la nation soumise à leur influence. Enfin les faits seront encore nos meilleurs guides, quand nous voudrons évaluer avec justesse les avantages politiques d'une administration extérieure et intérieure. Le despotisme ou la licence, présentés sous leur véritable point de vue, fournissent le moyen le plus sûr, comme le plus raisonnable, d'apprécier les avantages d'un bon gouvernement.

Personne ne contestera sans doute qu'offrit le tableau de l'Empire Ottoman,

c'est remplir en grande partie ces divers objets, ce tableau n'étant pas moins intéressant par l'importance du sujet que par ce qu'il a de caractéristique et de singulier. On objectera peut-être que ce sujet a déjà été traité par plusieurs écrivains qui se sont trouvés à même de donner des renseignemens exacts et complets : cela fût-il vrai, le récit d'un témoin oculaire, en état de présenter une multitude de faits particuliers, ne peut qu'ajouter aux connaissances que le public a déjà acquises : mais il s'en faut bien que ces connaissances soient telles, qu'elles ne laissent rien à desirer. Les principaux auteurs ne s'accordent pas sur plusieurs points des plus intéressans : quelques-uns se sont laissés influencer par des considérations, soit particulières, soit relatives à l'intérêt de leur pays : des observations superficielles, une injuste partialité en ont égaré d'autres. Il ne suffit même pas, pour être historien exact, d'avoir résidé long-tems en Turquie ; d'y avoir exercé une fonction publique, la plus propre en apparence à procurer des renseignemens exacts : nous en avons la

preuve dans les nombreuses erreurs où le chevalier James Porter est tombé. Quant aux personnes adonnées au négoce, leurs occupations leur laissent rarement le loisir ou la curiosité d'acquérir des connaissances étrangères au commerce. Ce qu'elles en savent ne s'étend guère au-delà de leur résidence habituelle. Nous devons encore moins compter sur les voyageurs, qui prétendent décrire un pays qu'ils ont rapidement traversé. Tant qu'on n'en possédera pas la langue, et qu'on ne la parlera pas avec facilité, on ne parviendra jamais à connaître avec précision ses institutions politiques ni ses mœurs.

Il est évident qu'il faut beaucoup de tems et d'étude pour acquérir des notions satisfaisantes et complètes sur l'état moral et politique d'une nation. Jamais on n'atteindra ce but, si on n'a pas résidé long-tems au milieu d'elle; si on ne s'est pas trouvé à même de pénétrer jusques dans les conseils d'état, comme aussi d'observer les habitudes et le génie du peuple; si on ne l'a pas vu dans la guerre et dans la paix, de manière à pouvoir remarquer ses talens

militaires et les principes qui le dirigent dans son commerce : enfin, ce qui est sur-tout indispensable, c'est une connaissance exacte de la langue du pays, le défaut de ce préalable étant une des causes principales, et presque la cause ordinaire, des erreurs qui déparent les descriptions des contrées étrangères.

Pour nous mettre à même de former un jugement comparatif de diverses relations que nous avons sur la Turquie, il est nécessaire de connaître les préjugés, fruit des considérations personnelles ou publiques, qui ont guidé la plume de leurs auteurs, au préjudice de la vérité. A cet effet, il est bon de citer quelques particularités relatives aux deux ou trois ouvrages les plus estimés, qui traitent de l'empire ottoman en général : quant à ceux qui ont paru antérieurement, il est inutile d'en faire mention. Je n'en connais point qui donne des notions plus justes sur le véritable caractère des Turcs et sur l'état actuel de leurs connaissances, que l'ouvrage de M. de Tott. Il possédait parfaitement leur langue; il avait inspiré la confiance, et vivait au milieu d'eux dans une plus

grande intimité qu'aucun autre chrétien de nos jours. Il ne paraît pas qu'il ait cherché à induire en erreur sur aucune des circonstances qu'il rapporte. Je ne l'ai jamais vu ; mais ce qu'on m'en a dit est tout à son avantage. Son ouvrage déplut à la cour de France, qui ne se souciait pas que l'on fît connaître les Turcs à l'Europe. Peut-être a-t-il trop parlé de lui-même, et donné une importance exagérée à ce qu'il a fait pour l'intérêt de la Turquie, quoiqu'il ne dise rien qui ne soit incontestable ; mais s'il avait été plus réservé sur ce point, nous aurions été privés de ces particularités, peu importantes en apparence, et qui pourtant laissent pénétrer dans le vrai caractère d'un peuple, beaucoup mieux que ne le feraient des volumes de dissertations.

L'égoïsme des voyageurs modernes, dans le récit d'incidens et d'aventures qui peuvent arriver par-tout, et qui n'apprennent rien, concernant les pays qu'ils décrivent, n'est propre qu'à inspirer du dégoût. Ce sont des histoires supportables tout au plus dans un roman. Mais l'ouvrage du baron de Tott est incontestablement le meilleur et le plus

exact qui ait paru jusqu'aujourd'hui sur l'état général de la Turquie, ainsi que sur les objets qui caractérisent les mœurs de ses habitans; et quoique l'on ait censuré cet ouvrage comme calomnieux, il n'en présente pas moins un tableau fidèle des événemens, sans qu'on ait à lui reprocher d'en avoir grossi les traits.

Les assertions du baron de Tott sont contredites par M. Peyssonel, qui sans doute est un écrivain très-éclairé, et au témoignage duquel sa résidence en Turquie, sa connaissance de la langue qui s'y parle, doivent donner un très-grand poids, quoiqu'il ait été infiniment moins à portée que M. de Tott, d'acquérir des notions exactes. Il y a deux choses à remarquer dans ce qu'a écrit sur ce sujet M. Peyssonel; d'abord ce qu'il dit en faveur de M. de Tott, et ensuite les préventions qu'il manifeste au préjudice de son propre témoignage. En parlant du baron, « il convient de » ses connaissances profondes sur le gou- » vernement, les loix, les mœurs, les » coutumes et le caractère des Turcs; » connaissances qu'il devait à une longue » résidence dans le pays, aux soins qu'il

» s'était donnés pour en bien connaître
» la langue, et à l'occasion qu'il avait
» eue d'être chargé d'affaires de la plus
» grande importance. » A l'en croire, il
n'a d'autre but que de relever, *pulcher in opere naevos*, quelques imperfections d'un ouvrage précieux; et après un suffrage aussi favorable à M. de Tott, on le voit se déclarer contre le portrait qu'il nous a donné des Turcs, prétendant qu'il en a chargé les traits, de manière à nous les représenter comme des objets de dégoût, comme des monstres sous une forme humaine. Le même M. Peyssonel cite comme des auteurs plus exacts, du Pan et Montesquieu, qui, de son aveu, ont écrit dans leur cabinet sur un peuple qu'ils n'avaient jamais vu.

On trouve dans la page 88 de la lettre de M. Peyssonel, le véritable motif de son apologie du peuple Turc. « C'est,
» dit-il, pour tâcher de justifier une
» nation qui a toujours été l'alliée de la
» nôtre, et avec qui nous faisons un
» commerce qui est un objet d'envie et
» d'inquiétude pour nos rivaux. »

Mouradja (aujourd'hui le chevalier d'Osson), qui nous promet un ouvrage

étendu sur la Turquie, n'est pas au-dessous de la tâche importante qu'il s'est imposée. Cet ouvrage présentera plus de connaissances qu'aucun de ceux qui ont paru jusqu'à présent. Mais son objet n'est point de s'arrêter aux causes de la décadence et de la chûte prochaine de l'empire ottoman. Il a dessein de représenter les Turcs sous le jour le plus avantageux, de manière qu'il prouvera moins ce qu'ils sont, que ce qu'ils auraient pu être. Mouradja est Arménien : la langue turque est sa langue maternelle. Il annonça dès l'enfance d'heureuses dispositions, qui lui valurent la protection d'un riche marchand arménien. L'intrigue, ses talens et l'appui de la France l'ont fait nommer ministre de Suède à Constantinople.

D'autres auteurs n'ont fait que glisser légèrement sur les objets dont il est question dans cet ouvrage ; mon intention est de les approfondir.

CHAPITRE PREMIER.

Sur le Gouvernement de la Turquie.

INDIQUER les rapports d'un pays avec ses voisins ou avec les intérêts généraux de la société, ce n'est peut-être pas une tâche bien difficile. Les traits caractéristiques sont frappans, les différences morales et physiques aisées à saisir, et les règles générales de la politique suffisent peut-être pour nous faire toucher droit au but. Mais si nous voulons pénétrer les causes plus particulières et moins perceptibles, qui, par des circonstances intérieures, affectent la prospérité ou la décadence d'une nation, nous trouvons un problême bien plus embarrassant, et une solution plus vague et plus douteuse. Néanmoins, sans la connaissance de ces causes, il est impossible de former aucun systême important de politique ou de morale; il est impossible de raisonner avec justesse sur les grands

intérêts des nations, ni de former aucun plan vaste, qui embrasse en entier les avantages généraux de la société. Ce qui est également incontestable, c'est que les causes internes sont toujours le plus immédiatement agissantes dans l'élévation ou la décadence des empires. Si, d'un côté, aucun état faible ne s'est élevé à un degré extraordinaire par le seul secours de ses alliés, quelque puissans qu'ils fussent ; de l'autre, il est peu de nations considérables qui aient péri par des aggressions extérieures, à moins qu'elles n'aient eu en elles des principes vicieux qui ont agi de concert avec cette cause. D'après ces considérations, j'examinerai la puissance ottomane dans ses rapports avec le systême général de l'Europe, ainsi qu'avec les divers états qui s'y trouvent, et je ferai marcher cet examen avec celui de sa situation intérieure.

Si l'on réfléchit à la nature de l'homme, à l'étendue et à la variété de ses facultés, on se convaincra que les causes qui agissent simultanément sur lui, sont extrêmement compliquées et distinctes les unes des autres. Le progrès

de la civilisation provoque de jour en jour le développement de facultés nouvelles, qui, se modifiant mutuellement, produisent cette puissance active et réagissante, sur laquelle repose la vaste machine sociale. Analyser cette action variée des facultés humaines, les réduire à leurs principes primitifs et élémentaires, tel est l'objet de la science. Malheureusement il n'est pas rare de voir les philosophes, séduits par cette analyse, faite d'ailleurs avec exactitude, élever sur cette base les systêmes les plus déraisonnables et les plus faux. L'erreur ordinaire où ils tombent (erreur qui, pour le dire en passant, a jeté bien injustement sans doute de la défaveur sur toutes les spéculations scientifiques), c'est d'imaginer que des divisions théoriques, établies par eux-mêmes, sont fortement prononcées dans la nature ou, en d'autres termes, que les mœurs et les habitudes du genre-humain sont moins intimément mélangées qu'elles ne le sont en effet. Ainsi, en remontant aux causes diverses d'où dérivent l'état et le caractère particulier de la nation turque, nous aurons

soin de ne pas oublier que les événemens produits par ces causes, sont tellement combinés et confondus, et qu'ils agissent aujourd'hui avec une telle réunion de force, qu'il résulte de bien plus grands effets de cette combinaison, que si ces causes opéraient séparément. Ces observations nous ont paru devoir précéder le tableau du gouvernement de la Turquie : maintenant nous entrons en matière.

L'Européen moderne, accoutumé en général à regarder tous les sujets d'un même empire comme ayant des droits égaux à la protection du gouvernement, comme également investis des droits politiques de citoyen, ne voit pas sans répugnance un état de choses, résultant de la division du corps politique, en vainqueurs et en vaincus, en oppresseurs et en opprimés. Telle est pourtant la première distinction qui frappe, lorsque l'on examine le gouvernement turc, distinction étayée de tous les genres de préjugés propres à influer sur les mœurs, confirmée par l'habitude et consacrée par le tems. Cette élévation d'une fraction du corps social sur l'abaissement de

l'autre, n'a pas été étrangère aux anciens gouvernemens, si vantés de nos jours. Nous en voyons un exemple dans les Ilotes parmi les Spartiates, et dans les institutions de divers peuples qui ont le plus exalté leur liberté imaginaire. Heureusement pour les Européens modernes, ce système a presque par-tout fait place à l'égalité politique: mais la Turquie est encore l'asyle de la fanatique ignorance : c'est là qu'elle déploie encore ses bannières sanglantes, et le tems n'a fait que ralentir ses excès, sans pouvoir lui arracher son sceptre de fer. Cette heureuse union, cette égalité de droits à la protection des loix, qui subordonne la variété des interêts individuels à l'interêt commun, sont la base unique du bonheur social. A l'effet de juger jusqu'à quel point la non-application de ces principes dans le gouvernement de la Turquie affaiblit le pouvoir du corps politique, en même-tems qu'elle perpétue la misère individuelle, nous allons procéder à un examen comparatif des différentes sectes qui existent dans ce pays, ainsi qu'à celui de l'état de ses diverses provinces. Les Turcs, propre-

ment dits, professent la religion de Mahomet. Descendus des Tartares qui ont conquis les belles contrées dont ils sont maintenant possesseurs, étant les seuls qui paraissent y avoir un intérêt réel, leur situation morale et physique doit être le premier objet de nos recherches. Ce qui les caractérise et les distingue des autres habitans de ce grand empire, c'est la supériorité qu'ils réclament en raison de leur religion et du droit de conquête. Il paraîtrait peut-être absurde d'appliquer à une nation aussi barbare que le sont les Turcs, aucune des règles émanées du droit des gens. Mais l'observateur éclairé doit remarquer que le prétendu droit de conquête n'est rien que le droit de la force, et que ce droit ne devient légitime qu'autant que la justice le sanctionne. L'histoire du monde offre de fréquens exemples de grandes nations, qui, après avoir subjugué leurs ennemis, ont reçu des vaincus le joug consolant des lumières et des sciences : ainsi, comme le dit Horace :

Græscia capta ferum victorem cepit, et artes
Intulit agresti latio.

Il y a aussi des exemples de l'introduction des arts chez un peuple soumis, par le conquérant lui-même, qui expiait les ravages de la guerre par les bienfaits de la civilisation. Les Turcs, dévastateurs barbares, envahirent la Grèce, et firent disparaître les antiques et respectables monumens des sciences. Aujourd'hui encore ils tiennent leurs vaincus sous le joug de l'ignorance et de l'esclavage. Au lieu d'assurer l'avantage mutuel des deux nations, par un échange de connaissance et de bienveillance réciproque, ils n'usent de leur victoire, que pour l'extinction de toute lumière. Un conquérant habile augmente son pouvoir, en augmentant le bonheur de ses nouveaux sujets; un guerrier barbare affaiblit ses ressources par l'oppression continuelle des peuples qu'il a vaincus. Abderaxman (ou Almanzor), qui, vers le milieu du huitième siècle, fonda en Espagne un royaume, qu'il forma des provinces antérieurement soumises aux califs, encouragea les mariages entre les chrétiens et les mahométans. Les Arabes qui avaient été d'aussi grands ennemis des sciences que le sont les Turcs, les

cultivaient

cultivaient alors avec beaucoup de succès; de sorte qu'ils étaient parvenus à un degré remarquable de connaissances et de civilisation, tandis que le reste de l'Europe croupissait honteusement dans la barbarie et dans l'ignorance. Mais ce n'est pas seulement comme son vainqueur, que le fier Musulman se croit supérieur au Grec son esclave. Il se regarde sur-tout comme le favori du ciel; et c'est aux suggestions de sa religion arrogante et farouche, qu'il faut attribuer en grande partie sa férocité. En vain les apologistes de la Turquie voudraient nous persuader que le disciple du sanguinaire Mahomet chérit la tolérance. Chaque trait de son caractère, chacune de ses habitudes particulières, comme de ses institutions politiques, déposent contre cette assertion. Nous n'en sommes plus à apprendre que le caractère de l'homme dépend de son éducation, et que les institutions politiques en forment une branche des plus importantes. S'il était possible de douter de la vérité de ce principe, ce qui se passe en Turquie en fournirait des preuves à l'abri de toute objection. En effet, c'est

là, plus que dans tout autre pays, que les dogmes du législateur et du pontife sont mis continuellement sous les yeux des individus de tout âge ; que ces dogmes influent sur tous les rangs, sur toutes les situations de la vie ; qu'ils agissent avec d'autant plus de force, qu'ils sont réunis dans un seul et même code. Telles sont les observations que suggère au premier coup-d'œil le caractère du Musulman. Pour en saisir les nuances individuelles, nous avons à examiner les diverses causes morales et physiques dont l'influence est ou immédiate ou éloignée, nous rappelant toujours qu'elles ne doivent pas être considérées comme des causes isolément agissantes, mais bien en tant qu'elles opèrent avec cette force réciproque et combinée qui augmente si prodigieusement leurs effets. Les causes locales et matérielles qui contribuent à l'élévation comme à la chûte, à la force comme à la faiblesse des états, sont le *climat*, la *situation*, les *productions* et la *population*: mais ces causes sont en partie, ou tout-à-la-fois soumises à l'action des facultés intellectuelles, qu'elles-mê-

mes prennent la direction particulière que leur tracent les *institutions politiques* et *religieuses*, les *événemens historiques*, les *arts* et les *sciences*, et enfin ces *habitudes* ou *mœurs* générales, qui sont le résultat de toutes les autres causes combinées.

Je m'attacherai d'abord au développement des causes morales; et leurs actions serviront à expliquer les phénomènes naturels que présente l'état actuel de la Turquie.

La religion des Turcs est peut-être le principe prédominant qui, plus que tous les autres, détermine leur caractère. Mais comme le pouvoir qu'elle exerce sous ce rapport, est principalement la force qu'elle tire des principes du gouvernement, et que mon intention n'est pas d'entrer dans des recherches métaphysiques sur un système dont l'absurdité est suffisamment prouvée, je considérerai cet objet comme dépendant des institutions politiques, et comme celui conséquemment qui doit fixer le premier l'attention.

Le gouvernement d'un état est un ressort toujours en action, un moteur con-

tinuellement agissant, qui détermine le caractère des individus, et dirige les opérations de tout le corps social. Si nous voulons connaître l'état moral de la Turquie, si nous voulons apprécier avec justesse ses ressources intérieures, soit comme une ennemie, soit comme une alliée, les notions que nous avons à recueillir doivent se régler sur le degré de perfection ou d'erreurs qui se fait remarquer dans son état politique.

On a beaucoup écrit, les uns pour prouver le despotisme du gouvernement turc, d'autres pour contredire cette assertion. Les raisonnemens les plus abstraits et les plus sophistiques ont été mis en avant, moins pour établir l'authenticité des faits, que pour confondre la signification des termes. Mais si, par despotisme, on entend un pouvoir qui doit son origine à la force et que la force maintient, un pouvoir qui dédaigne de régler ses actes sur les principes de la raison, et qui ne souffre pas qu'on les soumette à l'examen ; qui tend à étouffer l'énergie de l'esprit humain et à anéantir les facultés de l'homme pour mieux assurer sa dépendance, certes, le gou-

vernement turc mérite cette qualification. Tout pouvoir permanent qui s'exerce sur une grande association, doit avoir un autre appui que le droit de la force ; ou plutôt cette force doit reposer en dernière analyse sur l'opinion populaire. C'est donc en vain que l'on objecte que le despotisme du Sultan ne s'étend point au-delà des limites que lui a tracées la superstition du peuple : c'est cette superstition même qui lui sert de base ; et plus les préjugés religieux sont profondément enracinés, plus le despotisme qui en émane est terrible.

Les discussions sur le caractère particulier de ce despotisme ne sont pas moins fertiles. Les uns l'ont appelé un *gouvernement militaire*, d'après la nature de son origine et les moyens fréquemment employés dans son administration ; d'autres prétendent que c'est un *gouvernement théocratique*, parce que le coran en est le code fondamental. Chacune de ces dénominations a quelque chose d'inexact. Un gouvernement militaire suppose l'exécution des volontés d'un chef arbitraire, une obéissance aveugle dans chacun des sujets, et une

punition prompte et inévitable pour le moindre délit ou la moindre négligence. Ce gouvernement exclut toute espèce de délais et de formalités : le pouvoir militaire constitue sa force. Dans la théocratie, le chef n'a pas, ou du moins prétend ne point avoir la direction de l'état : il n'est lui-même qu'un instrument dans les mains d'un être supérieur, communiquant au peuple, à divers intervalles et quand l'occasion l'exige, les ordres de la divinité. Le gouvernement de la Turquie, vu le caractère de son fondateur, est sans doute, à certains égards, à-la-fois militaire et théocratique ; mais sous d'autres rapports, c'est un être à part, une monstruosité parmi les diverses espèces de despotisme. On peut distinguer trois époques où ce gouvernement a présenté des nuances différentes. Tant que vécut Mahomet, qui, semblable à Moïse et à Josué parmi les juifs, se montra sous le double caractère d'un chef militaire et d'un législateur inspiré, le gouvernement turc était une sorte de théocratie ; voilà la première époque. Ensuite vinrent les califs sarrasins, successeurs immédiats du pro-

phête : quoiqu'ils fussent investis de la puissance spirituelle et temporelle, comme ils ne prétendaient pas à une communication personnelle avec le Très-Haut, l'honneur d'être issu de Mahomet, celui d'être les gardiens de ses loix et de les faire exécuter, formaient toute la sainteté de leur caractère. Enfin, le gouvernement de la Turquie s'est encore modifié pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Comme les deux autres, il a un code inviolable dans les livres sacrés de sa religion : comme eux, il repose sur la force, et les formes de son administration sont militaires ; mais ce qui le distingue essentiellement, c'est la division des autorités temporelles et spirituelles. Cette division de pouvoir est due à l'impolitique des princes ottomans, qui, n'aspirant qu'à la gloire militaire, et à dessein peut-être de jeter un voile sur leur usurpation, ne s'arrogèrent point toutes les fonctions du califat, qu'ils avaient supprimé, et conférent à des prêtres la suprématie spirituelle. S'il fut jamais un despotisme profondément combiné, c'est celui qui, tenant à-la-fois le sceptre temporel et

spirituel, formait du fanatisme même un instrument de la souveraineté, et rendait le même homme l'organe du Très-Haut et le dépositaire de sa puissance. Il convient d'observer aussi qu'à l'époque où le pouvoir des califs commença à chanceler, d'autres princes, outre ceux de la race d'Othman, s'arrogèrent une autorité indépendante. Il est probable que la plupart de ces nouveaux souverains, affectant une modération qu'ils jugeaient utile à leurs intérêts, confièrent aux prêtres l'administration des affaires spirituelles. Telle fut l'origine du pouvoir qu'obtint l'*Ulema*, ou corps des légistes, ainsi que leur chef, ou grand-prêtre, dénommé le *Mufti*, à qui appartient l'interprétation de la loi mahométane dans toutes ses parties. Ces hommes étant, comme les prêtres sous la théocratie des juifs, les intepprètes de la loi et de la religion, non-seulement réunissent dans leurs mains le pouvoir de deux grandes corporations bien distinctes, et participent aussi, avec le souverain, à l'exercice direct de la puissance législative, exécutive et judiciaire. Il y avait des muftis avant

l'époque où régnèrent les princes ottomans ; mais leur pouvoir, sans aucune attribution politique, était purement judiciaire, comme celui des muftis, qui, dans les diverses provinces de l'empire, remplissent à-peu-près les fonctions de cadi ou de juge : car il ne faut pas perdre de vue qu'en Turquie les attributions judiciaires et sacerdotales se confondent ; le même homme est à-la-fois juge et prêtre. Le levier principal de cette hiérarchie est le *fetva* du mufti, espèce de manifeste qui, émané de la puissance ecclésiastique, comme les bulles du pontife romain, a servi la politique dans les circonstances les plus importantes.

Les califs, à dessein d'obtenir de leurs sujets une prompte obéissance, étaient dans l'usage de donner aux principaux actes du gouvernement la sanction de la religion, en apposant le sceau sacré à ces actes, tels que ceux concernant la paix ou la guerre. Sous les auspices de cet emblême religieux, les vrais croyans marchaient aux combats pour soutenir l'honneur de la foi, ou s'assurer la palme du martyre. Les princes

ottomans ne purent arriver au même but, qu'à l'aide de la puissance spirituelle qu'ils avaient établie. De-là vient qu'à chaque acte émané du gouvernement, le mufti, d'après l'avis des chefs de l'*ulema*, rend l'ordonnance sacrée, dénommée *fetva*, qui déclare cet acte conforme au coran, et obligatoire pour tous les fidèles. Ce privilége était, dans l'origine, assez peu important : on peut le comparer à celui d'enregistrer les édits, qu'avaient les parlemens de France: c'était plutôt une formule judiciaire, qu'un acte législatif. Mais les prêtres entrevirent sans doute dans ce privilége le germe de leur grandeur et de leur puissance future. Tant que des princes guerriers furent à la tête de l'empire, le Sultan dictant les oracles du mufti, l'influence de l'*ulema* était à peine sensible. Jusqu'au règne d'Amurat IV, il ne paraît pas que le sacerdoce ait essayé de résister au souverain. Ce prince, l'un des plus féroces de ceux qui ont occupé le trône ottoman, irrité contre un mufti qui avait osé contrarier ses volontés, le fit piler dans un mortier. Il imagina ce genre de supplice par une ironique cruauté, afin de ménager le

privilége que réclamaient les membres de l'*ulema*, qu'aucune punition ne pourrait s'étendre jusqu'à l'effusion de leur sang. Cet exemple suffit pour prouver combien à cette époque la classe des prêtres avait peu de moyens de résister à un prince dont le despotisme était soutenu par la force des armes.

Mais dès que les sultans commencè- à dégénérer de cet esprit militaire qui assurait leur puissance, ce qui n'avait été primitivement qu'un ressort politique dans les mains du souverain, devint une loi fondamentale de l'empire : si le pouvoir qu'elle crée et qu'elle soutient, n'est pas toujours en opposition directe avec l'autorité du prince, au moins ne cesse-t-il pas de la contrebalancer. On a beaucoup vanté cette division de pouvoirs dans les gouvernemens policés, comme favorable à la liberté publique : mais abstraction faite de notre opinion à cet égard, nous conviendrons qu'il est impossible d'appliquer ce raisonnement à l'état de la Turquie, où l'équilibre ne se montre que dans les artifices et les intrigues des deux pouvoirs, tandis que l'un et l'autre agissent de concert pour le sou-

tien du despotisme, sans moyens, comme sans intention de contribuer à l'intérêt commun. Il est à remarquer que le Sultan serait depuis long-tems réduit à n'être que la créature et l'instrument passif du Mufti, s'il ne s'était réservé le droit de nommer et de déposer ce chef de la religion. Voilà le grand contrepoids de l'influence du pontife, en ce qu'il assure au prince autant de partisans dans l'*ulema*, qu'il y a d'aspirans à cette suprême dignité. L'*ulema*, pris collectivement, est jaloux en même tems de conserver l'ascendant qu'il s'est acquis; de sorte que cette même religion, qui servait à consolider la puissance des premiers sultans, est devenue une source de terreurs et de sujétions pour leurs faibles successeurs. Le *fetva* est aujourd'hui un préalable tellement indispensable pour l'exécution des actes émanés du gouvernement, que le Sultan qui oserait ne point s'y soumettre, serait déclaré infidèle par un autre *fetva* du Mufti, *motu proprio*. Il n'en faudrait pas davantage pour soulever contre lui la populace et la soldatesque, et le précipiter de son trône. L'*ulema* porte la jalousie du pouvoir au

point d'empêcher toujours que le Sultan ne quitte la capitale de l'empire, de peur qu'il ne parvienne à se concilier l'armée et à se soustraire à la dépendance où il le tient. Le feu sultan Mustapha, qui voulait se mettre à la tête de ses troupes, n'osa point entrer en campagne, dans la crainte que les prêtres mécontens ne profitassent de son absence pour exciter une révolte.

Une autre cause restreint en apparence la puissance du Sultan ; c'est l'autorité du grand conseil, composé des premiers officiers militaires, des chefs de l'*ulema*, et des principaux ministres de l'empire. Tous les actes importans du gouvernement sont discutés dans ce conseil, auquel préside le Grand-Seigneur, ou son premier Visir. Chaque question s'y décide à la pluralité des voix. Mais sa composition est telle, qu'il ne forme point par lui-même un pouvoir politique, puisqu'il est dominé, ou par le parti du Sultan, ou par celui du sacerdoce; de sorte qu'il ne sert guère qu'à déterminer la puissance relative de l'un et de l'autre.

D'après la manière dont se choisissent les ministres d'état, on ne peut en atten-

dre de grandes connaissances politiques. De la classe la plus abjecte, ils parviennent progressivement aux grades les plus élevés, non point par la supériorité de leur génie, mais par de basses adulations et des intrigues auprès de ceux dont ils dépendent. Le visir Yusef, qui en 1790 commandait l'armée ottomane dans la guerre contre l'Empereur, vendait du savon dans les rues de Constantinople, quand il devint le domestique de Gazi-hassan, qui le fit nommer successivement commis dans la trésorerie de l'arsenal, son agent auprès de la Porte (Kapi-kahia), pacha de la Morée, et enfin Grand-Visir.

Il y a à Pera un établissement pour l'éducation de la jeunesse, que l'on appelle *Galata serai*. Les jeunes gens y sont classés selon leurs talens, et d'après l'état auquel on les destine. Mais cette institution a tellement dégénéré, qu'on n'y voit guère que les enfans des personnes attachées au sérail. Or, pour y obtenir un emploi quelconque, il n'est pas nécessaire d'avoir été élevé dans cette maison, tant l'éducation est comptée pour peu de chose : la corruption et l'intrigue

mènent à tout. C'est ici le lieu de relever une erreur assez générale en Europe, au sujet du sérail, que l'on croit n'être que l'appartement des femmes. Le mot *sérail* signifie littéralement palais; et l'on appelle ainsi le vaste édifice où résident le Grand-Seigneur, et toutes les personnes attachées à la cour. C'est là que se traitent toutes les affaires du gouvernement. Le *Divan*, c'est le conseil, et la *Porte*, l'endroit où se donnent les audiences publiques. Le *Visir*, en sa qualité de premier ministre, est le chef des officiers du sérail. Cette dénomination désigne un conseiller en général. Chaque Pacha à trois queues ou de première classe, est un Visir. Celui qui réside à la Porte, est appelé le Grand-Visir, ou *Visir Azem*. Tous les grands officiers de l'empire qui résident à Constantinople sont logés au sérail, ou au moins y exercent leurs fonctions respectives. A la mort des ministres, pachas, de tous les officiers sans exception, leurs biens appartiennent au Sultan, leur maître et leur héritier, dont on les appelle les esclaves (*kul* ou *kool*); de sorte que les enfans ne recueillent d'autres avantages

de l'élévation de leur père, que l'occasion de se faire connaître du souverain, ou d'avoir été placés dans l'école de Pera.

Il résulte de ce qui précède, que les pouvoirs législatif et exécutif, pour ce qui concerne les affaires majeures, se partagent entre différens corps. Celles d'un ordre subalterne, telles que les *opérations militaires* et de *finances*, méritent sous leurs rapports généraux un examen particulier et séparé. Je consacrerai un chapitre à chacun de ces deux objets; quant à présent, je vais jeter un coup-d'œil rapide sur la police intérieure. Quoiqu'il paraisse y avoir dans le gouvernement de la Turquie, tel qu'il existe de nos jours, une distinction de pouvoir, les formes administratives, celles de la police intérieure sont purement militaires. Le Grand-Seigneur est encore censé, comme autrefois, régner au milieu de son camp. Les actes publics sont datés de l'*étrier impérial*; il en est de même des autres formalités, qui sont toutes guerrières. Le gouvernement des provinces éloignées est confié à des pachas, dont le grade est militaire: le pouvoir despotique du Sultan leur est dé-

légué

légué à chacun d'eux. Un aperçu de l'histoire des janissaires indiquera jusqu'à quel point, indépendamment de leurs services à la guerre, ils contribuent au maintien de la police intérieure. C'est par la force que les Turcs sont devenus les maîtres des contrées qui forment leur empire : la force seule pouvait les retenir dans la sujétion, et c'est à l'affaiblissement de l'esprit militaire qu'il faut attribuer la langueur et la désunion qui se manifestent dans les diverses parties de ce vaste corps. Le sceptre du despotisme échappe des mains du prince qui le porte, s'il n'est pas un guerrier farouche, le fléau de son peuple, la terreur et en même-tems l'idole unique d'une obéissante soldatesque.

Tel fut long-tems le caractère des Sultans et celui des janissaires, ces dociles ministres de la tyrannie. Mais si-tôt que ceux-ci ne virent plus à leur tête un chef guerrier, la machine du gouvernement se détraqua. Le ressort qui communiquait l'action se trouva détendu, et il n'y eut plus de réaction des parties extérieures vers le centre. Alors les janissaires s'emparèrent du pouvoir dont un

Sultan faible et lâche ne savait plus faire usage. Ils le déposèrent, lui donnant pour successeur un guerrier qui avait capté leur confiance. Mais bientôt la politique artificieuse du despote détruisit la puissance de ces bandes prétoriennes. La violence ou la ruse fit disparaître les plus redoutables de leurs chefs : on mit à leur place des êtres vils, exclusivement dévoués au prince. D'un autre côté, on énerva, on avilit le corps entier, en y introduisant des vagabonds de la dernière classe du peuple, des hommes attachés aux emplois les plus honteux, souillés même de crimes infâmes, et que l'on aurait autrefois chassés avec indignation, comme déshonorant le service. Les Sultans sont parvenus à éteindre jusqu'à la moindre étincelle de ce feu dont ils redoutoient l'explosion ; ils ont détruit toute l'énergie de l'esprit militaire : mais ils ont en même-tems paralysé leur propre puissance, en énervant la force qui soutient le despotisme. Beaucoup de pachas, n'ayant presque rien à redouter du ressentiment de leur maître, abusent audacieusement de leur autorité, et se révoltent fréquemment. La défection gagne

de province en province ; et il ne reste guères dans ce vaste empire, qu'un fantôme d'union, une soumission apparente et dérisoire. Cependant le Grand-Seigneur est, par la constitution de l'état, investi du pouvoir le plus arbitraire sur la vie de ses sujets : la justice criminelle est exercée par lui ou par ses visirs sans aucune formalité.

Quant à la propriété, son pouvoir est moins étendu. Les biens de tous ses officiers lui appartiennent de plein droit, la loi le constituant leur héritier. Mais elle a mis des bornes à ses prétentions sur les possessions des autres sujets. Ce n'est pas qu'il lui soit difficile d'éluder ces restrictions. Nous aurons en effet occasion de voir que la non-garantie des propriétés est une cause majeure de l'ignorance et des vices des Turcs. Cette partie du pouvoir du Sultan est déléguée aux visirs et pachas des provinces, et dans une proportion inférieure, aux gouverneurs et officiers de différens grades. Les prétextes, les crimes supposés ne coûtent rien pour perdre ou ruiner un individu. C'est sous ce rapport sur-tout que le gouvernement est vraiment op-

presseur ; et quand le prince ou ses délégués sont tyrans, c'est le despotisme sous la forme la plus cruelle et la plus outrageante pour l'humanité.

Après avoir soumis à l'examen les pouvoirs législatif et exécutif de l'empire ottoman, il nous reste à parler du pouvoir judiciaire, qui a la religion pour base, comme les deux autres. Les distinctions que l'on observe dans l'administration de ce pouvoir, n'indiquent que trop la barbarie de son origine. Les délits contre l'état, contre l'ordre public, sont sous la juridiction exclusive du souverain, qui prononce sans être astreint aux formes judiciaires ; ces formes ne sont d'usage que pour les délits privés.

L'excellence ou le vice d'un système judiciaire dépend du *code des loix*, *des commentaires ou des autorités admises comme motifs des jugemens*, *des personnes chargées de les rendre*, et enfin *du mode des décisions*. L'alcoran est la loi fondamentale, tant civile que politique de l'état. On en a extrait un code civil, appelé *Multka*, auquel ont été ajoutés certains commentaires dénommés

les *Durer* et *Halebi*. Il y a en outre diverses collections de *fetvas*, ou sentences des plus célèbres Muftis, qui renferment une masse de connaissances plus que suffisantes pour l'instruction des juges. Mais comme ils appliquent la loi à leur volonté, sans aucun égard aux décisions antérieures, plus il y a de commentaires et de compilations, plus il y a de difficultés dans les règles des jugemens, et plus leur pouvoir est arbitraire. Si les tribunaux étaient bien composés, et qu'il y eût de l'équité dans le mode des procédures, cette latitude donnée à l'interprétation de la loi, serait sans doute favorable à la cause de la justice. Mais le contraire est si notoire en Turquie, que l'iniquité des juges a passé en proverbe, et fait souvent le sujet de maintes comédies burlesques.

M. Peyssonel blâme le baron de Tott d'avoir cité plusieurs exemples de cette iniquité; il prétend qu'on peut en trouver de semblables dans l'histoire de tous les pays. Mais on n'a pas besoin de recourir aux siècles passés, ni de chercher quelques faits particuliers, pour citer la corruption des tribunaux turcs. C'est là leur caractère distinctif, et l'expérience de

tous les jours justifie la censure de M. de Tott.

Les cadis s'y prennent souvent avec beaucoup d'adresse, pour juger en faveur de ceux qui les ont payés. On en raconte des exemples très-plaisans, et c'est le sujet ordinaire des bouffonneries d'une espèce de comédiens qui jouent sans décorations et sans costumes, dans les cafés ou dans des maisons particulières. L'un d'eux représente le cadi, et deux autres, celui qui se plaint et celui qui se défend.

Un Arabe avait loué son chameau à un voyageur pour aller à Damas. Sur la route, il prétendait que cet animal était trop chargé, et alla s'en plaindre au cadi. Avec quoi l'a-t-il chargé ? demanda ce juge gagné par le voyageur. L'Arabe répond : Avec *cahué* (du café) et *mahué ;* c'est-à-dire avec du *café, et caetera*. En substituant ainsi une *m* à la première lettre du nom de chaque article qu'il nommait, il en résultait une expression équivoque et vulgaire, dont le sens était *et caetera ;* de sorte que la déposition de l'Arabe revenait à ceci : « Le chameau portait du café, *et caetera,*

» du sucre, *et caetera*, des pots, *et*
» *caetera*, des sacs, *et caetera* : enfin, di-
» sait-il, il était chargé deux fois plus
» qu'il n'aurait dû l'être. — En ce cas,
» reprit le cadi se servant des mêmes ex-
» pressions, qu'on n'y laisse que le café,
» le sucre, les pots et les sacs, et qu'on
» en ôte tout le reste ». D'après cette décision, le chameau eut la même charge qu'auparavant.

Un chrétien fut cité devant le juge, à Alap, par un shérif qui l'accusa d'avoir dans le bazar (c'est le marché) jeté par terre son turban. C'est un délit des plus graves que l'on punit de mort. Le juge était lui-même un shérif. Ceux de cette race ont en beaucoup d'endroits le privilége d'être juges dans les affaires qui concernent leur tribu. Le chrétien l'alla trouver en secret, le gagna par des présens, et lui dit que le turban du shérif était d'un vert si foncé, qu'il paraissait bleu ; qu'en conséquence il l'avait pris pour un chrétien de ses amis qui en portait de cette couleur, et à qui il avait voulu l'ôter par plaisanterie. L'accusé comparut ensuite, et l'accusateur se présenta en même-tems au tribunal,

accompagné d'un grand nombre de shérifs. « Venez-vous ici en force, dit le
» juge en s'adressant à eux, pour de-
» mander justice, ou pour vous la faire
» vous-même ? si ce n'est point votre in-
» tention, il ne doit rester ici que les
» témoins ; et vous, chrétiens, conti-
» nua-t-il, parlant à l'accusateur qui
» lui avait été désigné secrètement, je
» présume que vous êtes témoin pour
» l'accusé : retirez-vous ; on vous fera
» appeler quand il en sera tems. — Que
» dites-vous ? s'écria celui-ci : je suis
» mahométan, shérif, et, de plus, l'ac-
» cusateur ! — Comment ! reprit le juge,
» vous êtes shérif, et vous portez un
» turban que j'ai pris moi-même en plein
» jour pour celui d'un infidèle ! L'ac-
» cusé n'a-t-il pas dû s'y tromper en-
» core davantage au milieu de la nuit ?
» C'est vous qui êtes coupable : vous ne
» devriez point rougir de porter la cou-
» leur consacrée par le prophète. » Le juge acquitta le chrétien, et condamna le shérif à la bastonnade, pour avoir porté un turban d'une couleur illégale. Sans cette tournure, il aurait été difficile de contenir le ressentiment des shérifs. Mais

ces juges bravent tout, dès qu'ils sont bien payés.

Il faut convenir pourtant que s'ils violent aussi hardiment la justice, ils la rendent quelquefois avec non moins d'adresse. Pendant le visirat du fameux Kuperly, une vieille femme porta à un Arménien prêteur sur gages, une boîte pleine de bijoux, en apparence d'un grand prix, disant qu'ils appartenaient à une sultane qui avait besoin d'argent. L'Arménien remit la somme convenue, et garda la boîte, après que la vieille y eut apposé un cachet. A l'époque où l'argent devait être rendu, la femme ne reparaissant point, le prêteur sur gages ouvrit la boîte devant plusieurs témoins; l'on vérifia les bijoux, ils étaient faux. La sultane n'avait confié des bijoux à personne; l'Arménien porta sa plainte au grand-visir, qui lui ordonna d'enlever secrètement de sa boutique tout ce qu'il y avait de précieux, et d'y mettre le feu pendant la nuit, en prenant des précautions pour qu'il ne gagnât pas les bâtimens voisins. Il lui recommanda en même-tems de rester devant sa boutique, et de se plaindre à haute voix, de manière

à être entendu de tous les passans, de la perte d'une boîte renfermant des bijoux d'un grand prix. Cet ordre fut ponctuellement exécuté : quelques jours après, la vieille femme reparut, redemandant ses bijoux. On la mena de suite devant le grand-visir, qui la menaça du plus affreux supplice, si elle ne déclarait pas la vérité. Elle nomma ses complices, qui furent mis à mort, et l'Arménien recouvra son argent, sauf ce qu'il en revint au visir. Ce fait est généralement connu à Constantinople.

Les apologistes de la jurisprudence ottomane citent en sa faveur, un usage que l'on appelle *brûler la natte*, par lequel tout individu, mahométan, juif ou chrétien, qui a à se plaindre de l'oppression, ou de l'injustice d'un des officiers du Sultan, peut en appeler directement à sa hautesse. Dans ces sortes d'occasions, le pétitionnaire se place près de la mosquée où se rend le Grand-Seigneur, ayant sur la têteun morceau de natte allumé, et tenant en l'air sa pétition, qui est prise par l'officier chargé de la recevoir. L'excès du mal amène souvent une crise aussi violente que le mal

lui-même. C'est ce qui arrive lors de ces espèces de pétitions qui indiquent toujours un grand mécontentement dans le peuple : c'est pour le Sultan un avis de prendre le suppliant sous sa protection spéciale. Ces pétitionnaires ont généralement un parti qui les met en avant, et qui a recours à cette voie, pour prévenir sa hautesse du danger qu'il y aurait de dédaigner des plaintes, qui, sans cette précaution, sont en effet presque toujours infructueuses.

Ce que nous venons de dire ne permet guères d'espérer que dans un gouvernement ainsi constitué, la réforme soit possible. En vain serait-elle tentée, même par un prince qui réunirait à de grands talens les intentions les plus patriotiques. Sous un Sultan valeureux, comme l'était Amurat IV, l'esprit militaire, anéanti depuis si long-tems, pourrait peut-être se ranimer, et ramener à la soumission ces pachas rebelles qui se sont rendus indépendans. Ce serait une entreprise à comparer aux travaux d'Hercule : mais la prépondérance de l'ulema en détruirait l'effet. Une corporation de prêtres opposés au souverain,

dans un pays comme la Turquie, fera toujours avorter ses projets, et paralysera ses plus courageux efforts. Tant que ce corps ambitieux existera, jamais il n'y aura d'unité dans le gouvernement : mais il n'est peut-être pas un Sultan, de tous ceux qui ont régné avec le plus de vigueur, qui eût osé concevoir seulement la pensée de le détruire. Que peut-on donc attendre des princes énervés et lâches que le sérail fournit à l'empire?

De ce que les droits du Sultan sur les propriétés individuelles ne sont pas tout-à-fait sans restriction, quelques auteurs ont prétendu que le gouvernement de la Turquie n'était pas absolument despotique. Le fait est qu'à l'égard de certaines propriétés, telles que des maisons laissées par héritage, les Grands-Seigneurs ont quelquefois pensé qu'il y aurait du danger à braver la loi, en dépouillant ouvertement les propriétaires. En ce cas, ils ont recours à un moyen plus expéditif, quand des biens excitent leur cupidité ; c'est de faire mettre à mort leurs possesseurs ; et personne ne trouve cela extraordinaire. Dans d'autres circonstances où ils ont voulu se populariser,

les Sultans ont affecté du respect pour la loi. Au reste, ces restrictions, comme nous l'avons déjà observé, ne regardent point les officiers de l'empire, dont les propriétés appartiennent de plein droit à sa hautesse. Les pachas, dans les provinces, sont moins scrupuleux que le Sultan dans sa capitale.

CHAPITRE II.

Des Finances.

S'il est dans un état un point essentiel et qui exige de la part de ceux qui le gouvernent un plus grand degré d'habileté, c'est l'art de régir habilement les finances. C'est à ce point essentiel que doivent principalement être attribuées la splendeur et la durée d'un grand empire; et c'est à lui, s'il n'est pas dirigé par une main savante, que doivent se rapporter tous les maux qui préparent et amènent la chûte de ce même empire. Ce serait restreindre à des limites insuffisantes le point de vue sous lequel cet objet peut être considéré, que de se contenter d'examiner, d'un côté, le débiteur et le créancier, et, de l'autre, l'étendue positive et relative des impôts; c'est moins la quantité des sommes qui entrent dans la caisse publique ou qui en sortent, que la manière de les lever et d'en faire usage, qui doit servir à déterminer la mesure

des talens déployés dans le système des finances d'un état : les pages suivantes contiendront en conséquence un coup-d'œil général sur les différentes branches de revenu en Turquie, avec des observations sur la manière de les lever et de les administrer, et sur leur situation actuelle.

L'administration des finances de l'empire ottoman peut être divisée en deux parties principales et bien distinctes ; le trésor public ou *miri*, et le trésor du Sultan, appelé *hasné*. Chacun de ces trésors a ses sources particulières de revenus et ses charges.

Il y a d'autres trésors qui attirent des fonds assez considérables pour mériter l'attention de l'observateur, quoiqu'ils ne puissent pas faire précisément partie du système des finances ; ce sont les trésors de l'*ulema* et ceux des mosquées. Les sommes qui y entrent sont prises sur le capital actif et effectif de la nation ; elles y restent dans une stagnation absolue, ou on les approprie à des usages particuliers que l'on ne peut considérer comme ayant un rapport direct avec les besoins de l'état.

Le trésor public fixera d'abord notre

attention. C'est dans la manière de l'administrer qu'on doit s'attendre à trouver le plus de lumière et de sagesse ; c'est l'administration qui doit être le mieux versée dans l'art de lever l'impôt, dans celui d'en faire l'emploi. Les revenus de ce trésor sont de deux sortes, le fixe et le casuel. Le premier, également divisé en deux branches, consiste dans le *karach*, ou tribut que paient les sujets non musulmans, et dans les fermes de l'empire en général : le second est composé de certains articles dont nous ferons pareillement mention.

Les dépenses embrassent une grande variété d'objets ; savoir : les dépenses de l'armée et de la marine, en tems de guerre comme en tems de paix ; les appointemens de tous les officiers civils et militaires ; la construction et les réparations des fortifications, des édifices publics, des grandes routes, des ponts, etc. une grande partie des dépenses de la maison du Sultan, et plusieurs autres charges extraordinaires.

Le tableau suivant contiendra l'état des revenus et des dépenses ordinaires du trésor public de l'empire ottoman, d'après les documens les plus authentiques,

tiques, et nous y joindrons un coup-d'œil sur ses dettes et sur ses créances pendant l'année 1776, époque de la conclusion d'une guerre ruineuse que cet empire a soutenue contre la Russie.

Revenu annuel du Miri.

Cet objet comprend les différens tributs, impositions et douanes appelés khariazzy, mukata, bedeli-nouzoul, avaragihané, gebeluyan-embak, gebi-humayun, navasi-humayun, eukaf-humayun, piskés-zaisé, meokuf, tarap-haney, anciré, haremein-hasinesi, shérifein-hasinési, etc.

1. *Revenu fixe.*

La première branche de revenu fixe est le *khariazzy*, sorte de capitation, ou rachat annuel du droit d'existence de tous les mâles parvenus à l'âge de quinze ans, qui ne professent point la religion mahométane. Ce droit est affermé dans les différens districts comme il suit :

Villes Européennes et Pachalas.	Bourses-rumi de 500 dollars ou piastres.	Piastres.
Constantinople et ses environs. . .	2916	
Ce khariazzy fut porté à cette somme en 1776, par l'augmentation de 360 bourses (ou 180,000 piastres). De cette augmentation, 100 bourses seulement entrèrent dans le trésor public.		
Andrinople et ses environs. . . .	1750	
Sophie.	320	
Tattar-Bazargik.	250	
Philippopolis.	280	
Thessalonique	530	
Uskiup.	260	
Kiosdentil	226	
Terhale	450	
Yienisther Kinar	270	
Avlonie	350	
Ohry	250	
Delviné	170	
Elbissan	160	
Bania	450	
Kisria.	250	
Ozy (maintenant sous la domination des Russes. Les Polonais lui donnent le nom d'Oczakow).	90	

	Bourses-rumi.	Piastres.
Silistria	170	
Varne.	170	
Babadagh.	100	
Paravadi	160	
Karinabad	180	
Egribozak	190	
Ruschuk.	220	
Shumna	170	
Hezargarad	90	
Niceboli	390	
Harmen	260	
Viden.	300	
Islemie	150	
Usunge abad Haskioy.	176	
Gallipoli	240	
Orse	70	
Yenebanti.	210	
Negrepont	500	
Isdiu	96	
Belgrade	180	
Nissa	196	
Alassonia.	170	
Tif.	45	
Kiordos	70	
Athenes (Seitin, ou terre d'olives).	90	
Yeniké.	220	
Napoli di Romania.	225	
Hatermis.	120	
Calamata.	130	

	Bourses-rumi.	Piastres.
Enghili-Kasry	170	
Livadie	70	
Tancara	90	
Donigé	80	
Alexandrie	290	
Bosnie avec ses dépendances. . .	1495	
Bender et Hotin n'en font pas partie.		
Morée et ses cinq Jurisdictions . .	3560	
	20,015	

PROVINCES ET VILLES DE NATOLIE.

	Bourses-rumi.	Piastres.
Hadé Vendighiar Sangiaki . . .	280	
Provinces de Kiatahie.	480	
Gimis Dizné d'Eskishehir. . . .	120	
Sultan Ony.	130	
Kara hissar.	160	
Province d'Angora.	190	
Jurisdiction de Tussia.	180	
de Boli	90	
de Kiolin	75	
de Viran Shehir	75	
de Hissarony	120	
de Aksheshehir.	110	
de Cara-su	55	
de Ghiul Bazar.	80	
Gouvernement de Castemony . .	190	
Jurisdiction de Sinope	150	
de Tyr.	50	

	Bourses-rumi.	Piastres.
Jurisdiction de Sultatnony . . .	70	
de Ghiusel hissar. . .	90	
de Allashehir	80	
de Metmen.	90	
Gouvernement de Menteshe . . .	150	
de Smirne	320	
Jurisdiction de Aksheshehir . . .	120	
de Sahry hissar.	125	
Isle de Kusch Adasi	150	
Jurisdiction de Ghiul hissar . . .	160	
de Haneid	300	
de Yalli Kessry.	80	
de Sandughi.	50	
Gouvernement de Breigha.	160	
de Carassy	40	
de Teké.	27	
de Glayé.	210	
de Isenghemid. . . .	450	
de Ala.	110	
de Sivas.	490	
de Tokat.	260	
de Mikdé.	120	
de Yenisherry	210	
de Yenni-il.	90	
d'Amasie.	180	
de Bozauk	70	
de Zurem	150	
de Diyunik.	120	
de Dzanik.	800	

	Bourses-rumi.	Piastres.
Gouvernement d'Aarabkir . . .	320	
Province de Caramanie.	200	
d'Ashery.	210	
de Kaisarie	120	
d'Akserai	120	
d'Adana.	200	
de Silis	110	
d'Iz il.	300	
d'Ekin	90	
Tripoly de Syrie.	120	
Damas (ou Sham Sherif).	400	
Alep (Haleb)	600	
Kelis	120	
Agras	70	
Meras	200	
Anitab.	240	
Gouvernement de Malatie. . . .	120	
de Rica	200	
d'Ahmed.	110	
de Hisni Mansur . . .	80	
de Diarbekir	300	
de Mussil.	300	
d'Etzerun	450	
de Trebisonde	300	
de Gelder	200	
de Van	110	
de Karis.	150	
Bagdad, Bassora, Merdin et environs	500	

	Bourses-rumi.	Piastres.
Isle de Tenedos	45	
de Metelin	180	
de Chio	380	
de Stanchio	150	
de Candie	560	
de Kubrus (ou Chypre).	850	
de Tyno	45	
Isles dépendantes du Capitan Pacha	180	
Le Caire (ou Messir). . . .	1,350	
Plusieurs autres revenus dont on donnera un détail séparé	1,455	
Total du kharriazzy pour la Romélie et l'Anatolie.	39,077, ou	19,538,500

SECONDE BRANCHE DES REVENUS FIXES,

Laquelle comprend les Taxes générales suivantes ou les Fermes de l'Empire.

	Bourses-rumi.	Piastres.
Mukata (fermes enregistrées dans le Bash-Muhassebe, etc.).	4791	
L'Ogialik de Bulgarie . .	520	
L'Agalik de Turcomanie.	450	
Le corps des Chingâni (Gypsies ou Bohémiens). . .	2690	
Gebeluyan lokaf humayun.	280	

	Bourses-rumi.	Piastres.
Emlaki humayun	350	
Gebeluyan du Timar et Ziamet, possédé par des personnes âgées ou infirmes.	470	
Bedeli Nuzul du Timar et Ziamet de Romélie et de Natolie	3580	
Avarigi Hané (pour cent des immeubles)	2959	
Impôt sur le tabac, sur les mines d'argent, etc., et contributions des administrateurs	2300	
Mukata, Misan sur la soie, le mastique, l'huile du pays de Brusa	729	
Droit payé par les marchands de moutons. . .	780	
Puits salins ou mines de Hassar	1200	
Poisson, bois, etc., du Metelin et de ses ports; impôt sur les poids à Constantinople.	2800	
Payé pour la bouche du Sultan par certaines cités, villes et villages. . .	1300	
Par la Communauté des bouchers.	600	

	Bourses-rumi.	Piastres.
La douane de Constantinople.	1872	
Droit sur le tabac . . .	1287	

Nota. Ce droit est assigné de la manière suivante.

855	bourses aux propriétaires du Malikané.
232	au Muphti.
200	à la monnoie impériale.
1,287	

	Bourses-rumi.	Piastres.
Revenus des maisons appartenantes à l'arsenal . .	1280	
Droit sur le tabac de l'Arabie et de Id.	700	
Il en est assigné 400 bourses aux propriétaires susmentionnés, et 300 à la monnoie impériale.		
Revenus des fermes appartenantes à la Mecque et à Médine	2800	
Diverses petites fermes destinées à des œuvres de charité	2995	
TOTAL des revenus fixes.	75,871, ou	37,935,500

2. REVENUS EXTRAORDINAIRES.

	Bourses-rumi.	Piastres.
Du Muagili et du Mukata.	5772	
Droit sur le tabac . . .	3065	
Confiscations et héritages .	1327	
Fermes du Caire	1650	
Sur le tabac, d'après un nouveau réglement. . . .	400	
Le Zaësé payé par le Visir et par les autres ministres pour leurs charges. . .	1800	
Il y a en outre ce qui est payé à la nomination d'un Visir ou de tout autre ministre		
	89,885, ou	44,942,500

TOTAL du revénu de l'empire ou du trésor public, appelé le *Miri*, 44,942,500 piastres, ou 4,494,250 l. sterling (environ 108 millions de notre monnoie). Depuis que ce calcul a été fait, le change est encore plus au désavantage de la Turquie, ou pour mieux dire, la monnoie de ce pays a considérablement baissé de titre.

Les revenus de la Valachie et de la Moldavie ne sont par portés ici; elles ne devoient rien payer pendant les trois années qui ont suivi la conclusion de la paix entre la Russie et l'empire ottoman.

Dépenses annuelles du Miri.

	Bourses-divani.	Piastres.
Solde des gardes de la cité ou milice de Constantinople.	22,700	
Appointemens des bostangis et des personnes attachées à la bouche du Sultan. .	700	
Appointemens des agas et des officiers du palais du Sultan	1700	
Au harem du vieux palais.	1800	
Aux eunuques du Sultan .	800	
A l'aga du sérail de Galata.	501	
Dépenses de la bouche (bourses - rumi).	1800	
Au chef des bouchers. . .	600	
Dépenses des écuries impériales.	600	
Assignations arbitraires. .	1250	
Donations à la Mecque et à Médine	9000	
Solde des matelots de la flotte	2700	
Approvisionnemens de la flotte.	800	
Dépenses de l'amirauté. .	1800	
Pensions des sultanes et des kans de Crimée déposés.	1372	
Solde de la garnison de Viden.	1250	

	Bourses-divani.	Piastres.
Solde de toutes les autres forteresses de l'empire ottoman	18,000	
Solde de celles de Bosnie. .	1970	
Pour l'entretien des recrues.	472	
Dépenses du département appelé Kuchuk Kalem.	1200	
Solde des préposés à la garde du Danube.	3521	
Dépenses pour l'entretien des postes	1700	
TOTAL des dépenses de l'empire à la charge du trésor public ou *Miri*	76,236, ou	36,968,133

Somme à-peu-près égale à 3,696,813 liv. st. ou environ 78,700,000 l. de notre monnoie.

Revenus.	4,494,250	liv. st.
Dépense.	3,696,813	
Surplus.	797,437	liv. st.

TABLEAU de comparaison des dettes et des créances du Miri en 1776, après la conclusion de la paix avec la Russie.

Le Miri devoit

	Piastres.	Piastres.
Au trésor de la Mecque et de Médine. . . .		1,350,000
A l'hasné		45,550,000
A l'arsenal. . . .		6,500,000
		53,400,000

De l'autre part, le miri devoit . .		53,400,000
	Piastres.	Piastres.
Il étoit dû au Miri		
Par la ferme du tabac.	3,786,000	
De diverses branches de revenus	6,000,000	17,266,480
Balance sur les paiemens annuels à la trésorerie	7,280,480	
	17,066,480	
Partant, la dette du Miri étoit à cette époque de. . . . . . ou environ 3,633,351 liv. st. et 87,200,000 liv. de notre monnoie.		36,133,520

L'*hasné* ou trésor particulier du Sultan doit être maintenant le premier à fixer notre attention. Les sommes qui s'y versent sont de beaucoup supérieures en quotité à celles qui entrent dans le miri, et néanmoins elles ne sont appliquées qu'en très-petites portions aux besoins de l'état. Cela arrive dans les tems de guerres et autres grandes circonstances, et même il ne fait alors que prêter au trésor public dont il reste créancier.

Les dépenses ordinaires payées sur ce trésor sont presque bornées à celles du sérail : elles sont très-considérables, quoique fort diminuées depuis l'époque des réformes opérées par le sultan Mustapha III.

Ses dépenses extraordinaires se sont quelquefois élevées à de très-fortes sommes. La nécessité de s'assurer de la fidélité des janissaires dans les momens d'émeutes populaires a souvent exigé de gros sacrifices. A l'avénement d'un Sultan, au milieu des brigues des factions contendantes, on se trouve également forcé de répandre de grosses sommes puisées dans ce trésor; et dans quelques circonstances, il a fourni, pour soutenir la guerre, des fonds plus considérables que ceux pour lesquels il s'est fait déclarer créancier du miri.

La recette peut être divisée comme celle du miri, en deux classes, la recette fixe et la casuelle. Celle-là est bien peu considérable en comparaison de celle-ci.

Les revenus fixes de l'hasné consistaient autrefois dans les tributs suivans.

Du Caire. . .	600,000	Piastres.
De la Valachie.	230,000	
De la Moldavie.	260,000	
De Raguse . .	20,000	
	1,110,000	Piastres (111,000 liv. st. ou 2,664,000 l. de notre monnoie.)

Ces revenus fixes ont entièrement cessé, ou au moins il n'est guères possible de compter sur eux. Le tribut de Raguse, le seul qui soit payé régulièrement, ne consiste qu'en douze mille sequins, ou six mille livres sterling, tous les trois ans. Ceux de Moldavie et de Valachie sont nuls quand la Porte est en guerre avec la Russie; et le Caire est si légèrement soumis à la Porte, qu'au lieu d'en recevoir un tribut régulier, on est obligé d'y envoyer fréquemment de très-fortes sommes pour corrompre les beys et pour s'assurer de leur obéissance, en fomentant entr'eux des divisions.

Les revenus casuels de l'hasné sont :

1.° Le produit des mines, qui, depuis peu, a été considérablement diminué.

2.° La vente (car cette vente est réelle) de toutes les places et postes de

l'empire. Cette branche de revenu a beaucoup diminué par rapport au mauvais état des provinces. Le pachalat du Caire comptait ordinairement 75 mille livres sterling. L'emploi de cadi, dans une grande ville, se vendait de 2 à 5 mille livres sterling et même au-delà.

3.° Le droit de 10 pour cent sur tous les héritages.

4.° Les successions des officiers du sérail et de ceux de la Porte ou de l'empire, le Sultan étant de droit leur héritier, à l'exclusion totale de leurs enfans et de leurs parens. Les individus formant le corps de l'ulema sont seuls exceptés de cette loi.

5.° Les confiscations de biens de tous les officiers disgraciés ou mis à mort.

6.° La possession à titre de déshérence des biens de ceux qui meurent sans héritiers connus.

7.° Les amendes.

8.° Les présens que font au Sultan les grands officiers et les cours étrangères.

Rien n'est plus incertain que les conjectures que l'on peut faire (car un calcul exact est impossible) sur le montant de chacune de ces branches du revenu de

l'hasné.

l'hasné. Plusieurs d'entr'elles sont sujettes à de fortes augmentations ou à des diminutions considérables, et les autres à des dilapidations immenses. On ne peut douter néanmoins qu'elles ne surpassent infiniment celles du miri, puisque la principale occupation d'un pacha est de fouler, par tous les moyens possibles, les habitans de sa province, et que ces hommes n'ont pas plutôt amassé de grandes richesses, que le Sultan les destitue ou leur envoie le cordon pour augmenter son trésor du produit de leurs dépouilles.

Chaque Sultan dépose ce que l'on appelle son trésor dans les caves du sérail, et tous regardent comme un devoir de laisser après eux le plus de richesses qu'il leur est possible. Ils attachent même à cette économie une portion de leur gloire.

Les biens héréditaires appartenant personnellement aux individus qui composent l'ulema, forment dans leur ensemble un fonds considérable, qui, dans les opérations ordinaires du gouvernement, ne peut être appliqué aux besoins de l'état. L'ulema, comme nous l'avons vu, est le seul corps d'hommes qui,

tenant des emplois de l'empire, conservent néanmoins l'hérédité de leurs propriétés dans leurs familles ; on doit supposer, par cette raison, que ces mêmes hommes seront toujours un objet d'envie pour la jalouse avarice du Sultan ; et cependant leur crédit est tel, que toute entreprise que l'on voudrait tenter sur leur trésor ne pourrait manquer d'être suivie des plus dangereuses conséquences. L'existence seule d'un semblable trésor est néanmoins un sujet de très-grande importance, par rapport à l'influence qu'il a nécessairement dans les circonstances ordinaires et extraordinaires de l'état.

Dans les cas ordinaires, il sert à entretenir un corps formidable d'hommes qui sont toujours en opposition avec le Sultan ; mais comme ces mêmes hommes ont peu de relations d'intérêt avec le peuple en général, leurs richesses ne semblent être enlevées au commerce ou à l'agriculture, que pour nourrir un assemblage de nouveaux tyrans. Dans les cas imprévus, et lorsque la chose publique se trouve en danger, il n'est guères douteux que ce trésor lui-même ne fût sacrifié à la con-

servation de l'état ; mais il est probable que cette mesure ne serait point adoptée sans une violente opposition de la part de l'ulema, qui se déciderait avec peine à un semblable sacrifice, et ne se déterminerait peut-être à le faire que quand il n'en serait plus tems.

Les trésors des mosquées forment encore une très-grande masse de fonds. Ils se grossissent des revenus qui leur ont été affectés à l'époque de leur fondation et des donations qui leur ont été faites depuis, et qui leur sont faites chaque jour. Le fanatisme dont sont atteints la plus grande partie des riches musulmans, les portant à faire très-fréquemment de ces donations dans la richesse desquelles ils se plaisent à briller : l'ensemble de ces richesses dans toute l'étendue de l'empire doit s'élever à des sommes immenses. Comme ces trésors sont sous la sauvegarde de la religion, il en résulte que l'on ne peut y porter la moindre atteinte avec impunité. Leurs revenus ordinaires sont ou doivent être employés à l'entretien de la mosquée et à des œuvres pies ; mais il y a en outre dans leurs caveaux des masses d'or et d'argent qui

seraient très-considérables, si les gardiens ne s'en appropriaient pas très-souvent de fortes portions. La loi défend expressément que ces trésors soient consacrés à d'autres usages qu'à des actions nécessitées ou commandées par l'intérêt de la religion; mais l'on y a recours, lorsque le trône impérial se trouve dans un danger imminent, parce qu'alors on suppose que la religion mahométane est elle-même en péril.

Telles sont les sources, et autant qu'il est possible de l'approximer, le montant des revenus et des charges de l'empire ottoman. La manière de lever les impôts de toute nature, et les conséquences probables de ce mode, donnent matière à des observations de la plus haute importance, suffisamment sensibles à l'œil de l'Européen éclairé, mais que le Turc ignorant ne peut comprendre, ou dédaigne d'approfondir.

Le défaut de vues nettes et précises sur l'important sujet des finances donne à la cour cette rapacité qui descend du magistrat suprême aux derniers de ses officiers, et qui tend à épuiser le peuple sans augmenter, ou, pour mieux dire,

en diminuant les ressources du gouvernement. La vente publique des offices de toute dénomination est devenue une source de revenu fixe. Ce n'est pas seulement le trésor que ces ventes enrichissent, toutes considérables que soient les sommes qu'elles y font verser; dans le sein du sérail, où l'on intrigue sans cesse, où l'on dispose de tous les emplois, rien ne se fait que par l'appât de l'or; et si, comme nous l'avons déjà dit, ce mal est suivi des plus fâcheuses conséquences dans la distribution de la justice, il n'a pas de résultats moins funestes dans tout ce qui est relatif aux finances.

C'est d'après ce pernicieux système, que les pachas envoyés dans les provinces éloignées mettent leur unique attention à attirer à eux tout ce qui leur est possible d'extorquer à leurs administrés. Ils sont toujours trompés par les officiers qui sont sous leurs ordres immédiats; et ceux-ci le sont également à leur tour par leurs subalternes. Cette chaîne de vexations se termine au point d'où elle était partie, c'est-à-dire dans le pouvoir du despote, qui, de tems en tems,

pressure dans ses coffres l'éponge avec laquelle cette horde de brigands avait absorbé la propriété du peuple.

Comme les mahométans ne payent ni capitation ni impôts personnels, et qu'ils contribuent en général très-peu aux charges de l'état, les pachas sont obligés d'imaginer d'autres moyens de leur extorquer de l'argent; mais les chrétiens sont toujours ceux qui ont le plus à souffrir.

On vante la douceur du gouvernement turc, et l'on s'appuie sur ce qu'il souffre que l'étranger paye de moindres droits que le Turc lui-même : ceci peut être tout au plus considéré comme une preuve de l'ignorance de cette nation en matière de commerce; car un gouvernement sage et guidé par une politique éclairée saisira toujours les moyens d'encourager, de propager la connaissance, le goût du commerce parmi ses propres sujets plutôt que parmi les étrangers. Le droit que paient les étrangers est de 3 pour 100, tandis que celui qu'on exige des naturels varie, suivant les lieux, depuis 5 jusqu'à 7 et même 10 pour 100. Le moindre droit est celui de 5 pour 100, qu'ils acquittent à Constantinople et à

Smyrne, sur quelques articles importés par l'étranger; mais dans la plus grande partie du reste de l'empire, le droit légal sur les marchandises est en général de 10 pour 100. Peyssonel contredit ce qu'a avancé Tott à ce sujet; mais il est lui-même dans l'erreur; car, quoi qu'il en dise, le droit ordinaire est appelé *acheria*, ou dixième, du mot arabe *achir*. L'impôt légal n'est qu'une faible portion de ce que paie le marchand. Dans tous les pays, les étrangers sont plus sujets à être foulés que les naturels; mais là, il n'y a point de doute que les sujets eux-mêmes ne soient absolument écrasés, d'après les preuves que cite Tott, et qui ne sont nullement rares.

Il résulte de la distinction parfaite qui existe entre le trésor public et celui du Sultan, que lorsque le premier se trouve dans l'épuisement le plus absolu et est hors d'état de faire face aux dépenses publiques les plus urgentes, le dernier est comblé d'un superflu qui se dissipe en frivolités. Quelqu'intime qu'on puisse supposer la liaison entre la splendeur du trône et la gloire de l'état, les besoins de celui-ci devraient raisonna-

blement avoir la préférence ; mais en Turquie le soin de fournir de diamans le harem du Grand-Seigneur est d'une bien plus haute importance que celui de favoriser les opérations militaires ou commerciales. Si l'état actuel des finances de la Turquie paraît incompatible avec la durée et la prospérité de cet état, que ne doit-on pas prévoir et redouter pour l'avenir !

On ne considérera pas comme énorme la dette du miri en 1776, si l'on a égard aux efforts qu'il a été obligé de faire à cette époque, et au taux énorme auquel ont dû s'élever les dépenses occasionnées par la précédente guerre. La flotte qui avoit souffert un échec si terrible à Tchesmé se trouvait rétablie sur un pied plus formidable qu'on ne l'avait jamais vue ; et le trésor sembloit avoir épuisé, pour y parvenir, jusqu'à sa dernière ressource. La dépense de cette caisse n'en a pas moins toujours augmenté depuis ; et il n'est pas probable que le miri parvienne jamais à se liquider avec l'hasné, s'il n'obtient une décharge entière du trésor du Sultan, mesure violente qui n'entre guère dans la politique du sérail.

Nous avons donc à examiner ici quelles sont les conséquences probables de la pénurie extrême dans laquelle se trouve le miri, pour un gouvernement qui n'a en finances aucunes des connaissances avec lesquelles les politiques modernes se sont familiarisés, et qui, par cette raison, se trouvera à bout de ses ressources sans avoir songé aux moyens d'y remédier.

Les revenus de l'empire diminuent chaque jour; mais comme les exactions des pachas ne font qu'augmenter, tandis que les moyens de les satisfaire décroissent à un degré alarmant pour la Porte, ce qui occasionne l'oppression des mahométans, et la détresse plus affreuse encore dans laquelle languissent les sujets chrétiens de la classe indigente, il est plus que probable qu'une grande crise se prépare, et ne peut être éloignée. Le Sultan, malgré toutes les raisons qu'il a d'en agir autrement, se verra forcé d'ouvrir les trésors du sérail, et même d'avoir recours, pour dernière ressource, aux dépôts sacrés que renferment les mosquées, et aux richesses de l'ulema. Quel désordre, quelle confusion, quelles alarmes ne doit-

on pas redouter de ces moyens extrêmes et indispensables ! Quels mouvemens révolutionnaires ne produiront-ils pas dans les provinces ! Et à quoi ne doit-on pas s'attendre en considérant la détresse, et par conséquent la faiblesse de la Porte ! Une anarchie universelle sera la suite nécessaire de ces mouvemens, et chaque pacha ne s'occupera alors que des moyens de secouer le joug du Sultan, et d'assurer sa propre indépendance.

Il reste des ressources sans doute pour prévenir de si grands maux ; mais pour les employer, il faudrait un autre systême de gouvernement ; systême incompatible avec la politique, avec les habitudes, et peut-être même avec les loix fondamentales de l'état.

Les revenus ont été depuis peu considérablement augmentés par des améliorations dans l'administration des différentes branches, et principalement dans les fermes.

L'altération de la monnoie courante est une ressource que les souverains ont quelquefois employée comme mesure de finance. Sous ce point de vue, les observations suivantes sur la monnoie turque

pourront satisfaire la curiosité du lecteur.

L'alliage dans les pièces d'or est d'argent et non de cuivre.

Le zurmachbub de Constantinople, monnoie d'or de Machmut, d'Osman et de Mustapha, pèse 13 karats, et est à 22 karats $\frac{1}{2}$ de fin et 1 $\frac{1}{2}$ d'alliage en argent; le mitcal, ou 24 karats d'or fin, vaut 6 dollars$\frac{1}{2}$. Ces pièces passent pour 3 dollars et demi.

Les zurmachbubs d'Abdulhamid et de Selim sont à 19 karats de fin, et passent pour 3 dollars $\frac{1}{2}$.

Ceux du Caire pèsent 13 karats, et passent en Turquie pour 3 dollars $\frac{1}{4}$. Ils sont depuis 17 et 18 jusqu'à 19 karats de fin.

Les fundukli de Machmut et de Mustapha pèsent 17 karats $\frac{1}{2}$. Ils sont à 23 karats de fin, et passent pour 5 dollars.

Monnoie d'argent.

Une livre d'argent est égale à cent drachmes.

Dans les piastres, il n'y a que 40 drachmes d'argent pur à la livre.

Celles d'Abdulhamid, 34 drachmes. On les altère de deux karats à la monnoie, ce qui fait qu'elles ont une valeur moindre de celle qu'elles devraient avoir.

Celles du sultan Selim, l'empereur actuel, ont encore moins de valeur.

CHAPITRE III.

Forces militaires de l'Empire Ottoman.

L'ÉTAT de la force militaire en Turquie est un objet qui mérite le plus sérieux examen, puisque c'est à son aide que l'empire est venu au degré de toute-puissance auquel on l'a vu monter, et que c'est sur elle qu'il semble aujourd'hui asseoir sa tranquillité. En dévoilant la faiblesse de cette masse désorganisée, nous remonterons d'abord aux causes qui lui ont anciennement assuré ses succès, et qui, ayant cessé d'agir, ne conservent aujourd'hui à l'état que l'ombre de sa première splendeur. Nous examinerons ensuite quel est son état présent; et après avoir tracé le tableau des divers corps qui la composent, nous considérerons leur mérite militaire, leur tactique, et leur droit de la guerre : le lecteur sera alors à portée de se former une opinion juste du degré de considération que doi-

vent obtenir les armées turques. L'état de la marine de ce pays ne fixera pas moins nos regards. Nous indiquerons quelles sont les tentatives que l'on a faites jusqu'à présent pour la rendre plus respectable, et nous aurons lieu de nous convaincre qu'elles auraient été couronnées de succès, si quelque chose pouvait être perfectionné en Turquie. Enfin, nous appellerons l'attention sur les fortifications de cet empire, et principalement sur celles que l'on suppose être les plus importantes pour sa sûreté.

Il est démontré que la puissance des Turcs a été jadis formidable pour leurs voisins, non-seulement par rapport à leur nombre, mais encore par la supériorité de leurs institutions civiles et militaires, auxquelles ne pouvaient être comparées celles de leurs rivaux, qui ne surent jamais se former un plan raisonnable. Ces nations ennemies des musulmans, souvent gouvernées par des prêtres, par des courtisans ou par des femmes, n'avaient aucunes notions d'un bon système de finance, ne savaient employer que de petites ressources dans les circonstances impérieuses, et ne pouvaient

opposer, même aux Turcs, des moyens raisonnables d'attaque ou de défense; elles gémissaient sous un gouvernement féodal, au milieu des dissentions intestines, et n'avaient pas même la prévoyance nécessaire pour former entre elles des alliances sages et durables. Toutes tremblaient au seul nom des Turcs, qui, pleins de la confiance que leur avait inspiré de longs succès, méprisaient les chrétiens, non moins sous le rapport de leurs talens militaires, que sous celui de leur religion. Vains et orgueilleux, la soif de conquérir était devenue pour les Ottomans un plaisir, une passion et même un moyen de salut; la satisfaire était considérée par eux comme une voie sûre pour arriver plus promptement à ce séjour de délices que leur annonçait la loi de Mahomet. C'est dans cette source qu'ils puisaient leur zèle pour l'agrandissement de leur empire, ce farouche enthousiasme, ce sentiment exalté, plus puissant chez eux peut-être que le patriotisme éclairé des héros de l'antiquité: c'est de cette même source que provenait leur profond respect pour la profession des armes et la gloire qu'ils attachaient à

se montrer parfaitement soumis à la discipline la plus rigoureuse.

L'empire ottoman a été gouverné par de grands hommes, depuis Othman I jusqu'à Mahomet IV. Les exceptions, si l'on doit en admettre quelques-unes, ont été si peu importantes, que le génie militaire qui animait le peuple n'en fut pas éteint. Si quelquefois il paraissait ralenti, il redoublait de violence au commencement de chaque nouveau règne. Ce fut le sultan Amurat I qui le premier établit en Turquie une armée permanente; ce fut lui qui, après avoir étendu le cercle de ses conquêtes depuis l'Hellespont jusqu'au Danube, forma le projet bien entendu de conserver son empire par un corps de milice accoutumé à la discipline, et qu'il eut soin d'attacher à sa personne par des priviléges particuliers.

Dans cette vue, il s'empara de chaque cinquième enfant de tous les chrétiens qui se trouvaient sous sa domination, et qui étaient âgés de plus de quinze ans; il les confia pour deux ou trois années aux soins de laboureurs, chargés de les endurcir au travail, et de les élever dans

la

la religion mahométane; et ensuite on leur enseigna avec un soin particulier le maniement des armes. Pour les familiariser mieux encore avec le carnage, on les accoutuma à faire l'essai de leurs sabres sur leurs prisonniers ou sur les criminels. Lorsque l'on se crut parvenu à bannir de leur cœur tous sentimens d'humanité, on les enrôla dans le corps des *yenicheri* (nouvelles troupes) ou janissaires, et ils formèrent l'élite de l'armée turque. L'institution des janissaires donna à cette époque une supériorité décisive aux armes des Turcs; ils avaient adopté un système de discipline, une organisation bien combinée, qui n'avaient point encore de modèle dans les armées des autres puissances de l'Europe. Ces légions fameuses furent long-tems la terreur des nations environnantes; et on continua à les regarder du même œil jusqu'au milieu du dix-septième siècle. A cette époque, la puissance des Turcs commença à rester dans une sorte de stagnation; leurs efforts pour s'agrandir éprouvèrent bientôt de puissans obstacles; et ce ralentissement forcé doit être considéré comme le prélude d'une déca-

dence vers laquelle ils n'ont cessé de s'incliner depuis, et qui devient de jour en jour plus effrayante pour eux. Plus les années s'écoulent, et plus leur dégradation est sensible. La discipline de cette soldatesque féroce ne pouvait être protégée que par des souverains également féroces. Les Sultans n'eurent pas plutôt abandonné les camps pour se livrer aux débauches du sérail, que les janissaires, cessant de respecter leur autorité, se révoltèrent à diverses reprises, et renversèrent du trône le monarque qui leur paraissait indigne de tenir les rênes de l'empire.

Le sultan Mahmud, qui redoutait l'esprit guerrier et turbulent de ce corps, mit toute sa politique à le plonger dans l'avilissement. Il permit que des hommes de la plus basse classe du peuple, que des gens à juste titre regardés comme infâmes, s'enrôlassent dans les janissaires. Il en résulta que ce corps fut considérablement augmenté, et que sa réputation dégénéra en proportion. Un grand nombre d'entr'eux sont notés pour leur poltronnerie aussi bien que pour les vols et pour les autres cri-

mes dont ils se rendent journellement coupables ; tandis que les autres, énervés par la vie oisive qu'ils mènent dans le sein des villes, et par l'habitude de se livrer aux professions les plus viles, ne conservent rien de militaire que le nom de janissaires qu'ils continuent à porter. On verra dans l'extrait de leur histoire tous les efforts que l'on a faits jusqu'à présent pour les anéantir.

Peysonnel fait une pompeuse énumération des distinctions connues dans l'armée turque et du code militaire du sultan Soliman, qui détermine sa constitution et sa discipline..

Ces distinctions sont la suite nécessaire de la nature d'un corps d'armée. Les Turcs ont les mots *sag-kol* et *sol-kol* (aile droite, aile gauche); *ortas, buluk, seymens* (différens noms de corps); ils ont aussi des titres de grades militaires, comme *janizar-aga, seymen-bashi, koul-kiaiassi*, etc. Mais ces noms ne prouvent rien en faveur de leurs connaissances dans les détails de la tactique. C'est un des caractères du gouvernement turc, d'employer une quantité prodigieuse de formalités et de réglemens qui

ne s'observent jamais. Il est donc vrai que le code du sultan Soliman existe ; mais personne ne le lit, et ce serait une absurdité que de vouloir le mettre en pratique.

Ainsi je vais passer à

L'ETAT de l'Armée Turque d'après les données les plus certaines et les renseignemens recueillis de personnes qui, pendant un grand nombre d'années, ont été à portée d'en suivre les variations.

INFANTERIE.

	Nombre d'hommes.
1. Janissaires	113,400
2. Topgis, troupes formant l'artillerie. Suivant les anciennes institutions, ils devroient être au nombre de 18,000, mais ils n'ont jamais excédé quinze mille.	15,000
3. Bombarjis, corps des bombardiers.	2,000
4. Bostangis, gardes des jardins : ils sont maintenant commis à la garde du palais.	12,000
5. Metergis ; ceux qui dressent les tentes et qui asseyent le camp. . .	6,000
6. Messirlis, envoyés d'Egypte. — Infanterie et cavalerie.	3,000

7. Soldats de la Valachie et de la Moldavie	6,000
8. Leventis ; troupes de la marine. En tems de paix elles sont très-peu nombreuses, et en tems de guerre elles s'élèvent au plus à	50,000
Total de l'Infanterie. . .	207,400

CAVALERIE.

1. Spahis payés régulièrement. . .	10,000
2. Serragis, destinés au service de l'infanterie et des bagages, et enrôlés dans les provinces par les pachas. Ils servent de corps de réserve dans les cas de dangers imminens. . .	6,000
3. Zaines et Timariots, corps de cavalerie ; troupes féodales	132,000
4. Gegebys, armuriers commis à la garde des poudres, des armes et des magasins. On s'en sert occasionnellement comme corps de réserve pour la cavalerie. Suivant les loix militaires de l'empire, ils devroient être au nombre de 30,000 ; mais on en compte à peine	13,000
5. Miklagis ; ceux qui accompagent les Spahis.	6,000
6. Segbans, préposés à la garde des bagages de la cavalerie.	4,000

7. Volontaires fournissant leurs chevaux ; jamais plus de.		10,000
Total de la Cavalerie. . .		181,000
Infanterie.		207,400
Cavalerie		181,000
Total des Troupes Turques.		388,400

De cette quantité on doit déduire :

1. Les leventis, qui appartiennent à la flotte, et ne peuvent être employés qu'auprès des côtes où se trouve cette même flotte.	50,000	
2. Pour la garnison de Constantinople, quoique l'on n'y en entretienne pas toujours une si grande quantité en tems de guerre. .	20,000	
3. Garnison des forteresses et des frontières de l'Europe et de l'Asie	100,000	
4. Les bostangis, quand le Grand - Seigneur n'est point en campagne. . .	12,000	
	182,000	182,000
La quantité de troupes disponibles pour entrer en campagne est donc de		206,400

Les miklagis, et ceux qui servent le

Visir, les Begliers-beys et les Pachas, ne vont jamais au combat, et ne font que grossir le nombre de l'armée : on peut les porter à près de 20,000

Reste. 186,400

L'effectif des hommes à opposer à l'ennemi sur le champ de bataille se réduit donc à 186,400.

Comme on ne tardera pas à le voir, la discipline qui règne dans les armées turques contribue fort peu à augmenter leurs forces. Leur nombre est donc tout ce que l'on doit considérer ici ; et c'est en effet sur lui que la Porte peut uniquement compter aujourd'hui. Il est en conséquence bien alarmant pour elle de voir que ce nombre même est plus qu'incertain. Le Grand-Seigneur a souvent eu beaucoup de peine à réunir 100,000 hommes ; et en 1774, où il a usé de toutes les ressources qu'il pouvait raisonnablement employer, il n'a pu en mettre en campagne que 142,000.

Cette quantité est encore considérablement diminuée par la désertion. En 1773, la Porte envoya vers Trebisonde 60,000 Janissaires, qui devaient y être

embarqués pour la Crimée. Il en arriva à peine 10,000 à destination, le reste s'étant dispersé sur la route. Les Turcs, outre leurs troupes réglées, puisaient autrefois de nombreux renforts parmi les Tartares, dont la manière de faire la guerre n'était pas moins barbare que celle des Musulmans. Ils sont maintenant privés de ce secours par la cession qu'ils ont faite à l'Impératrice de Russie des provinces tartares; de sorte qu'à l'avenir il ne leur serait pas possible d'opposer à cette puissance un nombre de troupes égal aux siennes.

La dernière ressource de la Porte est dans les volontaires; mais quelques observations suffiront pour démontrer combien peu elle doit encore mettre de confiance dans de semblables forces.

Anciennement, lorsque la nation entière partageait en quelque sorte l'enthousiasme qui animait les guerriers janissaires; quand le peuple était encouragé par ses succès, et que chacun s'était plus ou moins familiarisé avec l'usage des armes, ces volontaires pouvaient être considérés comme aussi braves qu'utiles à l'état qu'ils étaient appelés à dé-

fendre ; mais à présent ce ne sont guères que des hordes indisciplinées, excitées au combat par un moment de témérité ou par l'amour du pillage. Les uns marchent parce qu'ils craignent, en restant dans leurs foyers, de s'exposer au mépris, aux sarcasmes de leurs voisins ; d'autres, pour s'assurer les priviléges et les avantages pécuniaires qu'ils peuvent prétendre comme attachés à une chambre (ou compagnie) de janissaires. Enfin, une autre partie de ces volontaires est composée de voleurs, de bandits, qui ne songent qu'au butin qu'ils peuvent s'approprier, et qui vont et viennent à cet effet, exerçant par-tout leurs ravages, et enhardis par la profession militaire dont ils se font un bouclier.

Les Mollahs et les Moujahims crient du haut des minarets des mosquées, dans les tems de guerre, que tout bon Musulman est appelé à combattre les infidèles; et ils exposent de là l'énumération de toutes les obligations qui font aux vrais croyans un devoir de prendre les armes.

Il arrive souvent alors qu'un accès d'enthousiasme s'empare d'un jeune homme (j'en ai connu beaucoup en Asie qui

s'étaient enrôlés de cette manière); il prend une paire de pistolets des plus riches (s'il peut se les procurer, car les Turcs mettent tout leur orgueil dans l'éclat de leurs armes), un sabre monté en argent et une carabine : il monte à cheval, et vole au combat contre les infidèles, pour les forcer à se faire musulmans, et pour ramener avec lui de jeunes filles destinées à garnir son harem. S'il ne se repent pas de sa témérité et ne retourne point en arrière avant d'avoir aperçu le camp ou après y être arrivé, il ne tarde pas à apprendre par les autres quels sont les dangers qu'il va braver, et combien il est difficile de vaincre les infidèles. Enfin, lorsqu'il veut pousser plus loin l'expérience, et reconnaît qu'il n'y a rien à gagner pour lui que des coups, il enfonce l'éperon dans le ventre de son cheval, et se sauve à toute bride. C'est ainsi que dans toutes les guerres ces volontaires désertent par troupes entières, pillant dans leur chemin les infortunés paysans, et souvent les assassinant, sur-tout si ce sont des chrétiens. Leur but est de raconter, en rentrant chez eux, leurs nombreux traits de bravoure, et

d'affirmer par serment le nombre d'infidèles qu'ils ont tué. Les fantassins asiatiques désertent de la même manière et par milliers, quoique la plupart d'entr'eux soient janissaires.

On remarque néanmoins dans les troupes ottomanes des différences très-importantes. Les Turcs de l'Europe sont meilleurs soldats que ceux de l'Asie ; et on peut vanter sur-tout les troupes de la Bosnie, de l'Albanie et de la Croatie, plus voisines des frontières. Ces peuples sont en général très-robustes et très-belliqueux. Accoutumés dès l'enfance à l'usage des armes, ils sont presque toujours occupés à combattre les uns contre les autres ou contre la Porte ; ou bien ils s'exercent à piller sur les routes. L'Empereur avait affaire de ce côté avec un ennemi bien plus formidable que les Russes ; et outre cela ces Turcs, qui avaient à défendre leurs familles, leurs maisons, leurs biens, avaient à la guerre un intérêt qui n'existait pas pour les troupes asiatiques.

Plusieurs auteurs ont prétendu qu'il était possible de faire renaître chez les Turcs ce génie guerrier qui les avait au-

trefois rendus si formidables en les instruisant dans l'art militaire tel qu'il est pratiqué chez les nations européennes. Les efforts qu'ont fait à cet effet, et à plusieurs reprises, des officiers français, sans le moindre succès, sont des preuves très-fortes contre cette supposition. Le célèbre Bonneval, dont les aventures ont fait tant de bruit au commencement de ce siècle, y travailla sans relâche, et le baron de Tott, après lui, poursuivit le même objet. Cependant, malgré l'habileté et les constans efforts de ce dernier, l'indomptable bigotterie des Turcs rendit vaines toutes les peines qu'il prit à cet égard. On fait aujourd'hui un essai qui semblerait devoir promettre de plus heureux succès. On ne cherche pas, pour y parvenir, à discipliner les vieilles troupes, mais on lève de nouveaux corps dont nous parlerons dans la suite de ce chapitre. Si ce que nous venons de dire ne suffit pas pour démontrer l'inutilité de toutes ces tentatives, les observations suivantes sur l'état réel de leurs forces mettront cette question dans un jour plus grand encore.

Toute la force des armées turques gît

dans l'attaque ; mais il faut qu'elles y soient préparées. Prises au dépourvu, le plus petit nombre les met en fuite. Les Russes ne manquent jamais de vaincre les Turcs quand ils les attaquent, et par cette raison ils évitent d'être eux-mêmes attaqués ; ce qui est en général très-facile. Aujourd'hui l'attaque des Turcs (toute terrible qu'elle peut paraître à ceux qui la soutiennent pour la première fois) a cessé d'être redoutable pour les Russes. Ils savent comment la recevoir, et ne la craignent plus. Si l'Empereur eût à cet égard suivi la marche des Russes, il aurait été aussi heureux qu'eux au commencement de la dernière guerre, ainsi qu'il en a eu la preuve lorsqu'il a changé son plan d'opération.

Les Turcs, outre qu'ils se refusent à tout système d'amélioration, sont séditieux et mutins. Leurs armées sont encombrées d'un immense bagage, et leurs camps sont remplis de toutes les commodités que l'on trouve dans les villes, telles que boutiques, etc. ; car tel était leur usage quand ils erraient avec leurs hordes. Lorsque leur première fureur est abattue, ce qui arrive à la moindre ré-

sistance qu'ils éprouvent, la terreur s'empare d'eux, et ils n'ont pas comme autrefois de moyens de ralliement. Autant la marche de l'armée est lente en s'avançant sur le champ de bataille, autant elle est rapide dans sa retraite. Ils laissent derrière eux leurs bagages; ils abandonnent tout à l'ennemi, et ne se donnent pas même le tems d'enclouer leurs canons. La cavalerie (qui est la seule partie de l'armée qui mérite le nom de troupes) redoute autant sa propre infanterie que l'armée ennemie elle-même; car, dans une déroute, le fantassin fait feu sur le cavalier, pour s'emparer de son cheval et s'échapper plus promptement. C'est plutôt une populace assemblée qu'une armée disciplinée. On ne connaît chez eux aucuns de ces nombreux détails si nécessaires dans un corps bien organisé pour lui donner la légèreté, la force, la régularité requise, pour éviter la confusion, pour réparer les échecs, pour ne rien laisser d'inutile. On n'y distingue rien qui soit, comme chez nous, le résultat du raisonnement et de la combinaison. Ils n'ont aucun système d'attaque, de défense, de retraite; ils ne savent pré-

voir ni les accidens, ni les remèdes qu'il est prudent d'y apporter.

A tant de raisons, on peut ajouter l'opinion du célèbre capitan-pacha Gazi-Hassan, dont j'aurai beaucoup occasion de parler dans la suite de cet ouvrage. Après avoir fait de nombreuses tentatives pour améliorer la discipline des Turcs, il fut à la fin convaincu de l'inutilité de ses efforts. Il sentit qu'il était impossible de rien gagner sur ce point, et en abandonna l'espoir; mais il proposa un nouveau plan de campagne.

Son projet était de diviser une armée de 100,000 hommes en dix corps, qui auraient été chargés d'attaquer séparément, et que l'on aurait disposés de manière à ce que la retraite des corps repoussés ne pût renverser et mettre en désordre ceux qui n'auraient point attaqué. Il assurait que quelque mal que l'artillerie d'une armée européenne pût faire dans les rangs turcs, il n'était point d'armée qui fût en état de résister à dix attaques successives faites par les Ottomans. Ces attaques sont courtes, si elles ne sont point couronnées par le succès; mais le choc n'en est pas moins furieux,

et l'approche de dix mille hommes est aussi dangereuse que celle de cent mille en un seul corps, parce que si les premiers sont repoussés, ceux sur lesquels ils se replient prennent aussi-tôt la fuite. Malgré cette assertion, ceux qui connoissent les Turcs, connaissent aussi la difficulté, ou pour mieux dire, l'impossibilité de faire tenir les autres corps après la défaite d'un premier, sur-tout d'après l'esprit qui règne aujourd'hui parmi eux. Les anciens janissaires n'existent plus; outre cela, l'armée chrétienne, encouragée par des succès, aura toujours suffisamment de tems pour se remettre d'un échec. Hassan était brave comme un lion; mais il ne lui fut jamais possible de communiquer aux troupes un peu de son courage, quoiqu'il ne cessât de le tenter pendant dix-neuf ans qu'il fut en possession d'un pouvoir illimité. S'il ne put rien opérer pendant un tems où il exerçait une autorité presque souveraine, que doit-on espérer pour le moment présent, et sur-tout pour l'avenir? Des siècles s'écouleront avant que la Turquie donne naissance à un tel homme, et pourvu de semblables moyens.

Les

Les armes des Turcs méritent de fixer notre attention. Leur artillerie, qui est en très-grande partie fondue en cuivre, contient plusieurs belles pièces de canon; mais malgré les leçons nombreuses qu'ils ont reçues de beaucoup d'ingénieurs français, ils sont très-ignorans dans la manière de les manœuvrer (1).

---

(1) En parlant de l'artillerie, je ne dois pas omettre de citer un Ecossais qui a long-tems été employé au service de la Porte. Il se nomme Campbel, et est allié à une grande famille de l'Ecosse. Cet homme était très-jeune lorsqu'il quitta son pays, pour se soustraire, dit-on, aux poursuites que l'on se proposait d'exercer contre lui par rapport à un duel. Il se rendit aussi-tôt à Constantinople, et embrassa la religion mahométane. S'étant mis au service, il passa par différens grades, et parvint à la fin à celui de général des bombardiers, place qu'avait eue jadis Bonneval, et ce n'est qu'à cette époque qu'il commença à fréquenter ses compatriotes et les autres Européens. Il a été pendant plusieurs années à la tête de la fonderie d'ordonnance; et quoique dans son pays il n'eût jamais connu l'art de couler les canons, il y surpassa de beaucoup M. de Tott, sur lequel la religion mahométane qu'il professait, lui donnait beaucoup d'avantage. C'est un homme très-instruit, et qui parle les langues modernes avec beaucoup de facilité. On le regarde comme un être infiniment honnête; il est universellement respecté des Européens, par ses sentimens d'honneur, son intégrité, sa prudence et l'humanité de son carac-

Leurs canons de fusil sont très-estimés, mais ils sont trop lourds. Ce n'est pas qu'ils ayent une qualité supérieure aux canons de fer communs, qui ont été bien battus et qui sont de fer doux de Suède. On les fait ainsi. On entrelace autour d'une verge de fer un fil de fer vieux et doux, et on le forge, ensuite on perce la verge, dont souvent une partie reste, suivant que le fil de fer était plus mince ou plus épais, et le calibre plus ou moins large.

L'art de tremper les sabres est maintenant perdu, et toutes les lames d'une grande valeur sont anciennes. Néanmoins leurs sabres sont infiniment supérieurs à tous les nôtres, soit pour leur forme, soit pour leur legèreté. Un grand mal dans la cavalerie européenne est la pesanteur des sabres : j'ai souvent entendu de vieux cavaliers allemands s'en plaindre, et sur cette matière un vieux soldat est un bon juge. Il paraît assez mal-à-droit de donner à

---

tère. Les Turcs connaissent peu la manière de récompenser le mérite d'un tel homme ; car, après avoir rendu les plus importans services à la Porte, il en a été traité avec la dernière ingratitude, et maintenant qu'il est avancé en âge, on le néglige entièrement.

tous les sabres, dans un régiment, une pesanteur égale; on devrait avoir égard à la force du bras auquel ils sont destinés. Outre cela, un sabre léger bien affilé fera une blessure plus profonde que les sabres pesans dont nous avons coutume de nous servir. L'usage chez les Turcs est que chaque soldat choisit lui-même son sabre, et le prend toujours assez léger pour le manier avec facilité. Il en résulte que s'il manque son coup, il peut se remettre aussi-tôt en garde, tandis qu'un homme dont le sabre est trop lourd, s'il a porté un coup mal ajusté, est ordinairement perdu. La partie saisie par les doigts dans la garde des sabres européens est beaucoup trop épaisse, et affaiblit le poignet. On parle beaucoup chez nous de la proportion de poids qui convient aux différentes parties d'un sabre, et de la nécessité de le rendre pesant dans la main (1). Cela ne

---

(1) Le point d'appui est dans le doigt antérieur, et l'arrière-part de la main porte bas la pommelle. Mais un homme dans l'action ne tient pas sa main à la même hauteur. Il lève le bras, et il a par conséquent à lever en même-tems la poignée de son sabre : toute la puissance agissante est alors dans le coude et dans l'épaule, au lieu de se concentrer

doit pas être, excepté lorsque le nœud ou pommelle sort de la main et s'avance vers le coude; ce qui donne au combattant la facilité de relever vivement la pointe, par la force du poignet après qu'il a porté le coup; mais dans les deux cas le poids de la chûte se trouve diminué. Qu'un homme porte un coup d'un sabre dont la poignée est pesante, et qu'ensuite il en tire la lame, l'adapte à une autre poignée petite et légère et frappe un autre coup, il reconnaîtra alors la différence. Qu'il porte ensuite avec chacune de ces deux armes cinquante coups aussi vîte qu'il pourra, et il remarquera la différence de tems et de fatigue, ce qui ne lui laissera aucun doute. La finesse du tranchant d'un sabre turc et la vivacité que le bras donne à une arme légère, font plus que compenser la pesanteur du sabre. Toute l'attention des Turcs, depuis des siècles, s'est tournée vers la perfection de leurs sabres. C'est avec cette arme qu'ils ont

---

dans le poignet seul. On ne doit pas s'attendre que dans la chaleur du combat, des soldats, et surtout des recrues, feront usage de leur sabre, de la même manière que s'ils étaient à la parade.

conquis leur empire ; et certainement elle mérite l'attention pour le service de la cavalerie. Le tranchant de nos sabres n'est jamais assez aiguisé, et l'angle du tranchant l'est beaucoup trop. Relativement à sa courbure, un sabre turc a un avantage, en ce qu'un coup porté droit donne une blessure. C'est en outre un très-bon moyen de défense; car le bras étant tenu horizontalement et le sabre droit dans la main, un léger mouvement du poignet qui présente le tranchant à droite ou à gauche suffit pour couvrir le corps par la projection de la courbure. Le dos du tranchant, et non le tranchant même, sert alors à la parade. On enseignait autrefois aux janissaires à espadonner avec le sabre courbe. Le coup de pointe avec le sabre est aussi un bon moyen d'attaquer. Si l'on préfère pour la cavalerie le coup de pointe, plus le sabre est long et léger, meilleur il est, et mieux il fait l'effet de la lance ou du javelot. Le coup montant est celui que les Turcs redoutent le plus, comme étant le plus difficile à parer.

Plusieurs corps de cavalerie font usage de la lance, qui, lorsque l'on se présente de front, est peut-être la meilleure arme

que l'on puisse employer; mais comme la cavalerie turque tourne sur elle-même, et ne va jamais en ligne droite, elle ne peut employer d'arme plus avantageuse que le sabre tranchant, bien affilé et recourbé. Tout corps de cavalerie qui sait bien se serrer et qui fait ses évolutions sans se rompre, c'est-à-dire en se tenant toujours bien en ligne, ne parviendra jamais à renverser la cavalerie turque. Les Turcs font volte-face, et se retirent avec beaucoup plus de vîtesse que la troupe ne peut avancer sur eux; et en outre, ce n'est pas en corps qu'ils manœuvrent, mais chaque homme se meut séparément. On peut dire beaucoup pour et contre cette cavalerie. Ce serait m'écarter de mon sujet et m'engager dans une discussion trop longue, que d'essayer de comparer leur cavalerie à la nôtre; je me contenterai de dire, que quoique leur infanterie ne puisse être opposée ni à l'infanterie ni à la cavalerie européenne, ni leur cavalerie à l'infanterie européenne, cette même cavalerie est en général supérieure à toutes celles qu'on leur a opposées jusqu'à présent. Je n'entends parler dans ce moment que de leur meilleure espèce de cavalerie, qui n'est

pas aujourd'hui fort nombreuse, et qui, par sa faiblesse actuelle, ne serait pas en état de résister à une armée de bonne infanterie européenne, soutenue par de l'artillerie.

Les meilleurs sabres turcs ont un grand défaut, leur fragilité. Ils sont sujets à se casser comme un verre par un coup porté mal-adroitement, quoiqu'une personne habituée à les mouvoir puisse, sans risquer de briser la lame ou d'ébrecher le tranchant, couper un clou de fer de la grosseur du doigt. Il arrive rarement qu'un cavalier rompe la lame de son sabre, mais c'est une chose très-fréquente dans l'infanterie, parce que le fantassin est moins habile à en faire usage. Je citerai à cet égard un fait qui m'a été rapporté. A la prise d'Oczakow, un lieutenant de la flotte de la mer Noire, nommé Fox, et Anglais d'origine, servait comme volontaire. Il était à la tête d'un corps de 200 grenadiers Russes, qu'un détachement de Turcs vint attaquer. C'était un homme d'une force prodigieuse et doué du plus grand courage. Il combattit à la tête de la colonne en se tenant sur la même ligne, et ayant pour arme un sabre

turc. Sa lame sauta bientôt en éclats ; et s'armant de nouveau de sabres que les soldats ramassaient sur le champ de bataille, et qui avaient appartenus à des Turcs, il en brisa un très-grand nombre, et força néanmoins l'ennemi à la retraite. Son défaut d'habileté à manier une arme qu'il faut connaître pour s'en servir, ne l'empêcha pas de tuer beaucoup de Turcs, sans recevoir une seule blessure, quoiqu'il eût à se défendre assez long-tems avec un tronçon de sabre seulement, jusqu'à ce que l'on ait pu lui en procurer un autre. Pas un de ceux qu'il combattit ne lui parut avoir la moindre notion de la parade. Ce M. Fox servit dans la suite comme volontaire au siége d'Ismaïlon, où il fut tué. On le cite encore aujourd'hui dans l'armée russe comme un héros.

Comme les soldats, même les plus habiles à manier le sabre recourbé, ne sont pas toujours assez froids au milieu de l'action pour tirer de cette arme le parti le meilleur, une lame trempée à la manière des meilleures de l'Europe sera préférable, pourvu que le tranchant en soit parfaitement affilé, et que l'angle n'en soit pas trop aigu. La forme courbe exige

dans celui qui s'en sert beaucoup d'habitude et beaucoup de sang-froid ; car si le dos de la courbe et la pointe ne descendent point en droite ligne, cette pointe fera tourner le sabre par son propre poids aussi-tôt que la partie courbe touchera, et l'empêchera de couper. Une lame droite est donc infiniment préférable dans une main ignorante ou mal assurée ; mais c'est sur-tout à sa légèreté et à la moindre épaisseur possible de sa poignée, que l'on doit s'attacher pour la rendre au soldat plus commode et plus sûre. On peut se rappeler que les Romains avec leurs épées courtes ont toujours conservé un grand avantage sur les Gaulois, dont les épées trop longues et trop pesantes ne tardaient point à les fatiguer. Un Turc avec son sabre court, léger et proportionné à ses forces (car ces sabres ne sont pas longs en égard à la corde du segment), ne se fatiguera pas aussi promptement qu'un Européen avec le sien, trop long et trop pesant. Je parle de la cavalerie seulement ; car, depuis l'invention de la bayonnette, le sabre doit être considéré comme une mauvaise arme pour l'infanterie.

Les Turcs ne diffèrent guères des na-

tions les plus barbares dans leurs usages guerriers. Les préjugés qu'ils puisent dans leur religion les portant à croire que c'est pour eux un devoir de porter le fer et le feu parmi les infidèles, aucun sentiment d'humanité ne les retient dans leur sanglante carrière; suivant leurs principes, ils ont droit de passer au fil de l'épée tous leurs prisonniers, quel que soit leur âge et leur sexe, et soit qu'ils jettent bas les armes, qu'ils capitulent, ou qu'ils soient pris de force ou par la ruse. Ce droit qu'ils se sont arrogés s'étend non-seulement au moment de la capture, mais encore aux tems qui la suivent, à moins que le captif n'embrasse la religion mahométane. Les têtes des sujets ennemis sont évaluées par le gouvernement à un certain taux, et pour chacune que l'on apporte, le trésor public paie cinq sequins. Cette mesure est souvent la source des plus grands crimes; car il est impossible de distinguer la tête d'un ennemi de celle d'un malheureux paysan ou d'un infortuné voyageur que l'on a assassiné par l'espoir de recevoir cette récompense. C'est l'usage ordinaire après une action, lorsque le Grand-Visir re-

tourne à sa tente, que les soldats tracent la ligne par où il doit passer avec des têtes d'ennemis coupées de cette manière.

La loi barbare qui condamne à mort tous les prisonniers faits par les Turcs ne reçoit pas toujours son exécution; mais ce n'est pas l'humanité qui en est la cause; la cupidité ou un desir brutal sont ce qui prolonge l'existence du malheureux esclave.

D'autres fois le féroce vainqueur massacre de sang-froid son prisonnier, ou le traîne à sa suite, en l'accablant d'injures et de coups. Ainsi furent traités, au rapport du comte Ferrières, les prisonniers autrichiens, dont plusieurs étaient des officiers de marque, pendant qu'on les conduisait à Constantinople. Ceux qui tombaient malades sur la route, ou qui ne paraissaient pas assez vigoureux pour être employés utilement, étaient impitoyablement massacrés par les voituriers. Ils coupaient la tête aux uns, ils mutilaient les autres, sans cause quelconque, pour le barbare plaisir de satisfaire leur férocité : ces horreurs étaient légales, et l'usage les autorisait.

Les forces navales des Turcs ne sont

rien moins que considérables. Leur grande flotte, dans la dernière guerre, n'était composée que de 17 à 18 vaisseaux de ligne, en assez mauvais état : ce nombre est encore diminué depuis. Leurs *galères* ne sont plus maintenant employées à la guerre ; ils y suppléent par une vingtaine environ de gros bâtimens, qu'on appelle *caravelles*, et qui appartiennent au commerce. En tems de guerre, on s'en empare : ils portent quarante canons chacun. Plusieurs de ces bâtimens périrent lors de la dernière guerre, dans le Nieper ou Liman, et entre Kilburon et Oczakow. En général, les vaisseaux turcs sont plus larges, eu égard au nombre de leurs canons, et plus commodément distribués que les vaisseaux anglais. On se sert pour les construire de bon bois de chêne : mais les membrures étant trop éloignées les unes des autres, ces vaisseaux sont très-faibles ; la structure en est si mince, que les couples sont très-sujettes à dévoyer. Pour remédier à cet inconvénient, on construit les ponts de manière à être recourbés en haut ; et par-là, dès que les deux extrémités prennent leur assiète, le bâtiment se trouve tout droit.

Des bâtimens de cette espèce dépérissent en peu de tems, et sont sujets à faire eau. En 1778, le plus beau vaisseau de la flotte coula à fond dans la mer Noire. Comme il n'était pas assez solide, son calfat se détacha, et l'eau entra par les interstices. Le célèbre capitan pacha Hassan crut qu'il avait été mal calfaté, et quand la flotte fut rentrée dans le port de Constantinople, il fit recalfater tous les vaisseaux, avec ordre aux capitaines, sous peine de mort, d'assister à cette opération jusqu'à ce qu'elle fût terminée. Un jour, l'un d'eux se permit d'aller jusqu'à sa maison, qui était à-peu-près à la distance d'un quart de mille. Le capitan pacha vint dans l'intervalle examiner les travaux, et ayant quelques observations à faire sur le radoub du vaisseau du capitaine absent, il le demanda : on fut obligé de lui dire qu'il était allé chez lui. Le pacha s'assit sur un tapis, envoya un homme de sa suite chercher son mousquet, et un autre le capitaine. Dès que ce malheureux fut près de lui, il le coucha en joue et le tua sans lui adresser un seul mot. « Qu'on l'enterre, » dit-il ensuite, et que tous les autres capitaines

le suivent jusqu'au lieu de sa sépulture. Les travaux seront suspendus pendant leur absence. »

La forme des carènes des bâtimens turcs est la plus parfaite que l'on connaisse, au jugement des constructeurs de navires français et des marins anglais que j'ai entendus raisonner sur cette matière. Il est certain que ces bâtimens sont d'excellens voiliers : il n'en est pas de même de leurs parties supérieures, qui sont moins soignées que par-tout ailleurs. C'est pour acquérir plus d'habileté sous ce rapport, et parvenir à rendre leurs vaisseaux plus solides, que les Turcs ont quelquefois employé des constructeurs français. M. Leroi, qui en a construit plusieurs à Constantinople, et avec qui j'étais lié, m'assura qu'il prenait pour modèles les carènes des bâtimens turcs.

Les chantiers de construction sont à Meteline, à Stanchie, à Sinope et à Constantinople. Un vaisseau de ligne à Sinope, sans ses agrès et ses canons, ne coûte que 9,000 livres sterling (ou 215,000 liv. de notre monnaie.) Ces canons sont toujours de cuivre. Il paraît que les Turcs pourraient aisément

améliorer luer marine; mais ils n'ont point de pépinière de matelots. Leurs vaisseaux sont montés par les Grecs, par quelques Malthais, et par d'autres esclaves, qui sont d'une timidité excessive, parce que les capitaines les font pendre au moindre accident. Ce sont des Turcs qui servent les batteries, et des hommes de la plus basse classe sont employés à la manœuvre des ancres, des cordages, etc. Il faut dire pourtant que personne ne les égale dans la direction de leur bateaux sur le canal de Constantinople. Ces bateaux sont étroits, à fond fin, et vont à la rame. Les Turcs tirent de la Barbarie leurs meilleurs matelots, mais en trop petit nombre. Ceux qui viennent de la Natolie, et qui montent les bâtimens faisant le commerce de la mer Noire, sont excessivement mauvais. Il n'y a point de navires plus mal construits que les leurs : ils ne peuvent naviguer qu'avec le vent en poupe : s'il change, ils rentrent dans le port. C'est à cette cause, et non point aux prétendus dangers de la navigation de la mer Noire, qu'il faut attribuer la perte de tant de vaisseaux marchands qui y font naufrage.

Le célèbre capitan pacha dont nous avons parlé plus haut, recruta tout ce qu'il put trouver de bons matelots dans la Barbarie, dans le golphe Adriatique et l'Ydrée (si fameuse par la vîtesse de ses cutters), et dans d'autres pays. Malgré ces précautions, sa flotte fut encore mal équipée; et sans les Grecs, il n'eût jamais pu mettre à la voile en 1778.

Comme la marine turque s'est formée d'après celle des autres nations européennes, et que sa défectuosité n'est pas de celle consacrée par un long usage, et qu'il est presqu'impossible de réformer, il serait fort aisé de la perfectionner, si l'indolence habituelle du musulman ne le rendait pas incapable de toute entreprise tant soit peu pénible.

Les efforts du capitan pacha, ou grand-amiral, Hassan, avaient donné plus que jamais lieu de croire à l'amélioration de la marine ottomane. Ses talens militaires, et le courage qu'il montra au combat de Tchesmé, furent la cause de son élévation. Il se servit de toute l'influence que lui donnaient et son poste et son mérite personnel (influence

fluence qui, sous le sultan Abdul-Hamid, était presque illimitée), pour introduire diverses réformes dans la marine; et s'il avait été duement secondé, il serait sûrement parvenu à la mettre sur un pied respectable, sans pouvoir pourtant la faire rivaliser avec la flotte russe qui est maintenant dans la mer Noire.

Je ne puis m'empêcher d'arrêter un moment l'attention du lecteur sur cet homme extraordinaire. Le nom d'Hassan étant très-commun parmi les Turcs, il y a eu plusieurs grands amiraux de ce nom. Il est donc à propos de distinguer celui dont nous parlons par son surnom de *Gazi* ou *conquérant*, qui lui fut donné par le Sultan. Cette dénomination répond exactement à celle d'*Imperator* sous la république romaine. Deux motifs m'engagent à donner une idée de son caractère : d'abord les calomnies dont il a été l'objet, et ensuite les preuves frappantes qu'offre ce personnage de l'impuissance des plus grands talens dans un gouvernement comme celui de la Turquie. Le lieu de sa naissance n'est pas connu. Il fut élevé à Alger, où il parvint à un emploi considérable auprès

du Dey. M. de Peyssonel, qui a pris à cœur de représenter les Turcs sous le jour le plus favorable, saisit avidement l'occasion de parler de ce grand homme; et quoiqu'il y ait un peu de partialité dans le portrait qu'il en donne, il nous le fait pourtant mieux connaître que le baron de Tott, dont Hassan était l'ennemi particulier. Gazi Hassan Pacha avait de grandes qualités naturelles. Ses défauts étaient ceux de l'éducation. Né fort et vigoureux, il endurcit encore sa constitution par la tempérance et par les fatigues d'une vie militaire. Les traits de bravoure qui l'ont élevé au-dessus de tous les capitaines ottomans de ce siècle, sont trop nombreux, trop frappans et trop connus, pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'énumération. Son courage allait quelquefois jusqu'à la témérité; et c'est à se sujet que M. de Tott censure sa conduite à Lemnos. Elle mérite pourtant l'éloge qu'en fait Peyssonel. Ce fut une de ces tentatives dont la hardiesse même semble assurer le succès. Les Russes furent surpris et forcés de s'embarquer avec la plus honteuse précipitation. On ne conçoit pas

néanmoins comment une flotte aussi formidable que la leur n'a pas fait plus de résistance ; et on ne peut se rendre raison de cette fuite, qu'en l'attribuant à la terreur panique que l'audace d'Hassan avait inspirée. On a cherché à faire entendre qu'il était adonné à un vice infame qui n'est que trop commun parmi les Turcs. C'est une calomnie sans fondement. Il n'avait qu'une seule femme ; il n'aimait qu'elle, et ses goûts ne s'étendaient à aucun autre objet.

Le ridicule que M. de Tott a voulu lui donner en raison de son ignorance dans les hautes sciences, ne lui est pas plus applicable qu'à la masse entière de ses compatriotes. Quoiqu'il eût fort peu de lumières, il s'en fallait qu'il méprisât ceux qui en avaient ; et les améliorations qu'il voulut introduire dans la marine de son pays, prouve, sinon une grande connaissance des principes élémentaires, au moins un génie naturel des plus vigoureux. On lui a reproché aussi sa cruauté, sans avoir suffisamment égard aux circonstances où il se trouvait. C'est rarement par la voie de la douceur que l'on retient

dans l'obéissance une armée tumultueuse et indisciplinée. Sous ses ordres, la discipline était sévère, les châtimens frappans, même souvent sanguinaires, mais sans raffinement de barbarie. Une mort prompte atteignait les coupables : jamais il ne permit les tortures.

Lorsqu'il crut n'avoir pas besoin d'être sévère, il montra une clémence bien peu ordinaire chez les Turcs. Scrupuleusement attaché à sa religion, il n'en était pas moins juste et tolérant à l'égard des chrétiens. Les habitans des îles de la Grèce qui étaient sous ses ordres, trouvèrent toujours en lui un protecteur; et c'est à son crédit que les Grecs de la Morée durent le bonheur de n'avoir pas été exterminés jusqu'au dernier. Il témoignait les plus grands égards aux Européens résidans à Constantinople, spécialement au ministre anglais (1), pour qui il avait une amitié particulière, et qui avait sur son esprit une grande influence.

Les améliorations et les réformes qu'il

(1) Je crois devoir observer que le chevalier Robert Ainslie a eu en général plus d'influence auprès de la Porte, qu'aucun des ministres britanniques qui l'ont précédé.

introduisit dans la marine, et qu'il aurait portées beaucoup plus loin, s'étendaient à la construction des vaisseaux, à l'éducation des officiers, et à l'enrôlement des matelots.

Quant aux vaisseaux, il en changea tout-à-fait le gréement, et en fit baisser l'arrière, qui, prenant trop de vent, les rendait lourds et incommodes pour le combat. Cette réforme s'opéra sous la direction d'un Anglais, qui fit gréer les vaisseaux à la manière anglaise.

Il introduisit aussi plus de régularité dans les batteries. Il y avait autrefois sur le même pont des canons de toute grandeur. Maintenant la rangée inférieure n'est composée que de deux, quatre ou six gros canons de cuivre, dont plusieurs portant une charge de cent livres, sont placés dans le milieu de la fêle.

Mais ce qu'il y avait d'infiniment plus important pour la marine, c'est un nouveau mode de recrutement pour les matelots, qu'il s'efforça d'introduire, en l'organisant de manière qu'on les trouvât toujours au premier besoin. Il est d'usage, aussi-tôt que la flotte est rentrée à Constantinople, de congédier les mate-

lots, qui retournent chez eux jusqu'au jour de la fête de Saint-Georges (vieux style), c'est-à-dire jusqu'au 4 de mai (nouveau style); car en général, pour ce qui concerne la marine, on suit le calendrier grec, celui de Turquie étant composé des mois lunaires, et sujet conséquemment à beaucoup de variations. Jusqu'à cette époque, la flotte désarmée reste sans défense pendant tout l'hiver; de sorte que les Russes, en descendant la mer Noire, pourraient la détruire dans le port même de Constantinople, sans crainte de résistance.

Hassan, qui voyait ce danger, proposa de faire élever à Constantinople un grand édifice où les matelots seraient casernés, afin qu'ils fussent toujours à la disposition du gouvernement. La Porte ne fournissant pas les fonds nécessaires pour cette entreprise, Hassan en fit construire un en petit à ses propres frais. Depuis sa mort, cet établissement a été négligé; les marins se dispersent, et retournent chez eux comme auparavant.

On prétend que le Visir et d'autres grands officiers de la Porte trouvèrent du danger à laisser dans la capitale une force aussi considérable à la disposition

d'un seul homme. Il est vrai que l'amiral avait peut-être en vue de tenir à ses ordres un corps capable de contenir les janissaires. Il n'en avait pourtant pas besoin pour s'en faire craindre; et de son tems il n'arriva aucune sédition sérieuse. Il étouffa de suite le peu de soulèvemens qui se manifestèrent, en faisant périr sans pitié leurs auteurs. Vers l'année 1776, il établit à Constantinople une académie pour y élever et instruire les jeunes gens destinés à devenir officiers de marine. Mais cet établissement s'est perdu, et il en sera de même en Turquie de toutes les innovations que les préjugés, l'envie, la jalousie et la crainte imaginaire de quelque événement fâcheux empêcheront toujours de prospérer. Depuis lors, on a fait, pour le même objet, une nouvelle tentative, qui a échoué comme la première.

C'est en comparant ce qu'a fait la marine turque avec les opérations de celle de ses ennemis, qu'on peut le mieux en apprécier l'importance. A cet effet, je vais jeter un coup-d'œil sur les principaux événemens maritimes de la guerre dernière, et de la précédente.

Gazi Hassan Pacha, à la mémorable affaire de Tchesmé, où il se distingua si éminamment, était à cette époque capitan, ou capitaine de l'amiral : ce que les Européens appellent improprement vice-amiral Gazi Hassan montra dans cette occasion autant d'habileté que de courage. Il allait aborder le vaisseau de l'amiral Spiritoff, et s'en rendre maître selon toutes les apparences, quand ce vaisseau et le sien sautèrent en l'air. Cet événement a été attribué au désespoir des Russes : mais j'ai su de l'amiral Kruse, qui était alors capitaine du vaisseau amiral russe, que ce fut la bourre des canons de ce vaisseau qui mit le feu au bâtiment turc (voyez Peyssonel, page 101). On connaît l'issue du combat de Tchesmé : la flotte turque fut entièrement détruite, grace à la mauvaise conduite des capitaines, à la lâcheté des équipages, et à l'impéritie de Jaffer Bey, qui fut dépouillé ensuite du grade de capitan pacha, dont Hassan fut revêtu.

Dans la guerre subséquente, Gazi Hassan commanda lui-même dans la mer Noire. Malgré ses efforts et ses talens, et quoiqu'il eût des pouvoirs moins limités qu'aucun de ses prédécesseurs, la

flotte turque demeura dans l'inaction. Pendant tout l'été de 1788, le capitaine Pacha, avec dix-sept vaisseaux de ligne à ses ordres, resta à la vue de l'isle de Berizan. La flotte russe, composée de trois vaisseaux de ligne, qui n'avaient de canons qu'au rang inférieur, et d'un certain nombre de petits bâtimens, se tint à peu de distance de la sienne, entre Kilburon et Oczakow, dont elle protégea le siége, en en bloquant le port. Le capitan pacha savait très-bien que les batteries de la pointe de Kilburon, étant masquées par la flotte russe, ne pouvaient lui nuire. Il connaissait parfaitement la situation des lieux, et sa bravoure était à l'abri de tout soupçon. Cependant il n'osa jamais attaquer l'ennemi, parce qu'il ne pouvait compter ni sur le zèle ni sur l'habileté des officiers qui commandaient sous lui. Les Russes s'attendaient à une attaque, et n'étaient rien moins que sûrs du succès. Le reste de leur flotte, qui était dans la rade de Sebastopolis, quoique d'un quart moins forte que celle des Turcs, ne craignit pas de venir l'attaquer. L'avantage demeura aux Russes, qui retour-

nèrent à Sebastopolis ; et l'amiral Wainowitz, qui les commandait, fut blâmé pour cette retraite.

Dans la dernière campagne de cette guerre, les flottes ottomane et russe en vinrent aux prises : la dernière, quoiqu'infiniment inférieure en forces, remporta la victoire, et poursuivit les Turcs, qui s'enfuirent ignominieusement jusques dans le Bosphore. Les Russes allaient y pénétrer, lorsqu'une frégate apporta la nouvelle de la conclusion de la paix.

J'aurais pu parler de l'affaire qui eut lieu la même année dans le Liman, et dans laquelle les Turcs perdirent la plus grande partie de leurs vaisseaux ; mais ce fut moins leur faute, que l'effet d'un accident imprévu. Si tel fut le résultat d'une guerre dans laquelle la supériorité des forces était du côté de la Turquie, qu'arriverait-il aujourd'hui que la flotte russe de Sebastopolis est si considérablement augmentée ? Elle est maintenant assez forte pour pouvoir en risquer la moitié dans une tentative sur Constantinople : le reste suffirait plus qu'amplement à tenir tête à la marine ottomane.

Comme la grande confiance de la Porte gît dans ses forteresses, et principalement dans celle des Dardanelles, qu'elle regarde comme imprenable, il n'est pas inutile d'en faire quelque mention.

Les Turcs ne connaissent point l'art de fortifier ni de défendre les places, encore moins celui de les attaquer. Ils n'en ont pas une seule qui soit fortifiée dans les règles. Quelques-unes sont avantageusement situées; mais celles-là même pourraient être facilement enlevées par les Russes. Le prince Potemkin pouvait aussi aisément s'emparer d'Oczakow, le premier juillet qu'il parut devant cette place, que le 6 (17) décembre, où il l'emporta d'assaut. Ce ne fut, à vrai dire, qu'un siége politique.

Quant aux Dardanelles, que l'on dit si formidables, une flotte peut les passer sans difficulté. On peut les canonner, soit au moyen de batteries élevées sur la côte, soit par mer, dans une position où la grosse artillerie des forteresses ne pourrait atteindre la flotte. De chaque côté du détroit, il y a quatorze grands canons chargés de grenades. Ces canons sont de bronze, et longs de vingt-deux

pieds anglais, et ressemblent à des mortiers pour le calibre, qui est de vingt-huit pouces (1). Ces pièces se trouvent placées presqu'au niveau de la mer, dans des canonnières où embrâsures fermées par des portes de fer, que l'on ouvre quand on veut les tirer. Alors on les élève un peu, et elles portent de l'un à l'autre bord. Ces monstrueux canons ne sont point montés sur des affûts; on les voit couchés par terre sur le pavé, avec leurs culasses adossées contre un mur. Il est impossible de les pointer; il faut que les canonniers attendent que le vaisseau sur lequel ils doivent tirer soit arrivé vis-à-vis les pièces, et ils en chargent une au plus dans une demi-heure. Tous les navires venant de Constantinople sont obligés de s'arrêter devant ces forts, pour y exhiber leur firman, ou l'ordre de la Porte qui les autorise à passer. Mais il est arrivé plus d'une fois que des vaisseaux ont traversé le détroit par un gros tems, sans être endommagés;

---

(1) Un voyageur qui a mesuré ces canons après moi, prétend que leur diamètre n'a que vingt-trois pouces. L'un de nous deux s'est trompé.

quoique l'on ait tiré sur eux. Quand on navigue avec le courant, et que le vent souffle du nord, le passage est plus facile : mais le vent fût-il au sud, le courant ayant toujours la même direction, quoique moins fort, je suis persuadé qu'une flotte anglaise, à la faveur d'une brise fraîche, aurait peu à craindre de ces terribles batteries, qui, ainsi que les Turcs, n'ont de formidable que l'apparence (1). Il y a dans ce détroit d'autres bonnes batteries, mais qui ne sont pas plus dangereuses, quelques-unes étant placées à une élévation et à une distance qui les rend tout-à-fait inutiles.

Voici un exemple qui prouve que les batteries situées à l'entrée de la mer Noire, et le long du canal de Constantinople, ne peuvent nullement nuire à une flotte qui le traverse avec un bon vent. Dans la première campagne de la

---

(1) On montre dans l'arsenal de Constantinople la culasse d'un canon qui a été fondu dans un incendie il y a environ un siècle. Je suis fâché de n'en avoir pas pris la mesure. Mais la culasse des canons Dardanelles n'est rien, comparée à la grosseur de celle-là. C'était un des canons qui avait servi au siége de Constantinople.

guerre dernière, un vaisseau russe de 64 canons ayant été démâté par un coup de vent, et séparé de la flotte qui croisait dans la mer Noire, fut poussé dans le détroit, avançant lentement à l'aide d'un mât de rechange. Toutes les batteries tirèrent sur ce vaisseau, sans jamais l'endommager. Il alla jeter l'ancre dans la baie de Buynkderé, et se rendit. Le capitaine était un Anglais, qui fut blâmé pour n'avoir pas continué sa route jusqu'à l'Archipel.

Une autre forteresse dont on a cité l'importance, est celle d'Ochakof, que les Polonais appellent Oczakow et les Turcs Ozi. L'erreur où l'on est tombé à cet égard, mérite d'être relevée.

Les uns ont prétendu que cette forteresse défendait l'entrée du Liman; d'autres ont contesté cette assertion. Ceux-ci parlent d'après la route que suivent les vaisseaux de guerre; ceux-là, d'après celle des navires marchands: les uns et les autres ont raison.

Les bâtimens marchands, s'ils sont peu considérables, comme le sont en général tous ceux de la mer Noire, peuvent sortir du détroit, et s'avancer sous le canon d'Oc-

zakow. Mais le passage pour les vaisseaux de guerre est au moins à la distance de quatre milles de cette forteresse, et en-deçà de cinquante brasses, non du château, mais de la pointe de Kilburon, où les Russes ont élevé de fortes batteries, dont la plate-forme n'a que deux pieds au-dessus du niveau de la mer. Ces batteries furent dressées après l'entrée de la flotte turque dans le Liman, au mois de juin 1788, et avant la sortie de ce qui en restait à la suite de sa défaite, de manière qu'aucun vaisseau considérable ne put revenir. Six d'entr'eux, de moyenne grandeur, furent coulés à fond en essayant de dépasser les batteries ; ce qui obligea les autres, qui étaient encore de moindre force, d'aller se réfugier du côté opposé, sous le canon d'Oczakow, dans un petit port situé dans le Nieper ou le Liman, où ils furent brûlés par la flotte russe au mois de juillet suivant. Ce qu'a fait le capitan pacha prouve que de petits vaisseaux peuvent sortir du détroit, naviguer hors de la portée des batteries de Kilburon, et même de celles des vaisseaux en station dans le détroit.

Le 22 août, il profita d'un vent qui contrariait la sortie de la flotte russe, pour détacher vingt-deux petits bâtimens, ayant à bord 2,500 hommes, et des provisions pour la garnison d'Oczakow : ces bâtimens passèrent entre le détroit et le rivage de cette forteresse, et arrivèrent à leur destination, sans que les Russes leur aient tiré un seul coup de canon. Deux d'entr'eux échouèrent, et le reste revint par la même route pendant la nuit.

Si les batteries russes avaient été dressées sur la pointe de Killburn, avant l'entrée de la flotte ottomane dans le Nieper, elle n'aurait pas pu effectuer ce passage qu'au préalable elle ne se fût emparée de ces batteries. Il en résulte que c'est cette pointe de Killburn (1), et non d'Oczakow, qui est la clef du Borsythenes.

Le sultan Selim, aujourd'hui régnant, a essayé de façonner ses troupes à la discipline européenne, et d'abolir le corps

---

(1) Cet endroit est souvent appelé *Kinburn*. Son véritable nom en Turquie est *Kill* ou *Kull-buron*, c'est-à-dire pointe de cheveux, à cause de sa forme. Les Russes l'écrivent *Kilburn*.

des

des janissaires. Quel que soit ultérieurement le résultat de cette tentative, ce sera une époque remarquable dans les annales de l'empire ottoman. Une circonstance assez peu importante a donné lieu à cette entreprise. Dans la dernière guerre avec la Russie, le grand-visir Yusef Pacha avait un prisonnier turc d'origine, mais qui, ayant été amené dès l'enfance à Moscou, s'était fait chrétien, et avait gagné l'amitié d'un seigneur russe, qui lui procura une bonne éducation et l'attacha au service. Il était lieutenant lorsqu'il fut fait prisonnier, et passait pour un excellent officier. Comme il n'avait pas tout-à-fait oublié la langue turque, le Visir prit plaisir à converser avec lui. Ce dernier lui représenta les avantages de la discipline européenne, non-seulement à la guerre, mais sous tous les autres points de vue, et en particulier pour empêcher le soulèvement des troupes. Le Visir forma à sa sollicitation un corps composé de renégats et de quelques misérables Turcs qu'il exerça d'après la tactique européenne, et qu'il faisait manœuvrer devant la tente du Visir, que ce spectacle amusait.

A la paix, Yusef Pacha conduisit ce

corps à Constantinople, et le laissa dans un village à quelques lieues de la capitale. Le Sultan, qui en entendit parler, eut envie de voir comment les infidèles se battaient, et alla voir manœuvrer ce corps, comme on va voir des marionnettes; mais il fut tellement frappé de cette manœuvre, que dès ce moment il résolut de l'introduire parmi ses troupes. En conséquence, il augmenta ce corps par des recrues, assigna des fonds pour son entretien, et annonça formellement l'intention de réformer les janissaires. Ce projet excita un soulèvement, comme on devait s'y attendre: le Sultan l'appaisa, en promettant aux janissaires que leur paie continuerait à leur être payée, leur vie durant; mais il ne leur fut plus permis de recevoir de recrues.

On fait faire l'exercice aux nouveaux enrôlés avec le fusil et la bayonnette, et on leur apprend quelques manœuvres. Lorsqu'on les trouve suffisamment exercés, on les envoie en garnison dans les places frontières. Tous leurs officiers sont des Turcs, que l'on choisit parmi ceux qui montrent le plus d'habileté dans l'exécution de la nouvelle tactique.

Il est difficile de prévoir quel sera le succès de cette innovation. Jusqu'à présent il n'y a pas dans les armées ottomanes plus de connaissances sur l'art militaire, que n'en a un simple sergent des troupes européennes. On ne peut guères en attendre davantage jusqu'à ce qu'une guerre leur donne l'expérience qui leur manque; et il ne faut pas oublier que les Turcs n'ont point changé de caractère, et qu'il y a une bien grande différence entr'eux et le peuple qui apprit de Pierre-le-Grand à battre les Suédois. Leur ignorance de ces manœuvres qui décident du sort des batailles, bien plus que le nombre et le courage personnel, laissera aux Russes la facilité de les vaincre, quand même leurs corps nouvellement disciplinés pourraient former une armée nombreuse. Une seule guerre fera voir s'ils sont capables d'effectuer une retraite, ou de se rallier, et si la nouvelle discipline ne sera pas tout-à-fait abandonnée. Jusqu'aujourd'hui, ils n'y ont pas beaucoup de confiance, et l'enthousiasme et l'esprit de corps des janissaires n'existent plus. Ce que l'on peut présager,

c'est qu'une campagne suffira pour les chasser de l'Europe.

L'institution de cette milice n'en est pas moins un événement important, et il est possible que la politique de Selim effectue ce que ses prédécesseurs ont tenté par la violence. S'il pouvait se mettre à la tête d'une armée disciplinée, il réduirait l'ulema aussi aisément qu'il a détruit les janissaires, et la puissance ottomane, sans redevenir jamais formidable en Europe, pourrait encore se faire respecter en Asie. L'ulema, qui pressent le danger, s'oppose de tout son pouvoir à ces innovations. Elles sont trop récentes, trop de difficultés en arrêtent le progrès, pour que nous puissions juger quel en sera définitivement le succès.

Le prisonnier russe qui a été la première cause de cette révolution dans le système militaire, et qui était redevenu mahométan, a été récompensé de ses services à la manière turque. Quelques malversations supposées ou réelles le firent condamner à mort : on lui coupa la tête.

CHAPITRE IV

De la Religion turque. Ses effets sur la loi, sur les opérations du Gouvernement et sur le Peuple en général. Caractère de l'Ulema; Lumières et Distinctions qui existent dans ce corps.

L'OBSERVATEUR philosophe regarde les mœurs d'un peuple comme un objet principal de ses spéculations. C'est des mœurs, en général, qu'émanent les institutions politiques, et c'est toujours à elles qu'elles doivent leur efficacité. Mais les mœurs elles-mêmes reçoivent, s'il est permis de le dire, le cachet des institutions antérieures et des événemens survenus chez le peuple où les mœurs dominent. Il y a par conséquent une action et une réaction perpétuelle de causes : le caractère de l'homme se compose de même des mœurs générales et des circonstances particulières. La liaison de ces deux causes est si intime, que nous

pouvons, presqu'avec certitude, déterminer l'état de l'une, par la connaissance que nous avons de l'autre. Un peuple lâche, efféminé et corrompu est incapable de conserver la liberté politique, comme il est impossible au despotisme de créer des ames nobles et généreuses.

Ce qui distingue les mœurs des Turcs d'une manière aussi extraordinaire que révoltante, c'est cette prétention à la supériorité, qui a sa source dans le bigotisme le plus absurde et le plus intolérant. L'histoire ne nous offre que trop d'exemples de peuples qui se sont proclamés les favoris du Tout-Puissant, et qui ont insolemment dédaigné ceux dont la doctrine était différente. Mais cette folie n'a été nulle part plus marquée que chez les Turcs. Elle distingue leur caractère public et particulier. On la retrouve dans les solemnités de leurs actes politiques et judiciaires, dans les cérémonies de la cour, et jusques dans la rusticité des mœurs vulgaires. Comme il n'entre point dans mon plan d'entamer une discussion métaphysique des dogmes de la religion musulmane, je me bor-

nerai à examiner les divers effets de ce principe sur les différentes classes de la société.

Si nous portons notre attention sur les arrêts qui émanent des loix turques, (arrêts qui devraient être médités avec prudence et rendus avec calme), nous n'y voyons que les fureurs de l'intolérance exhalées avec toute l'insolence du despotisme.

Chaque *Raya* (on appelle ainsi tout sujet qui n'est point mahométan) est réduit à l'alternative ou de subir la mort, ou de payer tribut. Le caprice du maître décide de l'une ou de l'autre. L'acte que l'on délivre aux chrétiens, lors du paiement de leur capitation, porte en propres termes, que c'est le prix de la permission qu'on leur donne *de conserver leurs têtes cette année.*

L'insultante distinction qui existe entre le mahométan et le chrétien, s'étend jusqu'aux simples détails de l'habillement. Le chrétien ne peut porter que des habits et des turbans de couleur sombre, avec des pantouffles de cuir noir. Sa maison doit être peinte de cette couleur, ou en brun sombre. La plus légère infraction

à ces réglemens aussi révoltans que frivoles, est punie de mort. Il n'est pas rare de voir un chrétien décapité au milieu de la rue, pour avoir dans sa parure un peu plus de recherche que n'en permet le Sultan ou le Visir dont il aura eu le malheur d'être remarqué.

Si un chrétien frappe un mahométan, il est ordinairement mis à mort sur-le-champ, ou au moins ruiné par des amendes, après avoir essuyé en outre une cruelle bastonnade. Il est exécuté sur-le-champ, s'il frappe, même sans le vouloir, un shériff (ou émir). On appelle ainsi les descendans de Mahomet, portant le turban de couleur verte : il y en a par milliers dans quelques villes.

On a peu d'égard au témoignage des chrétiens dans les tribunaux. Deux témoins de cette religion en valent un au plus ; et encore suffit-il d'un seul mahométan, réputé honnête homme, pour l'emporter sur eux.

Les chrétiens ne peuvent point construire d'église nouvelle, et la permission de réparer les anciennes leur est chèrement vendue. L'assassinat d'un chrétien par un mahométan s'expie d'ordinaire

au moyen d'une amende. Dans la capitale, ce crime est quelquefois puni de mort, selon les circonstances; par exemple, lorsqu'il est accompagné de vol, qu'il a été commis dans une maison ou sur la grande route, ou de quelqu'autre manière qui ait troublé la police : car c'est ce délit que l'on punit, plutôt que le meurtre lui-même.

Le sultan Mustapha, père de Selim, aujourd'hui régnant, était d'avis, à son avènement au trône, de faire mourir tous les chrétiens qui se trouvaient dans l'empire. On ne l'en dissuada que difficilement, en lui observant que le trésor perdrait le produit de la capitation à laquelle ils étaient soumis. Cependant ce prince a montré dans le cours de son règne un grand amour pour la justice. Que penser d'une religion qui inspire à un homme équitable, ou du moins bien intentionné, le projet de dépeupler des provinces entières par le massacre de sujets sans défense?

On a peine à croire jusqu'à quel point la cour ottomane porte la petitesse de l'orgueil dans ses relations avec les puissances chrétiennes. Quand elle conclut

un traité, la copie qu'elle s'en réserve représente les autres puissances prosternées devant le trône du Sultan, lui demandant sa protection et ses bonnes graces. Les présens qui sont offerts à sa hautesse par les ambassadeurs, à leur arrivée, sont consignés dans les archives de l'empire, comme des tributs payés par tels et tels infidèles *karols* (ce qui en langue polonaise ou esclavone, signifie roi ou prince. Les Turcs ne donnent ce nom qu'aux infidèles). Des traités ainsi conçus ne sont qu'une trève momentanée à cette haine implacable qu'inspire la religion turque contre tout ce qui n'est pas mahométan. Ce qu'on appelle le droit des gens, n'est rien pour ce peuple, excepté quand il s'agit de soutenir ses dogmes et d'étendre sa puissance. Les ordres divers l'obligent d'être constamment prêt à diriger ses armes contre les infidèles. Il lui est permis de conclure une trève, mais dans le cas seulement où sa sûreté l'exige, afin de réparer ses forces et de pouvoir plus efficacement servir la cause de Mahomet. Telle est sa manière d'interpréter les traités les plus solemnels. Ce qui lui facilite

encore cette explication, c'est le caractère de la langue arabe dont il fait un mélange avec la sienne dans les actes publics, et qui, par les expressions métaphoriques dont elle est remplie, rend possible toute espèce d'interprétation. Ainsi les mots *sulch obedy* signifient littéralement une paix perpétuelle, tandis que le mot *daïm*, employé pour exprimer la même chose, a une signification plus vague qu'*obedy*; et de nos jours la cour de Vienne a été obligée de négocier longtems pour faire substituer le premier de ces mots au second, dans un traité qui, peu de tems après, fut violé ouvertement.

Quelques écrivains ont prétendu que les Turcs jouissant de si peu de sécurité chez eux, ne devraient pas être portés à augmenter encore le mal-aise de leur situation, en s'engageant dans des guerres étrangères. Il y a deux réponses à faire à cette observation. D'abord, c'est une erreur de croire que de pareilles considérations puissent influer sur un gouvernement aussi imprudent et aussi peu éclairé que l'est celui de la Turquie. Les hommes qui dirigent le cabinet ottoman, loin d'avoir des connaissances

en politique, sont ou des misérables flottans entre l'espoir de piller à la faveur des désordres qu'entraîne la guerre, et celui de jouir des fruits de leurs rapines dans la sécurité de la paix, ou bien des fanatiques qui regardent la destruction des infidèles comme le premier devoir du musulman. En second lieu, on peut mettre en question s'il n'est pas de l'intérêt de la Porte de s'engager dans des guerres fréquentes, pour donner le change à l'esprit séditieux des troupes, diriger contre l'ennemi du dehors sa dangereuse énergie, par l'espoir de la gloire et du pillage.

Je trouve dans l'histoire un fait qui vient à l'appui de mon opinion : il s'agit de la conquête de l'isle de Chypre par les Turcs, conquête dont l'évêque d'Aurelia nous a donné une relation aussi fidèle qu'éloquente.

Le sultan Selim II, qui régnait à cette époque, ne faisait aucun effort, soit pour étendre les limites de son empire, soit pour le rendre florissant par de bonnes loix. Abandonnant les affaires aux soins de son Visir, il se livrait aux plus honteux excès de la débauche. Le peuple mécon-

tent murmura contre cette inertie, *prétendant que les Sultans n'étaient pas faits pour jouir paisiblement de ce que leur avaient laissé leurs prédécesseurs; qu'il était de leur devoir d'agrandir l'empire, et de coopérer à réduire l'univers sous la loi de Mahomet.* Cet esprit de conquête et de pillage est général dans toute la nation, depuis le premier Visir jusqu'au dernier des paysans. Pour appaiser ces murmures, la guerre contre les Vénitiens fut résolue, quoiqu'on n'eût aucun prétexte pour la déclarer, et le siége de l'isle de Chypre en fut le résultat.

A cette époque les puissances chrétiennes étaient divisées: des différences de religion avaient allumé des guerres intestines. La Porte avait pour alliée la France. Venise venait de voir sauter son arsenal: accident que l'on imputait à des émissaires vendus aux Turcs. Enfin, il y avait en Europe une grande disette de grains. Le Sultan, réveillé de sa léthargie, ne visa à rien moins qu'à la conquête de toute l'Europe, et commença par fondre sur l'isle de Chypre. La Porte *assura solemnellement les Vénitiens* que les préparatifs qui se faisaient à Constantinople

étaient destinés à secourir les Maures d'Espagne. Car les sermens, les assurances et les protestations les plus solemnelles ont toujours été et sont encore pour la cour ottomane des mesures de forme qui n'engagent à rien. Le Visir, gagné par les Vénitiens, et qui par conséquent ne voulait pas la guerre, représenta que c'était violer un traité que le Sultan avait juré de respecter. L'ulèma consulté à cette occasion, répondit unanimement, *que les traités faits avec les ennemis de Dieu et du prophête pouvaient être rompus, aucune entreprise n'étant plus méritoire pour un mahométan, que celle de l'entière destruction des infidèles*. Cette déclaration est consignée dans les archives, avec mille autres du même genre.

Les formalités qui s'observent à la cour ottomane, qui, ainsi que dans les autres, sont le manteau de la mauvaise foi, manquant de ce vernis qui les rend supportables, ne peuvent paraître que grossières et indécentes pour les représentans des princes chrétiens. Le Turc dans sa stupide et incorrigible ignorance, traite les plus favorisés de ses alliés comme s'ils étaient sous sa dépendance : de là vient

que leurs ambassadeurs ne sont reçus que comme les députés d'états tributaires. A chaque solemnité où assistent les ministres étrangers, ils ont à dévorer des humiliations et des indignités. Une stupide populace les insulte dans le langage le plus grossier, et croit ainsi rendre hommage à la grandeur de son souverain. Quand un ministre veut obtenir une audience du Sultan, il faut qu'il se présente dès quatre heures du matin. Après trois ou quatre heures passées dans des cérémonies insignifiantes, on l'informe qu'il va lui être permis de contempler la face resplendissante de l'empereur du monde (*Gehan Padisha*), qui, entr'autres titres pompeux, porte celui d'*alemum pennati ;* (refuge du monde). Ensuite on le fait asseoir dans un coin isolé de l'appartement où se tient le divan, sur la gauche près de la porte ; et le Visir fait passer au Sultan une courte note appelée *talkish*, dont le sens est : « Que l'infidèle (*Ghiam*) de » telle cour, après avoir été suffisamment nourri et décemment habillé, par » la grace spéciale de sa sublime majesté, demande humblement la permission de lécher la poussière sous son

» trône illustre ». Le *talkishgee* (le porteur de la note) revient avec la réponse de l'empereur. Le Visir et toute l'assemblée se lèvent par respect à la vue du billet sacré (*kaht-isherif*), et l'ambassadeur est conduit à l'audience. Les cérémonies qui s'y observent sont assez connues pour n'être pas détaillées ici. Nous remarquerons seulement que les ministres étrangers et toutes les personnes de leur suite, à leur entrée dans la salle d'audience, sont revêtus d'un *kaftan* ou habillement turc, qui couvre entièrement leurs propres habits, et descend jusqu'à terre. C'est bien à tort que l'on a cité cette formalité comme une distinction honorable. Le fait est qu'autrefois, pour que les ambassadeurs représentassent tout-à-fait des vassaux de l'empire, on les obligeait de s'habiller entièrement à la turque, hors la tête, qui restait couverte d'un chapeau, et de laisser croître leur barbe, avant de pouvoir être admis en présence du Sultan, comme le font encore aujourd'hui les Ragusains, tributaires de la Porte. Cette humiliante mascarade n'a plus lieu, depuis que les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande qui intervinrent comme média-
teurs

teurs dans le traité de Passarowitz en 1718, prirent avantage de l'abaissement de la Turquie, pour faire décider qu'à l'avenir les ministres européens près la Porte y paraîtraient dans le costume de leur pays. Le *Kaftan* est un reste de l'ancien usage, qu'on ne doit pas plus regarder comme une distinction honorable, que l'habitude de garder le chapeau sur la tête à l'audience du Sultan; habitude qui n'est rien moins qu'une marque de faveur, puisqu'aucun ministre européen ne pourrait paraître autrement devant le Grand-Seigneur ou le Visir. Un homme qui ôterait sa perruque pour saluer, nous paraîtrait ridicule. Les Turcs pensent la même chose de ceux qui ôtent le chapeau.

On pourrait citer une foule d'exemples de leur insolence à l'égard de leurs plus puissans alliés.

Il n'y a pas cinquante ans que le grand-visir Gin-Ali Pacha proposa au divan de reléguer tous les ambassadeurs dans une petite île près de Constantinople, comme des lépreux et des pestiférés.

En 1756, M. Duval, drogman de M. de Vergennes, ambassadeur de France, ayant notifié à la Porte le double lien d'al-

liance qui unissait sa cour à celle d'Autriche, le Reis-effendi lui dit pour toute réponse, que la sublime Porte s'embarrassait fort peu de l'union d'un porc avec un autre. Ce mariage, il est vrai, n'était pas agréable à la Porte. L'ambassadeur de France M. Delahaye, au tems le plus brillant du règne de Louis XV, reçut du visir Kionperly une réponse absolument semblable. Le ministre vint annoncer les avantages que son souverain obtenait sur l'Espagne; le Visir lui repliqua avec l'insolence barbare d'un satrape ottoman : Eh! que m'importe à moi, si le chien mange le porc, ou si le porc mange le chien, pourvu que les affaires de mon maître prospèrent? Ce même Visir fit en la personne du fils de M. Delahaye une insulte plus grave à l'ancien allié de sa cour. Il le fit jeter en prison, après lui avoir fait recevoir en public un soufflet qui lui cassa une dent. Et le motif d'un pareil outrage était le refus qu'avait fait le jeune Lahaye de lui expliquer une lettre en chiffres écrite à un de ses amis à Venise.

On ne peut nier que la servile bassesse des ministres n'encourage fort sou-

vent de tels excès. Une mâle fermeté réussirait à les prévenir. L'insolence des Turcs s'augmente avec la douceur et s'humilie avec la fierté. M. de Férioles, ambassadeur de France dans le dernier siècle, avait, soit par hasard, soit à dessein, tiré son épée du fourreau dans la salle d'audience du Grand-Seigneur. Non-seulement il refusa de l'y replacer, mais il frappa rudement l'officier du sérail qui avait voulu s'en saisir. On lui refusa l'audience de l'empereur, sous prétexte qu'il était armé; il retourna avec sa suite à la maison des *Pères*, en jetant le kaftan dont on l'avait revêtu. Cet ambassadeur cependant resta encore douze ans à Constantinople, fut traité dans toutes les occasions avec autant d'égards pour lui-même, que de considération pour son pays.

En 1766, la Porte avait voulu donner à la Pologne quelques témoignages de mépris. On fit enjoindre à son ambassadeur d'ôter son sabre avant de paraître chez le Visir. L'ambassadeur s'y refusa : il répondit que le sabre faisait partie du costume polonais; et que les autres ministres conservant leur épée, il ne renon-

cerait point à l'ancienne étiquette. Cette fermeté en imposa. Le Visir le reçut avec les cérémonies ordinaires. Pendant la dernière guerre, on engagea quelques prisonniers turcs à servir volontaires dans la flotille des Russes contre la Suède. L'appât d'une paye les décida, et ils se comportèrent avec beaucoup de courage. A leur retour, en ma présence, on voulut savoir d'eux pourquoi ils avaient combattu contre le parti de leurs alliés. « Ce sont tous des chiens à nos yeux, répondirent-ils, qu'ils soient revêtus de bleu ou de verd. » La conformité de cette réponse avec celle des ministres eux-mêmes, est véritablement frappante.

Ce n'est pas seulement dans le protocole des loix, ou dans l'étiquette de la cour, que se déploye une insolence barbare; le moindre paysan croit indigne de lui de dissimuler le mépris dont il est pénétré pour tous les mécréans. Le porte-faix qui travaille pour un marchand chrétien, lui répondra par une impertinence. La moindre relation avec les infidèles est tellement humiliante, que les janissaires employés à la garde des Européens, ont le surnom de gardeurs de

cochons, et le plus misérable des Turcs ne se leverait pas de son siége, fût-ce pour un ambassadeur. Les ministres étrangers sauvent cet inconvénient en entrant dans la salle d'audience avant que le Visir s'y rende, et tous deux s'asseyent en même tems.

Pour démontrer encore mieux quel est le mépris des Turcs envers les étrangers, et jusqu'où va à cet égard la conviction de leur supériorité, je raconterai une ou deux anecdotes dont j'ai moi-même été témoin.

Un Turc fait prisonnier à Ockzakow se trouvait à Cherson, et il avait toute liberté de se promener dans la ville. Un officier russe vint à lui sur un pavé excessivement étroit. On ne pouvait y passer deux, et les bas côtés étaient d'une malpropreté extrême. Le Turc à quelques pas, se croyant à Constantinople, fait un signe de la main pour ordonner à l'officier de descendre. L'officier se mit à rire, et le Turc lui prodigue toutes les injures grossières dont on accueille en Turquie les infidèles. Il insiste pour le passage. Le Russe qui n'était pas violent, appelle un soldat qui le suivait, et fait

jeter le Turc au milieu de la boue. Il fallut endurer ce traitement en silence ; mais par malheur le gouverneur avait tout entendu. Il fit venir le coupable, et le menaça de le traiter comme on traite les prisonniers russes à Constantinople. Ce sont des infidèles, dit le Turc, et moi, je suis mahométan. Ce mot lui valut à l'instant une bastonnade très-sévère, et le malheureux s'écriait pour toute plainte, qu'un musulman ne devait pas être battu. A-peine fut-il en liberté, qu'il jura de tirer vengeance sur le premier des infidèles qu'il rencontrerait en Turquie.

Après l'assaut d'Ockzacow, ceux des prisonniers turcs que l'on put arracher à la rage du soldat, furent jetés par pitié dans un souterrain bien chaud, où l'on avait placé les blessés russes. Un officier vint ensuite pour les distribuer en divers quartiers. Quelques Turcs se levèrent, et prétendirent dicter, d'un ton de maître, l'arrangement convenable aux différentes compagnies. Si leur langage eût été celui de la prière, il eût mérité des égards ; car ils voulaient qu'on ne séparât point les familles et les amis. Le prince Potemkin, rempli d'humanité, avait or-

donné que, sous ce rapport, on n'aggravât pas le sort des captifs. On voulut pourtant leur rappeler comment, en pareilles circonstances, ils avaient traité leurs ennemis, comment ils avaient séparé les femmes et les filles de leurs époux et de leurs pères. *Ils n'étaient pas mahométans*, fut leur unique réponse. Quelques femmes turques disaient à leurs maris : *Laissez-les faire* comme ils voudront ; ils sont maintenant nos maîtres. Les deux premiers mots indiquaient ce sentiment général de supériorité ; le reste de la phrase caractérise assez bien les femmes turques.

J'ai été fort souvent surpris de recevoir aux différentes extrémités de l'empire et dans toutes les classes du peuple, précisément les mêmes réponses, et justement dans les mêmes termes. A Belgrade, à Bagdad, le Visir ou le manœuvre diront qu'ils ont conquis leur empire par le sabre, et que le sabre saura le conserver. Dans tous les tems, ils ont tenu le même langage.

L'esprit des Turcs est tellement énervé, tellement livré à la superstition, qu'ils ne songent point à parer le mal qui fond

sur eux avec une excessive rapidité. Dans un moment d'effroi populaire, les prodiges, les prédictions se multiplient sans mesure; la crédulité turque les accueille avec avidité. Le petit peuple est aujourd'hui convaincu que l'étendard des Russes entrera à Constantinople par une porte désignée. C'est, à les croire, une ancienne prophétie. Les grands, loin de réprimer cette faiblesse avec l'énergie convenable, regardent le rivage d'Asie comme un asile contre la furie des vainqueurs.

Ce peuple nous présente un paradoxe moral. Incapable de se précautionner contre des maux si redoutables, il les soutient quand ils arrivent avec une résignation qui paraît tenir de l'apathie. Le dogme religieux de la prédestination dispose leur esprit à une indolence habituelle, et les exemples continuels d'instabilité que lui offre un gouvernement despotique, les rend soumis à tout ce que semble ordonner la providence. Une circonstance qui m'est personnelle, est trop remarquable, sous ce rapport, pour n'être pas rapportée.

Des femmes turques et des enfans, au

nombre d'environ 400, furent amenés d'Oczakow, quand la ville fut prise, et conduits aux quartiers de l'armée russe. On les mit tous, pour la première nuit, sous une tente; on ne put leur procurer, dans un tel moment, plus de secours. Le froid était véritablement excessif; ces malheureux sans vêtemens, et la plupart blessés, souffraient d'une manière effroyable. Je parlais turc, et j'avais ce poste sous ma garde. J'observai que ces infortunés gardaient le plus profond silence. Pas une femme ne jetait un cri, quoiqu'il n'y en eût peut-être pas une qui n'eût à regretter un fils, un père ou un époux. Elles répondirent à mes questions sans paraître émues. Je fus surpris. Je ne savais et je ne sais encore si tant de patience et de résignation est le fruit de l'insensibilité, de l'habitude ou des maximes religieuses. Une femme assise, mais dans une attitude de mélancolie profonde, me toucha si vivement, que je voulus la consoler. Je lui demandai pourquoi elle ne prenait pas courage, et ne soutenait pas ses malheurs en musulmane. Elle me répondit ces paroles déchirantes : J'ai vu tuer mon père, mon mari, mes enfans. Un seul

m'était resté. Où est-il, m'écriai-je? Ici, dit-elle d'un ton calme, et elle me montra l'enfant qui venait d'expirer près d'elle. Nous fondîmes tous en larmes. Elle seule ne pleura point. Je fis entrer dans mon souterrain autant de ces malheureuses créatures qu'il en put contenir. Je les gardai douze jours. Aucune ne se plaignit; aucune ne donna les signes d'une douleur violente et concentrée. Vieilles et jeunes me racontèrent leur propre histoire, comme elles auraient parlé d'une personne indifférente.

Il ne faut chercher dans le caractère des Turcs ni patriotisme ni esprit public. L'ostentation, la superstition fondent les mosquées, les colléges, les caravanserails; c'est dans le même esprit que les moins riches érigent des lieux de prières à l'usage des voyageurs; (on les appelle *Namas-Ghiah*; ils sont tournés vers la Mecque), ainsi que des fontaines dans les places publiques et sur les grands chemins.

Après avoir observé les effets de la religion elle-même sur les classes de la société, il nous reste à considérer les ministres de cette religion. En Turquie,

le prêtre et le légiste ne sont qu'un. Ils forment dans l'état un corps d'une extrême importance.

Le clergé ne peut manquer d'exercer une grande influence sur les mœurs d'une nation ; mais cette influence doit augmenter en raison de la superstition stupide et grossière qui y domine. En Turquie, son pouvoir politique est fermement enraciné. Il n'oublie rien pour qu'il se perpétue sur l'ignorance universelle du peuple. Bâtir des mosquées, et les doter, est l'œuvre la plus méritoire d'un musulman ; et l'on y joint une fondation pour élever la jeunesse, destinée au service de la religion et des loix, dans les *Medressés* ou colléges.

Ces *Médressés*, qui accompagnent d'ordinaire la fondation des mosquées, servent à instruire la jeunesse des premiers élémens des sciences. Ils ont des professeurs, et confèrent des degrés, depuis l'étudiant ou *Sohta*, jusqu'au *Muderris*, ou principal. Ce n'est au fond qu'une affectation de paroles. Les enfans sortis des *Mektebgts*, ou écoles communales, dans lesquelles on enseigne l'alphabet, sont admis dans les séminaires. Loin de rappeler en rien nos universités,

ces séminaires égalent à peine nos moindres écoles de village. Un professeur, presque toujours étranger aux premiers principes des sciences, dirige toute l'instruction. Il faut que tous les membres de l'*ulema* passent par tous les *rutbes*, ou grades; et c'est ainsi qu'ils parviennent à la dignité de *mufti*, ou de pontife. Ces degrés sont ceux de *sohta*, ou étudiant; de *muderris*, ou principal; de *naib*, ou secrétaire du juge; de *kadi*, ou juge; de *molah*, ou juge suprême; de *kiabé-molahsi*, ou juge de la Mecque; de *istambol-effendisi*, ou principal magistrat de Constantinople, et de *kadilaskir*, ou juge militaire. Cette dernière dignité est conférée à deux individus, l'un pour l'Europe, et l'autre pour l'Asie.

L'intrigue et les liaisons de parti rendent néanmoins facile au plus illettré de s'élever au rang de mufti. Peissonel nous affirme que cette dignité y semble une sorte d'héritage propre à quelques grandes familles. Mais ici aucune famille ne peut être appelée *grande*. Quelques-unes, il est vrai, à force de cabales, concentrent dans leurs mains quelques offices de l'*ulema* pour deux ou trois générations. Ce corps s'est as-

suré une sorte de stabilité ; mais les familles qui le composent n'approchent en rien de nos familles européennes, où les propriétés se transmettent par héritage. Le Sultan détache sans cesse les membres de l'*ulema* : il leur fait accepter les grandes charges de la Porte ; et quand ils sont devenus ses *kouls*, ou esclaves, il devient leur héritier. Ce ne sont pas seulement les enfans de l'*ulema* qui entrent dans ce corps, par une succession régulière et par la progression des grades. Les Visirs et les Pachas s'efforcent d'y placer leurs parens, pour leur assurer, après eux, la possession de leurs richesses.

On trouve dans les colléges un pompeux étalage de noms de sciences, dont ceux qui doivent les enseigner n'ont même pas la première notion. Les écoliers sont en petit nombre ; et les légistes, avec leurs fastueuses prétentions, n'en sont pas moins d'une ignorance grossière. Ils ont, dans les bibliothèques, quelques livres assez estimables ; mais c'est un hasard, qui, de fois à autre, les met entre les mains de quelque homme studieux.

Toute la jurisprudence et la théologie consistent en commentaires sur le Koran. Leur astronomie n'est qu'astrologie; leur chimie qu'alchimie. L'histoire et la géographie des autres nations leur sont totalement inconnues. La métaphysique, la rhétorique, la grammaire y sont enseignées sans être appuyé sur aucun principe raisonnable. Il n'est guères possible à un Européen de ne pas se former une idée trop relevée de leurs connoissances en lisant la longue nomenclature de leurs institutions littéraires, et des sciences qui s'y enseignent.

S'il me fallait expliquer la science d'un mufti, d'un kadi, ou de quelque homme de loi, régulièrement élevé, j'aurais peine à trouver dans la littérature anglaise des termes qui en rendissent exactement l'idée. Peut-être il aura lu la bible, et appris assez de grec pour déchiffrer le nouveau testament grec, sans connoître la grammaire de cette langue, et sans pouvoir lire aucun autre auteur. Il n'a aucune teinture du latin et des études classiques. Il a pu consulter quelques vieux commentaires sur quelques passages choisis des écritures. Il faut

qu'il méprise toute religion, ou qu'il soit l'ennemi acharné du moindre examen et du doute. Probablement il aura recueilli des contes de génies, de revenans, de farfadets, qu'il reçoit avec une foi implicite. Il aura lu quelque historien menteur, comme Geoffroy du Monmouth. En histoire, comme en toute science, il admet les absurdités dont le peuple se montre avide.

Parmi les moines qui existent en Turquie, il règne une extrême division. Les uns habitent des monastères, d'autres n'ont point de demeure fixe : ceux-là sont appelés *mewliahs*, et ceux-ci *bektachis*. Chaque ordre a son costume, ses usages et ses loix. Les mewliahs se livrent à des exercices singuliers. Quelques-uns crient jusqu'à vomir le sang : d'autres pirouettent sur eux-mêmes, au son d'un instrument, jusqu'à ce qu'ils tombent en délire. D'autres font des tours de passe-passe avec des canifs, des fers chauds, etc. etc.

Les bektachis s'attachent quelquefois au service des pachas ; quelques-uns aux différentes *ortas*, ou compagnies de janissaires. D'autres, appelés *shehhs*, ou *santons*, prétendent avoir le don de mi-

racle et de prophétie, et courent le pays sous différens prétextes religieux. Ils y commettent mille horreurs. Ces *shehhs* ont plus de considération en Asie qu'en Europe, et l'Egypte est sur-tout le pays où ils triomphent. Ils se disent inspirés; saisissant une femme dans une rue, ils la forcent de recevoir leurs embrassemens. Jamais, en Egypte, elles ne font résistance. Le peuple, par décence, couvre le couple d'un manteau, et regarde cet acte avec vénération. Loin d'en être déshonorée, la femme reçoit des félicitations même de son époux. A Constantinople, on ne souffrirait point de tels excès, et le shehh serait mis à mort secrètement. Mais ces accès de frénésie ne leur prennent point en Europe; ils se contentent de feindre la folie; et les fous qu'on ne renferme pas, deviennent des objets sacrés, à qui l'on suppose des inspirations. Dans cet état, ils disent la vérité avec une liberté étonnante au Visir, et quelquefois au Sultan lui-même; mais comme ce n'est pas sans danger, ils s'adressent volontiers à des personnages moins puissans.

On a beaucoup vanté la tolérance

mahométane.

mahométane. Les historiens ont dit avec emphase : « Les mahométans sont les seuls » qui aient jamais allié l'esprit de tolé» rance au zèle du prosélytisme. Leur » prudente politique offrait aux peuples » conquis de conserver leur religion et » leurs usages, sous la condition d'un tri» but ; et ceux qui embrassaient la reli» gion des vainqueurs, étaient admis à » tous leurs priviléges. » Un simple aperçu de leur histoire éclaircira la vérité à cet égard.

Ils prétendent au droit de souveraineté sur toute la terre, et se croient appelés à convertir le genre-humain.

Sans égard aux traités, aux sermens, et à toutes obligations, ils attaquent, sans provocation, tous les pays, s'ils y trouvent quelque avantage.

Après la conquête, ils mettent à mort, sans distinction d'âge, de rang ou de sexe. Ceux qu'ils épargnent, en petit nombre, sont condamnés à un état d'esclavage, et contraints tous les ans de racheter leur vie. On leur ôte le droit de citoyen dans le lieu même de leur naissance; on enlève leurs propriétés, on les note d'infamie. Tout commerce

paisible leur est interdit avec les vainqueurs. On les maltraite, on les persécute, s'ils ne renient leur Dieu, et ne deviennent apostats. On leur prend jusqu'à leurs enfans (1) pour les élever dans la religion mahométane. On apprend à ces jeunes élèves à combattre et leurs pères, et la foi de leurs pères; et dans le cas d'une faute réelle, ou même imaginaire, d'une faute dont un musulman ne serait seulement pas puni, on ne leur donne à eux que le choix de la mort ou de l'apostasie.

On a plus d'une fois délibéré à la Porte sur le projet de mettre à mort, dans tout l'empire, les chrétiens qui ne se feraient pas mahométans. Les honneurs, les priviléges de tout genre attendent ceux qui abjurent. Les outrages et la misère attendent ceux qui ne le font pas. Est-ce là de la tolérance?

---

(1) On n'enlève plus les enfans à leurs familles pour en faire des janissaires, depuis que les Sultans ont voulu affaiblir cette milice.

CHAPITRE V.

Aperçu historique sur la puissance de l'Empire Ottoman.

Quiconque voudra remonter aux causes qui modifient le caractère d'une nation, devra feuilleter les pages de son histoire; il cherchera dans la suite des siècles la chaîne des événemens, et trouvera les époques frappantes dont les effets se perpétuent, quoiqu'ils ne paraissent guères liés avec leurs causes.

Si l'empire ottoman est encore vaste, s'il attire encore la crainte et l'admiration de ses voisins, s'il gonfle ses sujets d'une vanité stupide, ce n'est assurément pas le fruit de la sagesse de ses conseils actuels, de la vigueur de sa puissance, en un mot, de son état présent. C'est le reflet de ses premiers exploits, c'est la juste réputation de son premier caractère. Il est bien vrai que tant d'exploits furent souillés de trahisons, de rapines,

et de violences ; mais tout le tems qu'une conduite énergique et de brillans succès soutinrent la prééminence turque, elle n'éprouva aucune contestation. Dans la suite, un orgueil barbare, ayant seul remplacé la férocité conquérante, on ne retrouve les traces de l'antique grandeur de cet empire, que dans le vain préjugé dont s'étaie l'insolence.

La puissance et le nom même des Ottomans, vient d'*othman*, suivant la prononciation arabe, ou *osman*, suivant celle des Perses. Il prit vers l'an 1300 le titre de *Sultan*, et fixa le siége de son empire à Pruse en Bithinie. Mais pour bien suivre les progrès des Turcs, il faut remonter plus haut, et considérer non-seulement leur origine, mais encore celle des califes Sarrazins qu'ils ont supplantés.

La vaste étendue de continent qui, des bornes orientales de l'Europe et du nord de l'Afrique, embrasse presque toute l'Asie, a été le berceau d'un grand nombre de peuples, et le siége de plusieurs empires. On les a vus s'élever et retomber avec rapidité. Dès les premiers âges de l'histoire, ce ne sont qu'invasions, que perpétuels changemens de maîtres. Il

semblait que le talent qui fonde les empires fût resté incompatible avec celui qui les maintient. Quelques hordes néanmoins acquirent plus de gloire que les autres, et se firent un nom plus durable. Les Tartares ou *Tatars* du nord, et les Arabes du midi fondèrent des empires vastes et permanens.

On n'exigera pas de moi que je suive les victoires du prophète Mahomet. Le prestige de sa religion, la terreur de son épée subjuguèrent une foule de peuples. Il suffira de dire que, 200 ans après sa mort, l'empire fondé par lui, et étendu par ses successeurs, les califes ou commandeurs des fidèles, comprenait tout le nord de l'Afrique, et la plus grande partie de l'Asie. Ils avaient en outre envahi la presque totalité de l'Espagne; ils s'étaient montrés en Sicile, en Italie, et jusqu'en France. Le siége du gouvernement était à Bagdad, et de là émanaient sur cet immense territoire les décrets impérieux d'un despotisme spirituel. Mais un empire si promptement élevé, si incohérent dans ses parties, devenait difficile à tenir uni, et les commandeurs des croyans, ayant adopté avec la puissance l'habitude per-

nicieuse d'un luxe, il leur fallut bientôt céder à l'épée de farouches vainqueurs.

Ces vainqueurs se trouvèrent parmi les nations tartares, ou plutôt *tatares*, qui bordaient leurs frontières. Les plus anciennes annales de cette partie du monde indiquent les tribus Scythes ou Tatars, comme ayant subjugué des voisins plus faibles qu'eux. Leur nom a été même généralement donné aux habitans des montagnes et des déserts, qui de la Chine s'étendent jusqu'au Danube, et dont les nombreux essaims se sont répandus plusieurs fois sur toutes les contrées adjacentes. Les Turkmans ou Turcs, étaient une tribu de ces Tatars, dont l'origine se trouve au-delà de la *mer Caspienne*, et que l'attrait du pillage, vers l'an 800, jeta sur l'Arménie, dont ils s'emparèrent bientôt, et qu'on nomma Turcomanie.

La Perse, vers ce tems, avait des gouverneurs sujets des califes Sarrazins. Mais Mahmud le gaznevide (1), l'un de ces gouverneurs, ayant étendu son empire de la Transoxiane à Ispahan, et de

(1) *997*.

la mer Caspienne à l'Indus, le calife lui donna le titre de Sultan. Son fils Massud (*) lui succéda, et ce fut sous lui, que Tongrul beg, autrement *Tangrolipix*, à la tête d'un corps de Turcs, se rendit maître de la Perse, ou sur l'invitation des Perses même, ou sans eux. C'est à cette époque, du moins on le suppose, que les Turcs embrassèrent la religion de Mahomet. Le calife bientôt implora leur secours contre les émirs rebelles, et Tongrul, victorieux, prit le titre de lieutenant temporel du commandeur des vrais croyans (**).

Il ne restait qu'un pas de cette dignité au califat, et l'un des descendans de Gengiskan en a aboli le titre en la personne du calife Mustazem (***).

Pendant ce tems, il s'élevait des compétiteurs. Les Turcs furent obligés de céder eux-mêmes à une nouvelle invasion. Les Tartares du nord, pressant les Turcs sans aucun relâche, et s'amoncelant successivement autour d'eux, leur

---

(*) 1038. (**) 1044. (***) 1239

disputèrent la Perse, et les forcèrent de percer vers le midi. Ce fut vers l'an 1200 que les Turcs cédèrent la Perse aux Tartares ; mais avant cette époque ils avaient eux-mêmes porté leurs armes sur la plus grande partie de l'Asie mineure. Ils s'y retirèrent, et fixèrent le siége de leur empire à *Iconium*, en Cilicie, appelé depuis Karamanie. Les Tartares ne les y laissèrent point en repos ; et la manie des croisades ayant pour la seconde fois bouleversé l'Europe, il leur fallut encore céder toute la Palestine aux chrétiens (1). Ce ne fut pas néanmoins pour long-tems ; ils reprirent Jérusalem, et passèrent au fil de l'épée les hommes, les femmes et les enfans.

Le gouvernement que le célèbre Salach-Uddin ou Saladin avait établi, fut aussi, vers ce tems, ruiné par les Mameloucks. Ces derniers conservèrent leur souveraineté en Egypte jusqu'au milieu du seizième siècle. Des divisions intestines ayant aux mêmes époques éclaté dans l'empire turc, il se subdivisa en

---

(1) 1229.

petits états jusqu'à l'élévation d'Othman, qui, le premier, prit le titre de Sultan, et de qui l'on commence à compter la race ottomane.

Avant de détailler l'histoire des principaux Sultans, je m'arrêterai sur les causes de l'accroissement de la grandeur ottomane.

1.° Leur tendance continuelle à la monarchie universelle, qui leur faisait regarder le monde comme leur propriété; leur zèle pour la propagation de leur foi, continuellement excité par des motifs spirituels et temporels, et ce qui ne leur permettait pas de calculer les sermens, les traités ou la justice.

2.° Leur accord absolu sur tous les points de la religion et du gouvernement.

3.° Leur courage personnel à la guerre, qu'enflammaient la victoire et le fanatisme.

4.° Leur dévouement à leur souverain, et un degré d'obéissance dans le peuple et les soldats, dont on ne trouve ailleurs aucun exemple.

5.° La stricte observance de l'ancienne

discipline militaire ; une éducation militaire ; l'habitude des armes contractée par toute la nation.

6.° Leur extrême sobriété, et conséquemment une grande force de corps.

7.° Le pillage de leurs ennemis ; les récompenses réservées à la valeur ; la couronne du martyr décernée à tous ceux qui mouraient sur le champ de bataille ; la route de l'honneur ouverte à tout soldat, qui pouvait devenir Visir, et aspirer à l'alliance de son souverain.

8.° Les châtimens sévères et certains inposés sur-le-champ à la désobéisance, à la mauvaise conduite, à la lâcheté.

9.° Le génie militaire de leurs souverains, toujours à la tête des armées, et le pouvoir illimité qu'ils exerçaient.

10.° La facilité du recrutement, quand chaque musulman regardait comme un devoir de tirer l'épée au premier ordre, et quand les enfans des chrétiens, élevés dans dans la foi musulmane, étaient de bonne heure formés aux armes.

Il est facile de concevoir sur ces motifs les prodiges de leurs victoires. Ils conquirent l'empire des Califes, l'empire Grec, la Macédoine, l'Epire, le Pélo-

ponèse, la Servie, la Bosnie, la Bulgarie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, etc. Presque par-tout, ils ne trouvèrent que des adversaires inférieurs à eux sous tous les rapports militaires.

Pendant ces siècles barbares, les états chrétiens, gouvernés par des courtisans, des prêtres, ou des femmes, ne déployaient ni intelligence, ni énergie. Le gouvernement féodal, l'ignorance absolue de l'économie politique, le défaut de systême ou militaire, ou financier, concouraient à augmenter la faiblesse de ces états isolés. Les principes d'une saine politique, les alliances mutuelles, la balance des pouvoirs étaient alors entièrement inconnus, et l'on ne pouvait former une confédération puissante. Les Turcs à cette époque, brillans de supériorité, fondaient un formidable empire. Leurs institutions en tous genres surpassaient leur siècle. Leur ardeur naturelle qui les portait à conquérir, était constamment enflammée par une religion sanguinaire. Ils méprisaient leurs ennemis; et les chefs habiles qui les menaient ne respiraient que l'ambition et le courage. L'empire ottoman, gouverné pres-

que sans exception par des grands hommes, depuis Othman I jusqu'à Mahmoud IV, acquit successivement autant de gloire que de puissance.

Il faut avouer que cette renommée éclatante ne leur a jamais donné de titres à un autre hommage, et qu'on ne les comptera jamais parmi les bienfaiteurs du genre-humain. A peine méritent-ils d'en faire partie. « Certains de la victoire, » ils n'ont arrêté aucun plan pour atteindre en effet la monarchie universelle. Ils » ont violé tous les principes de la justice » et de l'honneur national ; ils ont attaqué » leurs voisins sans provocation, même » sans prétexte ; ils ont massacré les vaincus sans pitié, ou ne leur ont laissé la » vie que pour les dégrader au plus vil » esclavage ; ils ont vendu les femmes et » les filles ; ils les ont déshonorées, sans » égard pour les familles et pour leurs malheureuses victimes ».

Nous avons vu chez d'autres nations des règnes ou des époques marquées par des cruautés et des crimes, mais toujours la nation elle-même, ou du moins la plus saine partie, ne les regardait qu'avec indignation. « Ici un systême de scéleratesse

» et d'abomination se transmet d'âge en » âge : il est confirmé par la religion, et » approuvé par ceux qui se disent les minis» tres de Dieu ». Par-tout où les Turcs ont établi leur domination, on a vu disparaître les sciences, le commerce, et tous les arts consolateurs. Ils se sont montrés eux-mêmes intolérans et barbares ; ils ont éteint dans tous les cœurs les moindres étincelles du génie ; ils ont goûté une satisfaction sauvage à effacer les monumens de l'antiquité, et à devenir le fléau de la race humaine.

Nous allons présenter de suite les usurpations de leurs souverains, en commançant par

OTHMAN I.er

Ce prince, descendu du celèbre Gengis-khan, réduisit par degrés sous son obéissance les petits états qui divisaient la Karamanie. Quand il s'arrogea le titre de Sultan, il ne possédait encore qu'un petit district, dont Kara-chisar était la capitale. Il s'empara de Pruse en Bithinie, et en fit le siége de l'empire, ou plutôt du royaume Ottoman ; car ce ne fut qu'à la prise de Constantinople, que les

Sultans portèrent le titre d'empereurs. Othman, souverain de la plus grande partie de l'Asie-mineure, mourut en 1328.

ORKHAN.

Ce prince ayant emporté Nicée par surprise, en traita les habitans comme esclaves, et y transporta sa cour. Il étendit ses conquêtes jusqu'à l'Hellespont, et son zèle ne souffrant point de bornes, il traversa le détroit, et prit Gallipoli. Il mourut en 1359, après avoir été le plus cruel, comme le plus injuste ennemi des chrétiens.

AMURAT I.er

Ce prince succéda aux projets ambitieux d'Orkhan, et à sa haine contre les chrétiens.

Il prit Adrionople en 1362, et en fit le siége de son empire. Amurat, comme je l'ai déjà dit, forma le célèbre corps des *veniskary*, ou janissaires, qui firent ensuite la force de l'armée turque.

Il conquit la Servie, *Nilla* sa capitale, et Appollonia, près le mont Athos. Il subjugua le Sultan de Karamanie, mais sans le détrôner, parce qu'il était son gendre;

et c'est ainsi qu'il jeta les fondemens de l'immense puissance ottomane en Asie.

Amurat fut assassiné en 1390, par un soldat chrétien blessé. Il venait de gagner une bataille, après laquelle il avait fait massacrer sans miséricorde un nombre incroyable de chrétiens: c'est depuis cet événement que les ambassadeurs chrétiens et leur suite, admis en présence du Sultan, sont tenus sous les bras pendant tout le tems de l'audience. Amurat subjugua une grande partie de la Thrace ou Romanie, et ne laissa aux empereurs Grecs que la ville de Constantinople.

BAJAZET I.er

En arrivant au trône, il étrangla son jeune frère Jacub. C'est le premier exemple de la coutume barbare si fréquemment observée dans la suite contre les princes du sang royal.

Dès la première année de son règne, il prit Cratova en Servie, sous l'expresse condition que les chrétiens en sortiraient avec la vie et la liberté. Il envoya des soldats après eux, et les fit massacrer; il entra de suite en Bosnie, et emmena

comme esclaves, tous ceux des habitans qu'il crut utiles. Il passa le Danube pour la première fois, et commit d'horribles cruautés en Valachie, où il imposa un tribut. Il assiégea deux fois Constantinople, et l'eût prise, si Tamerlan ne l'eût secourue. Ces deux conquérans se donnèrent la plus grande bataille qu'on eût jamais vue. Bajazet fut fait prisonnier et mis dans une cage de fer. C'était le traitement qu'il aurait fait à Tamerlan : il se cassa la tête sur les barreaux. C'était en 1399. La nature n'a jamais produit de tyran plus inflexible, ni d'ennemi plus invétéré du nom chrétien. Les Turcs étaient parvenus à cette époque au plus haut degré de fureurs, de perfidies et de conquêtes.

MAHOMET I.er

Il fit périr ses frères en arrivant au trône. Il regagna tout ce que son père avait perdu, et mourut en 1422.

AMURAT II.

Fils aîné de Mahomet, il étrangla son frère Mustapha. En 1432, il prit Thessalonique

salonique ou salonique, et ne réserva du massacre universel, que ceux qu'il destinait aux plus rudes travaux, ou à ses plaisirs. On ne peut décrire les atroces cruautés qu'il exerça dans la Hongrie. Sans égard pour son beau-frère, prince de Servie, et pour le traité qu'ils avaient fait, il s'empara de cette province. Il pénétra en Transilvanie, et marqua sa route par un horrible carnage. En Valachie, il brûla les villes et les villages; il épuisa les tortures contre les chrétiens; mais le fameux Scanderberg, né en Epire, arrêta enfin ses progrès.

En 1445, Amurat subjugua le Péloponèse et toute la Grèce. Il sacrifia 600 prisonniers aux mânes de son père, ravagea le pays, et prit plaisir à renverser tout ce qui portait un caractère d'agrément ou de grandeur. Il étendit la domination turque, augmenta le corps des janissaires, et le rendit plus redoutable. Ce cruel tyran mourut de vieillesse et de dépit, après que Scanderberg l'eut défait en 1450. Il fut néanmoins plus fidèle observateur des traités qu'aucun de ses prédécesseurs, et même que le roi de Hongrie son antagoniste; mais jamais il ne

fit un traité que dans la dernière détresse et lorsqu'il n'espérait plus de vaincre.

MAHOMET II.

Ce fut le plus grand guerrier de tous les Sultans turcs, et le plus détestable monstre que le trône des Ottomans ait porté. Il commença son règne infame par le meurtre de ses deux frères. Il offrit ensuite son alliance à l'empereur de Constantinople, et au despote de Servie son grand-père maternel, et dans le même instant, il complétait ses préparatifs pour le siége de Constantinople. Paroles, promesses, traités, sermens sur le koran même, rien ne fut sacré pour lui. Ce monstre de perfidies, de cruautés et d'injustices, est cependant la gloire de la race ottomane.

Il prit Constantinople le 29 mai 1453. L'Empereur, heureusement pour lui, fut tué pendant l'assaut. Les barbares entrèrent dans la ville, en poussant des hurlemens plus affreux que ceux des bêtes farouches altérées de sang. Ils massacrèrent les hommes, les femmes, les enfans par milliers, sans égard pour la dignité, la beauté, l'âge, ni pour le sexe.

Tout ce qui put se réfugier à Sainte-Sophie crut y trouver un asile respecté de tout homme religieux quel que fût son culte. On y tua tout, et ceux qu'on épargna furent réservés à des horreurs pires que la mort. L'église devint une écurie. Pendant trois jours le massacre, le viol, le pillage furent permis sans restriction. La beauté comme l'opulence étaient de funestes avantages dans ces affreux momens. Cent mille barbares assouvirent leur avarice, toutes leurs passions brutales et féroces. On essayerait en vain de décrire la déplorable situation des malheureux habitans. Pendant trois jours et trois nuits l'air retentit des cris de leur désespoir. On les entendit jusques dans le camp; et ce fut pour le farouche Sultan une musique mélodieuse. Les chiens même s'échappaient à travers les champs, hurlant de terreur, ou s'élançaient dans la mer.

Au bout de trois jours, le peu de chrétiens épargnés par les vainqueurs furent traînés hors de la ville comme de vils animaux, et le Sultan y fit son entrée. Son cheval se trouva arrêté plus d'une fois par des monceaux de cadavres, et

obligé de traverser des lacs de sang. Au milieu d'une fête somptueuse qu'il donna dans la métropole de Sainte-Sophie à ses Pachas et aux officiers de son armée, il fit tuer pour son amusement et celui des convives, un grand nombre de prisonniers illustres par leur naissance, leur dignité et leurs lumières, parmi lesquels se trouvaient des parens du dernier Empereur. Ces fêtes sanglantes se renouvelèrent jusqu'à l'entière destruction de la noblesse grecque, des prêtres et de toutes les personnes de marque, de tout sexe et de tout âge, qui étaient tombées en son pouvoir. Beaucoup de sénateurs vénitiens, des nobles génois et de riches commerçans furent également massacrés sous les yeux du Sultan, et à la vue de toute sa cour.

Ainsi finit l'empire des Grecs.

C'est sur ces bases sanglantes que s'établit le siége de l'empire ottoman, que des princes chrétiens ont cru depuis devoir défendre contre d'autres puissances de leur religion, et contre les efforts de ce qui reste d'un peuple malheureux et outragé, qui gémit depuis cette époque dans le plus misérable esclavage !

Les Turcs l'ont attaqué sans y avoir été excités par aucune provocation, et ils n'ont cessé de lui faire la guerre, qu'après l'avoir écrasé; traitant les habitans comme une foule d'autres nations, et faisant périr de sang-froid des millions d'hommes au milieu des tortures les plus inouies.

Le farouche Sultan s'empara ensuite de la Servie et de l'empire de Trebizonde. Toute la famille de l'Empereur fut passée au fil de l'épée. Après avoir vaincu les Vénitiens, il prit en Italie Otrante, dont il fit massacrer tous les habitans, selon sa barbare coutume, n'en épargnant qu'un petit nombre réservé pour l'esclavage.

Il mourut, dit-on, empoisonné en 1481. On porte à 800,000 le nombre des chrétiens de l'un et l'autre sexe qui périrent par ses ordres.

BAJAZET II.

Ce fils aîné du dernier Sultan eut une longue guerre civile à soutenir contre ses frères, qu'il n'avait pas pu faire arrêter et mettre à mort lors de son avénement au trône. Il résolut d'exterminer les janissaires, mais ce projet fut découvert et déjoué. Il attaqua les Vénitiens, qui ne

l'avaient point provoqué, et commit d'horribles massacres. Enfin il porta ses armes en Egypte. Après un règne orageux, il fut détrôné par son fils, et empoisonné en 1512.

SELIM I.

Ce fut le monstre le plus farouche de sa monstrueuse race. Après avoir fait empoisonner son père, il fit étrangler son frère aîné avec cinq de ses fils. Un autre de ses frères eut le même sort. Il remporta de grands avantages en Asie sur les Perses. Le Caire lui ouvrit ses portes, après avoir été long-tems défendu par les mameluks. Il mourut en 1520, d'un cancer dans les reins, au moment où il méditait une expédition sur l'Italie et contre Rhodes. Il recommanda à son fils de faire la guerre aux chrétiens, et lui donna des avis sur sa conduite, tels qu'on devait en attendre d'un prince aussi féroce.

SOLIMAN II.

Après s'être mis en mesure de n'avoir rien à craindre ni de l'Egypte ni de la Perse, ce prince tourna ses armes contre

les chrétiens. Il s'empara de l'île de Rhodes, que les chevaliers de Saint-Jean possédaient depuis deux cents ans. Ce qu'il dit au grand-maître, après avoir signé la capitulation, et fait serment de l'observer, met en évidence les sentimens des Turcs relativement aux autres peuples.

« Quoique je pusse, sans déroger à la
» justice ni à ma dignité, enfreindre les
» articles que j'ai prescrits, et t'infliger
» la punition que tu mérites, n'y ayant
» ni foi ni serment qui doive arrêter un
» juste vainqueur à l'égard d'un pareil
» ennemi (c'est-à-dire d'un chrétien),
» je suis cependant déterminé à me mon-
» trer généreux et bienfaisant envers
» toi, si tu veux, par de bonnes actions,
» amender ta vie; et je t'assurerai un
» poste distingué à mon service. »

Le grand-maître répondit avec une noble fierté, qu'il préférait la mort : ce qui frappa Soliman de surprise, au point qu'il promit d'être fidèle aux articles de la capitulation. Lors du départ du grand-maître de l'île de Rhodes, le Sultan lui dit : « Ce que je t'ai fait n'est
» point l'effet de la haine; l'ambition

» seule a été mon guide. Ce n'est point
» pour acquérir des richesses que j'en-
» treprends la guerre; (il ne disait
» point en cela la vérité : l'histoire de
» la Turquie le prouve évidemment);
» c'est pour l'honneur, la célébrité,
» l'immortalité et l'agrandissement de
» mon empire. Il convient à un souve-
» rain digne de sa noble origine, d'en-
» vahir par la force ce que d'autres pos-
» sèdent, non point pour le plaisir de
» grossir ses trésors, mais pour un but
» plus honorable, la domination et la
» souveraineté. Tant que mon voisin est
» debout, je crois qu'il est juste de l'é-
» carter par la force des armes. »

Soliman entrant ensuite en Hongrie, prit Bude, et en fit *massacrer la garnison qui avait capitulé.* De là, il pénétra dans l'Autriche, où il mit tout à feu et à sang. *Les vieillards furent tués, les jeunes gens traînés en esclavage, les femmes violées en présence de leurs époux, et massacrées ensuite avec leurs familles, les enfans arrachés du sein de leurs mères, d'autres enlevés à la mamelle, coupés en pièces, ou lancés sur des pieux aigus. Telles furent les*

atrocités commises, et d'autres également affreuses. Ce féroce conquérant mit le siége devant Vienne; mais il y trouva une résistance désespérée, qui l'obligea de se retirer, *après avoir préalablement fait massacrer tous ses prisonniers, hommes, femmes et enfans.* Ce siége lui coûta 80,000 hommes. Ayant rendu tributaire Jean, roi de Hongrie, il fit une seconde invasion dans l'Autriche, y exerça de nouvelles cruautés, et fit tuer à-la-fois 4000 prisonniers. En 1534, il prit Bagdad, toute l'Assyrie et la Mésopotamie, qui formaient autrefois des royaumes séparés, mais qui alors appartenaient à la Perse. Il envoya dans la Macédoine 200,000 hommes destinés pour l'Italie, débarqua dans la Pouille avec une partie de cette armée, et prit Castrum. Bientôt après, tournant ses forces contre les Vénitiens, il assiégea Corfou, mais sans autre succès que l'enlèvement de 16,000 jeunes gens de l'île, qu'il emmena en captivité. La guerre qu'il fit aux Vénitiens dura longtems, et le rendit maître de beaucoup de leurs possessions. Revenu à Bude, il réduisit la Hongrie, et s'allia avec la

France contre l'Empereur. Sa tentative sur Malthe ne fut pas heureuse; mais il enleva de l'île de Goze 6,300 jeunes gens. Les Turcs alors attaquèrent et prirent Tripoli, qui appartenait à l'ordre de Malthe; mais ils se dispensèrent d'observer la capitulation, *parce que*, disaient-ils, *on ne devait pas tenir parole aux chiens*. Ali, pacha de Bude, envahit la haute Hongrie, s'empara de Temeswar, et *malgré la capitulation, la garnison fut massacrée*.

Soliman ayant conçu des soupçons contre son fils Mustapha, il le fit étrangler en sa présence; et bientôt après son innocence lui fut démontrée. Il fit étrangler aussi le fils de Mustapha. Chihangar, autre fils de Soliman, se tua de désespoir. Un troisième de ses fils, nommé Bajazet, fut étranglé par ses ordres, avec cinq de ses enfans. Il envoya contre Malthe une flotte et une armée, fit une seconde fois le siége de cette île, et prit le fort de Saint-Elme; mais il se retira, ayant essuyé des pertes considérables. Enfin, après avoir été le fléau des chrétiens dans diverses parties du globe, et avoir commis par-

tout d'horribles cruautés, il mourut d'un flux de sang le 4 septembre 1566.

SELIM II.

Ce prince donna à ses successeurs le funeste exemple de ne point paraître à la tête des armées, et de faire la guerre par des lieutenans. Il trouva bientôt un prétexte pour prendre les armes contre les Vénitiens, qui perdirent l'île de Chypre et une partie de la Dalmatie. Il envoya ensuite des troupes contre le Waywode de Moldavie : la paix fut conclue, et les Turcs jurèrent sept fois d'être fidèles au traité. Le Waywode n'en fut pas moins massacré par ordre du Pacha. Les Turcs ravagèrent ensuite la Moldavie, passant au fil de l'épée tous les nobles et des milliers d'autres habitans. Toute la Walachie tomba en leur pouvoir en 1574. Selim mourut le 9 décembre de la même année.

AMURAT III.

C'était le fils aîné de Selim II, dont la mort fut tenue secrète, suivant l'usage, jusqu'à l'arrivée du nouveau Sultan. Les janissaires, qui s'étaient accoutumés, du-

rant les interrègnes , à piller et même à massacrer les chrétiens et les juifs, ayant été trompés cette fois dans leur attente, murmurèrent. Le Sultan fut obligé de leur faire distribuer de grosses sommes pour les appaiser. A son avénement au trône, il fit étrangler devant lui cinq de ses frères. Quoiqu'il eût des inclinations pacifiques, il continua les guerres commencées par son père, dans la crainte qu'on ne pensât qu'il dégénérait du courage des princes ottomans; mais il ne se mit point lui-même à la tête de ses troupes. Au mois d'octobre 1575, ses armées pénétrèrent en Russie et en Pologne, où elles commirent d'horribles massacres. Le divan mit en délibération si on romprait les traités passés avec les chrétiens, ou celui avec les Persans; car les Turcs regardent comme légitime la violation des sermens et des alliances à l'égard des peuples qui sont d'une autre croyance que la leur, quand l'intérêt de l'empire leur paraît l'exiger. Il fut résolu de faire la guerre à la Perse; et l'issue en fut favorable à Amurat. Cette guerre fut, comme les autres, accompagnée de cruautés effroyables. Ce fut à cette épo-

que que les janissaires, secouant le joug de la subordination, prirent l'usage de tuer leurs chefs lorsqu'ils en étaient mécontens. Amurat leur avait permis d'enrôler leurs enfans dans leur corps. Il porta aussi la guerre en Allemagne, et y causa, comme à l'ordinaire, de grands ravages. Sa mort arriva le 18 janvier en 1595.

MAHOMET III.

Ce fils aîné du dernier Sultan fit mettre à mort tous ses frères, au nombre de dix-neuf, ainsi que dix des femmes de son père, qu'il supposa pouvoir être enceintes. Les janissaires, sans respect pour la présence du nouveau Sultan, pillèrent la ville; et peu s'en fallut qu'ils ne le tuassent lui-même, et ne saccageassent le palais. Il continua la guerre d'Allemagne par ses Pachas; mais comme leurs succès ne répondirent pas à son attente, il se rendit lui-même à Bude à la tête de 200,000 hommes; il prit Agria, et revint à Constantinople. Cette guerre tantôt heureuse, tantôt malheureuse pour les Turcs, fut poursuivie avec acharnement. Alba - Regalis tomba en leur pouvoir :

d'après la capitulation, les chrétiens devaient évacuer la place avec leurs armes. Mais les habitans et 3,000 soldats furent massacrés.

L'insolence des janissaires devint extrême ; ils se soulevaient continuellement, et en venaient aux prises avec les autres troupes. D'un autre côté, les Pachas de plusieurs provinces se révoltèrent ; le Sultan effrayé, fit la paix avec eux, leur pardonna, et leur laissa leurs places ; mais il fit mourir d'autres Pachas qui étaient en son pouvoir ; et ceux qui avaient le même sort à craindre, se révoltérent de nouveau ; soupçonnant que son propre fils et sa mère conspiraient pour le détrôner, il les fit mettre à mort. Les janissaires entreprirent de le déposer. Tandis qu'il négociait un traité de paix avec l'Empereur d'Allemagne, il mourut à Constantinople au mois de janvier 1604.

ACHMET I.er

Mahomet ayant, comme nous l'avons dit, mis à mort son fils aîné, son second fils lui succéda sous le nom d'Achmet. Il monta sur le trône à l'âge de quinze ans.

Les Turcs, en négociant avec l'Empereur, ne cherchaient qu'à le tromper, pour fondre avec plus de sûreté sur ses états. La guerre fut continuée jusqu'en 1607, époque à laquelle la paix se fit. Il n'y a rien qui soit digne de remarque dans les autres guerres que fit le Sultan. Il mourut le 15 novembre 1617 (1).

MUSTAPHA I.

C'était le frère d'Achmet. On l'avait tenu si soigneusement caché, qu'on savait à peine s'il était mort ou en vie. Pendant le règne de son frère, le conseil fut d'avis de l'épargner, parce qu'Achmet n'avait

---

(1) Dans la vingt-troisième année de son âge, Achmet battit la Sultane favorite, qui était mère d'une fille, la blessa et la foula aux pieds, parce qu'elle avait fait étrangler une femme du sérail dont le Sultan était devenu amoureux. La Sultane, informée de cette intrigue, envoya chercher cette femme, et la fit étrangler sous ses yeux. Une de ses esclaves s'étant, par ses ordres, revêtue des habits de la maîtresse d'Achmet, et s'étant rendue près de lui, elle la fit aussi étrangler à son retour. D'autres femmes, qui se trouvaient grosses du Sultan, furent également les victimes de cette furie. Cette anecdote prouve le despotisme du gouvernement, même parmi le femmes du sérail.

que quinze ans, et qu'il ne restait point d'autres héritiers de l'empire; mais on résolut en même-tems de le confiner dans une étroite prison. Mustapha était âgé de vingt-cinq ans, quand on l'en tira pour le proclamer Sultan. Il devint excessivement cruel. Le jeune Osman, fils d'Achmet, fut enfermé par ses ordres, et il fit mourir les autres enfans de cet Empereur. Les ambassadeurs chrétiens eurent à essuyer mille indignités. Il est notoire que, sous le dernier règne, le Sultan voulait faire tuer tous les européens qui étaient à Constantinople, si le Visir et d'autres grands officiers de la Porte ne l'en avaient dissuadé. Lorsqu'Achmet eut des enfans, il résolut la mort de son frère Mustapha. Le divan l'avait ordonnée; mais des présages qui effrayèrent le Sultan, sauvèrent la vie au prince.

Quand un Empereur montait sur le trône, la mort de ses frères et de ses neveux était un événement ordinaire. Dès qu'il avait des enfans en état de commander, il leur confiait des provinces, et les mettait à la tête des armées. Cet usage a cessé. Quand le Sultan mourait, le Visir tenait sa mort secrète, s'il lui était possible,

possible, jusqu'à l'arrivée du nouvel Empereur, qui, en général, tâchait de se saisir de la personne de ses frères pour les faire étrangler. Ils s'échappaient quelquefois; mais on les retrouvait tôt ou tard, et ils subissaient la mort. C'est pour cette raison que le Grand-Seigneur se rend tous les vendredis à la mosquée, où il assiste aux prières publiques, afin de se montrer au peuple, qui autrement pourrait croire qu'il est mort, et se révolter.

Lorsque le dernier Sultan Achmet se sentit près de sa fin, on lui conseilla de régler sa succession. Ses enfans étaient en bas âge. Il manda son frère, dont la surprise fut extrême, quand il lui annonça qu'il le désignait pour son successeur, au préjudice de son propre fils. Il lui recommanda les enfans qu'il avait eus de la Sultane, en le priant d'en user à leur égard comme il en avait agi envers lui. Quant à ceux qu'il avait eus de ses concubines, il les abandonna à sa discrétion.

Mustapha se rendit si odieux par ses cruautés, que le Grand-Visir, qui était allé combattre les Persans, revint avec son armée, le déposa après un règne de

moins d'un an, le confina de nouveau dans sa prison, et plaça Osman sur le trône.

OSMAN I.

Ce Sultan envoya dans la Méditerranée une flotte qui relâcha à Manfredonia, d'où elle emmena 1,600 esclaves. Il déclara la guerre à la Pologne, et se mit lui-même à la tête de 300,000 hommes avec 300 pièces de campagne et 100 gros canons. Cette expédition fut sans succès pour lui; il fut réduit à faire la paix.

Malgré l'avis de ses Ministres, Osman, épris des charmes de la petite fille d'une Sultane qui avait été mariée à un Pacha, l'épousa en secret. Le peuple en murmura, les Sultans n'étant plus, depuis longtems, dans l'usage de prendre des femmes, sur-tout parmi les Turcs, à cause de leurs familles.

Osman, qui était mécontent des janissaires depuis son mauvais succès en Pologne, résolut de s'en venger en supprimant un corps devenu trop formidable, trop enclin à la révolte, trop porté à s'immiscer dans les affaires du gouvernement,

et qui ne conservait plus rien de son ancienne discipline. Les janissaires se mariaient et se livraient à des métiers, contre l'esprit de leur institution, qui ne le permettait pas. Par un privilége qui leur avait été accordé précédemment, leurs enfans étaient aggrégés au corps; ce qui les portait à rester dans l'intérieur, au lieu d'aller affronter les dangers de la guerre loin de leurs foyers. Son Visir entreprit d'établir sur un nouveau pied les forces militaires de l'empire. 40,000 hommes pris parmi les Curdes qui habitent les montagnes situées entre Smyrne et le mont Liban, devaient lui servir de gardes-du-corps, et les Pachas des provinces devaient être chargés de discipliner un certain nombre d'habitans qui seraient prêts à marcher lorsque la guerre l'exigerait, et qui formant une armée beaucoup plus considérable qu'aucune de celles levées par ses prédécesseurs, le mettrait à même de faire, à moins de frais, de plus grandes conquêtes. Il fut convenu entre le Sultan et le Visir, que les anciennes troupes seraient envoyées en Asie sous divers prétextes, tels que celui de visiter la Mecque, et de

réduire Sidon qui s'était révolté. Mais le Sultan ne prit pas ses mesures avec assez de circonspection ; il excita des soupçons, tant par l'empressement qu'il mettait à faire sortir ses trésors de Constantinople, que par l'imprudence des menaces qui lui échappaient contre les janissaires. Le Visir avait rassemblé en Asie 20,000 hommes sur lesquels on pouvait compter, et il avait gagné en outre l'Emir de Sidon, en lui faisant croire qu'il allait porter la guerre en Perse. Le Sultan devait faire massacrer tous ses gardes à Damas, et rester dans cette place, jusqu'à ce que la nouvelle armée fût en état d'agir, et qu'on eût exterminé les janissaires, les spahies, les timariots et tous leurs officiers, pour établir ensuite un nouveau gouvernement, et changer jusqu'au nom de la capitale. Il se promettait alors de conquérir toute la chrétienneté. Mais en attendant le moment favorable pour mettre ce plan en exécution, il devait être en paix avec toutes les puissances.

Ce plan était assurément bien conçu. La réforme de l'armée était devenue d'autant plus nécessaire, que l'empire languissait sous le despotisme d'un amas

d'esclaves aussi lâches qu'insolens, et que le Sultan se trouvait dans la dépendance des janissaires, soit pour exercer le droit de vie et de mort, soit pour la guerre, soit pour la paix. Cependant une pareille révolution eût amené la guerre civile. Les troupes ottomanes en Europe auraient nommé un autre Sultan; mais tous les trésors de l'empire étaient au pouvoir d'Osman, et le succès de son entreprise devait occasionner une grande révolution dans les dépenses de l'état, puisque les janissaires en absorbaient tous les revenus.

La soldatesque s'opposa au départ du Sultan, et menaça d'en mettre un autre à sa place. Elle courut au sérail, sans armes à la vérité, mais exigeant, demandant qu'Osman ne quittât point Constantinople, et qu'on lui livrât le Visir avec d'autres grands officiers accusés de conspiration contre l'empire. Le Sultan promit de ne point se rendre en Asie; mais il refusa de livrer aux mutins ceux qu'ils réclamaient, et les engagea à attendre jusqu'au samedi, jour où le conseil devait s'assembler. Ce soulèvement arriva le mercredi 7 mai 1622. Le lendemain l'é-

meute ayant recommencé, le Visir conseilla au Sultan de passer en Asie dans sa chaloupe; celui-ci s'y refusa. Le Visir se montra aux séditieux pour les calmer: ils le mirent en pièces. Osman essaya alors de quitter le sérail pour se rendre secrètement en Asie. Mais ayant manqué son coup, il fut obligé de se cacher dans le fond du palais. Les rebelles demandaient le Sultan, et en même tems la tête de plusieurs officiers qu'ils désignèrent, disant que s'il ne voulait point paraître, ils en choisiraient un autre. Après avoir attendu quelque tems, ils entrèrent dans le sérail, ayant juré préalablement de n'y point piller. Ils tuèrent le Kislar-Aga, et ne trouvant point Osman, ils demandèrent Mustapha qui avait été détrôné. Ils le découvrirent dans un caveau où Osman l'avait fait enfermer avec deux négresses; ils le conduisirent dans le vieux sérail, et l'y laissèrent. Après qu'ils se furent retirés, le Sultan, de l'avis de ceux qui lui étaient restés fidèles, envoya aux femmes du vieux sérail l'ordre de mettre Mustapha à mort. Mais plusieurs d'entr'elles prirent parti pour ce prince, et l'ordre d'Osman excita un tumulte

dont le bruit parvint jusqu'aux gardes, qui délivrèrent la victime. Le jour suivant, le Sultan se rendit aux casernes des janissaires ; il était presque parvenu à les ramener en sa faveur, lorsque l'Aga de ce corps, par un zèle imprudent pour son maître, eut l'indiscrétion de les menacer. Ils le massacrèrent avec d'autres officiers qui accompagnaient le Sultan. Pour lui, ils le conduisirent à Mustapha, et de là aux sept tours, la proposition qu'ils en firent au nouvel Empereur ayant paru lui être agréable. Le Visir qu'il choisit savait bien que tant qu'Osman vivrait, l'orage pourrait s'appaiser, et le règne de Mustapha finir. Les principaux officiers du sérail furent consultés ; et il fut résolu qu'on chercherait combien il y avait encore de princes du sang royal, afin que, s'il en restait deux, Osman fût mis à mort. On trouva deux frères de ce Sultan détrôné ; l'un âgé d'environ douze ans, l'autre de sept. Alors le Visir se rendit lui-même dans la prison d'Osman, accompagné de bourreaux, et le fit étrangler. Les troupes, qui n'avaient pas eu l'intention d'aller aussi loin, se repentirent bientôt. Le Pacha d'Erzerum prit

le parti de la révolte, et se déclara le vengeur de l'assassinat de son maître.

MUSTAPHA I.er (*remis sur le trône*).

Le samedi premier juin 1622, le Capi-Aga ou Major-Dome reçut secrètement l'ordre de tirer les frères du dernier Sultan Osman de l'appartement qu'ils occupaient, et de les faire étrangler pendant la nuit. Il se préparait à exécuter sa commission, à l'aide de quelques bourreaux, quand les princes se mirent à jeter des cris. Des pages accoururent au bruit, et excités par le Kislar-Aga qui avait quelque soupçon de l'ordre donné au Major-Dome, ils massacrèrent ce dernier sans examen; tant la révolte des subalternes contre leurs chefs était devenue générale dans toutes les classes. Il n'était pas encore jour, que les spahies et les janissaires, qui avaient été secrètement prévenus de ce qui se passait, revinrent furieux au palais, pour défendre les pages, et demander justice de ceux qui avaient voulu mettre fin à la race des princes Ottomans: Mustapha vivant comme un cénobite, ne souffrait près de lui aucune femme, et se refusait par

religion à peupler le monde de pécheurs. Il protesta qu'il ne savait rien de ce qui venait d'arriver, et que s'il existait un ordre, il n'avait pu être que frauduleusement surpris. On le crut ; mais sa mère, que l'on peut regarder comme une autre Livie, et Daout Pacha qui avait épousé sa fille, furent violemment soupçonnés. Cependant on parvint à calmer les esprits. Tel était le déplorable état de l'Empire ; le souverain était un imbécille; l'héritier présomptif un enfant, et les principaux officiers de l'état, ainsi que les soldats, étaient ou anéantis, ou révoltés, ou corrompus.

Les Persans profitèrent des circonstances pour reprendre la province et la ville de Bagdad. Les princes chrétiens, s'ils avaient ouvert les yeux sur leurs intérêts, auraient pu recouvrer en même-tems une grande partie de ce qu'ils avaient perdu.

Le Visir, qui avait en vue de frayer le chemin du trône, par la déposition de Mustapha, à un jeune frère d'Osman appelé Murat, qui avait un grand parti en sa faveur, commença par accuser le Janizar-Aga, et le fit condamner à l'exil,

pour l'y faire ensuite étrangler, avec quelques autres Pachas. Les janissaires se révoltèrent, et délivrèrent leur chef. Alors une nouvelle faction s'éleva entre celle qui protégeait Murat, et celle qui soutenait le Sultan régnant.

Il n'existait plus de sécurité pour personne. Le Visir s'était retiré; et le gouvernement était entre les mains d'une soldatesque rebelle. Elle prétendit maintenir le Sultan qu'elle avait créé: mais les gens de loi, qui étaient aussi ceux de l'église (l'ulema), méditant une révolution, déclarèrent hautement que la constitution de l'Empire était détruite, le Sultan illégal, et quiconque le reconnaissait coupable d'hérésie, puisqu'il foulait aux pieds les constitutions de Mahomet. Les membres de l'ulema, dans les diverses parties de l'Empire, prêchaient les mêmes maximes, et toute la nation se trouva divisée.

Les soldats étaient toujours dans un état de révolte, au milieu même de la capitale. Leur insolence en vint au point, que, se rendant en force au palais, ils demandaient qu'on leur assurât tous les postes lucratifs, qu'on leur confiât no-

tamment la perception des immenses revenus des mosquées, et de la ferme des douanes. Les excès qu'ils commirent en cette occasion sont inouis. Le Visir n'osa leur rien refuser. Ils se mirent ensuite à boire du vin au milieu des rues, au mépris du koran; se tenant rassemblés par compagnies, extorquant en plein jour, de tous les chrétiens qui passaient, de l'argent pour payer leur vin, et assassinant sans pitié ceux qui refusaient de leur en donner. Personne n'osait résister à des hommes qui avaient tué leur propre souverain. A Smyrne, les consuls chrétiens furent forcés par les janissaires de leur délivrer de l'argent; encore n'échappèrent-ils qu'avec peine à la mort. La rebellion éclatait aussi dans plusieurs provinces; les trésors de l'état étaient épuisés, et par les sommes immenses distribuées aux janissaires à chaque changement de règne, et par les dépenses de plusieurs guerres ruineuses.

Les spahies demandaient justice de la mort du dernier Sultan, ainsi que le châtiment du Visir qui l'avait fait étrangler, et qui depuis avait donné sa démission. Les janissaires, qui d'abord le

soutenaient, finirent par l'abandonner. Il fut conduit dans la même chambre où le Sultan était mort, et il indiqua lui-même l'endroit où on l'avait étranglé, en demandant de mourir à la même place : ce qui lui fut accordé.

Le 20 janvier 1622, la paix fut signée entre la Porte et la Pologne, par la médiation de l'ambassadeur d'Angleterre.

Les soldats en étaient venus alors au point de piller ouvertement le peuple quand ils manquaient d'argent. On prit le parti de battre monnoie dans l'intérieur du sérail, et d'y employer tout ce que l'on put se procurer de métal, pour subvenir à la rapacité de la soldatesque.

Le Pacha d'Erzerum, secondé par d'autres officiers du même grade, marcha sur Constantinople, à la tête d'une armée formidable ; après avoir déclaré, dans un manifeste, que son intention était de ramener les janissaires sous le joug de l'obéissance et de la discipline, de punir ceux qui avaient fait mourir le dernier sultan Osman, d'en établir légalement un autre en état de régner, Mustapha n'étant qu'un imbécille, gouverné par son Visir et par une femme. Les troupes

de la capitale refusèrent d'en sortir pour s'opposer aux forces du Pacha d'Erzerum. L'empire était, d'une extrémité à l'autre, dans la plus affreuse confusion.

Ce qui y avait principalement donné lieu, c'est que les trois derniers Empereurs ne s'étaient jamais mis à la tête de leurs armées, excepté Mahomet III, qui, une fois seulement, pour se ménager l'attachement des soldats, était allé en Hongrie, et avait pris Agria. Le peuple et les ministres s'accordaient dans le desir de voir Mustapha écarté du trône, et Murat, frère d'Osman, à sa place. Mais ils avaient à craindre que le Visir, qui avait toute l'autorité en main, n'excitât les janissaires à maintenir un souverain choisi par eux-mêmes. En outre, le déplorable état des finances ne leur fournissait pas les moyens de distribuer à ces derniers les sommes d'usage, à l'avènement d'un nouveau Sultan. Mais la marche du Pacha d'Erzerum, qui s'annonçait comme le vengeur d'Osman, le parti qu'il avait pris de faire mettre à mort tous les janissaires qui étaient tombés en son pouvoir avec leurs femmes et leurs enfans, enfin la déroute des troupes qui

s'étaient avancées contre lui, toutes ces circonstances frappèrent d'épouvante les soldats, et les déterminèrent à se réunir aux ministres et au peuple, pour déposer Mustapha, et placer Amurat sur le trône, consentant en même tems à faire le sacrifice des dons qu'ils avaient coutume de recevoir en ces sortes d'occasions. Ce fut ainsi que Mustapha rentra dans sa prison.

Amurat IV ou Murat.

Il monta sur le trône en 1623, n'ayant encore que quatorze ans; le Visir envoyé contre le Pacha d'Erzerum ne pouvait ou ne voulait rien faire : le Beglarbey de la Natolie s'était réuni au Pacha, qui avait aussi les spahies en sa faveur.

A cette époque, les Cosaques entrèrent dans le Bosphore avec 150 voiles, tant petits navires que bateaux; ils détruisirent, à douze à quinze milles de Constantinople, Buyukderé et Yenikoi situés sur la côte d'Europe, et Stania, sur celle de l'Asie : après avoir ainsi jeté l'alarme dans la capitale, ils s'en retournèrent tranquillement la nuit suivante. Le Pacha d'Erzerum et le roi de Perse ravagèrent les provinces asiatiques. Alger

et Tunis secouant le joug de la Porte, se rendirent indépendans. Néanmoins le Pacha d'Erzerum obtint son pardon, et fut envoyé en Bosnie avec la même dignité. La Porte se sentait trop faible pour ne pas voir le danger d'une conduite plus vigoureuse. Elle ne desirait rien tant d'ailleurs que l'humiliation des janissaires; et ce qu'avait fait le Pacha, lui causait une secrète satisfaction.

En 1630, le gouvernement de l'empire était presqu'entièrement entre les mains de quatre Pachas qui avaient épousé des sœurs du Sultan. Le Grand-Seigneur était très-adonné au vin; on le voyait souvent hors du sérail, à la tête d'une foule de jeunes débauchés, dans un état indigne d'un prince. Des conspirations se tramèrent contre sa personne. Le fardeau des impôts indisposait le peuple: les soldats, qui ne recevaient point leur paie, se montraient indisciplinés et insolens; les Pachas exerçaient dans les provinces une autorité presqu'absolue: tout l'empire chancelait sur ses propres fondemens.

Le supplice du Spahilar-Agasi (général des spahies) provoqua la révolte de

ces derniers, et les janissaires firent cause commune avec eux. Ils lancèrent des pierres au Visir et le blessèrent. Bientôt après, le Sultan, effrayé de leurs menaces, le déposa, et le leur ayant abandonné, ils le mirent en pièces. Ils firent ensuite déposer le Mufti, et demandèrent à voir le frère du Grand-Seigneur, qu'ils laissèrent sous la sauve-garde du nouveau Mufti et du nouveau Visir. La sédition ne s'appaisa qu'après la mort de plusieurs autres victimes. Le Sultan cherchait pourtant à échapper à cette honteuse dépendance : la mort de son frère lui paraissait nécessaire : mais la garantie du Visir et du Mufti sauva ce prince. Un autre Visir fut nommé, et Amurat concerta avec lui les moyens d'affaiblir la soldatesque. Un grand nombre de janissaires et de spahies furent envoyés, sous divers prétextes, dans des endroits désignés ; on les assassina à la faveur de la nuit.

En 1631, Amurat qui était sorti de l'adolescence, commença à se montrer souvent à cheval avec l'appareil d'un guerrier. Il exerça lui-même ses troupes, et parvint à les rendre plus dociles. Mais en Asie et dans la Hongrie, il y eut encore

des

des séditions parmi les janissaires, dont la solde n'était point payée. Il en coûta la vie à leurs chefs.

L'année 1632 vit naître la septième fille d'Amurat. Quoiqu'il fût fâché de n'avoir point d'enfant mâle de son esclave favorite, il en était tellement épris, qu'il voulut la nommer Sultane. Sa mère s'y opposa, l'usage n'accordant ce titre qu'à celle qui a donné un héritier à l'empire.

Il crut anéantir le germe de la sédition, par la mort de deux chefs des spahies et celle de huit principaux officiers des janissaires; mais une insurrection nouvelle parut à la veille d'éclater. Pour s'y soustraire, il se retira dans le vieux sérail de Scutary, où il se fortifia.

Amurat avait si peu de respect pour le droit des gens, qu'il fit empaler un interprète français, et emprisonna l'ambassadeur de cette nation. Il commit sans scrupule d'autres violences du même genre. Après avoir conclu un traité de paix avec les Persans, il le rompit de suite. Il fit aussi la paix avec l'Empereur d'Allemagne.

Deux navires marchands anglais qui prenaient en 1633 un chargement de

grains dans le golphe de Vola (ce qui, à cette époque, avait été défendu) se battirent contre toute la flotte de Galnes du capitan Pacha. Ils tuèrent 1200 esclaves, un grand nombre de Turcs, et le capitaine Pacha lui-même. Dès qu'ils se virent dans l'impossibilité de résister davantage, ils se firent sauter. Trois galères furent coulées à fond, et toute la flotte turque fut obligée de rentrer dans le port pour y être réparée. On parle encore en Turquie de cet événement mémorable. L'affaire fut arrangée au moyen de 40,000 dollars que l'on paya à la Porte. Mais les Anglais ne fournirent que le tiers de cette somme; les Français et les Vénitiens, on ne sait pourquoi, acquittèrent le reste.

Amurat qui avançait en âge, prit en 1634 les rênes du gouvernement avec la résolution de se faire craindre. Sévère à l'égard des officiers du sérail, il le fut encore davantage envers les soldats, qu'il prétendit assujétir à une obéissance aveugle. Quelques taxes nouvelles ayant excité un soulèvement parmi le peuple, il fit couper la tête à cinquante des plus mutins. Un Kadi fut pendu par ses ordres,

au grand mécontentement de l'ulema. Il se rendit à Prusa, d'où il envoya une chaloupe à Constantinople pour lui amener le Mufti et son fils, qui, à leur arrivée, furent étranglés sur-le-champ. Cet événement répandit la terreur dans tout l'empire : car les Empereurs turcs jusqu'alors s'étaient rarement permis de faire mettre les Muftis à mort. Ce genre de supplice qui leur est réservé, consiste à être broyés dans un mortier uniquement destiné à cet usage : mais cela n'a presque jamais eu lieu. Amurat, frappé des effets que le vin produisait sur sa raison, et des dangers dont il pouvait être la cause parmi le peuple, ordonna, sous peine de mort, que tout le vin qui se trouvait à Constantinople serait répandu dans les rues.

Le Sultan fit pendre un commerçant Vénitien qui avait au haut de sa maison une galerie très-élevée, supposant qu'elle lui servait à examiner ce qui se passait dans les jardins du sérail. Tous les marchands Européens furent gardés en prison jusqu'à ce qu'ils eussent payé 40,000 dollars. Il fit faire des recherches d'armes chez tous les ministres étrangers, et enlever jusqu'à l'épée de l'ambassadeur de

Londres. La Pologne se vit attaquée sans aucune déclaration de guerre préalable. Elle envoya un ambassadeur au Sultan, qui, nonobstant l'usage contraire du sérail, parla lui-même, et lui dit « *que tous » les rois chrétiens devaient ou se sou-» mettre aux loix ottomanes, ou lui » payer un tribut, ou éprouver le tran-» chant de son sabre.* » Il déclara alors la guerre à la Pologne, quoique celle contre la Perse ne fût pas encore finie. Mais les Turcs furent battus et contraints à demander la paix, que les Polonais refusèrent, jusqu'à ce que le Pacha qui avait envahi leur pays eût été mis à mort, avec plusieurs autres grands officiers de l'empire.

Le capitan Pacha ayant rencontré en mer un ambassadeur de France qui se rendait à Constantinople, l'insulta, et le força de venir à son bord. Le Drogoman français se plaignit de cette insulte; le Sultan le fit pendre, et conduire brusquement l'ambassadeur sur un bâtiment qui eut ordre de partir sans délai.

Au mois d'avril 1634, il se mit en marche pour la Perse à la tête de 100,000 hommes. A son arrivée à Erzerum, il passa en revue son armée, qui s'était renforcée

sur la route, et qui se trouvait composée de 300,000 soldats soumis à une discipline sévère. Devenu lui-même plus modéré dans ses goûts, il donna à ses troupes l'exemple de la frugalité et de la patience. Il s'empara de Rivan; mais ayant pénétré plus avant dans la Perse, il perdit une grande partie de sa cavalerie. Après avoir mis Tauris à feu et à sang, et l'avoir entièrement détruit, il revint à Constantinople en 1635, laissant son armée à Alep et à Damas. A peine fut-il parti, que les Persans recouvrèrent ce qu'ils avaient perdu. Le peuple de la capitale recommença à murmurer, ainsi que les janissaires, qui voyaient de mauvais œil les Bostangis servir à leur place de gardes au Grand-Seigneur. L'ulema était furieux, depuis que plusieurs membres de ce corps sacré, Kadis et autres, avaient été décapités comme rebelles.

Amurat ayant ainsi maîtrisé l'ulema et le militaire, se livra, sur le moindre prétexte, aux plus horribles cruautés. L'usage du tabac fut puni de mort; il fit mourir son cuisinier qui n'avait pas assaisonné un plat selon son goût. Il prenait journellement plaisir à percer des

malheureux à coups de flèches, pendant qu'il était assis dans son kiosque, sur le bord du Bosphore, ou bien à tuer avec une carabine ceux qui paraissaient à leur fenêtre lorsqu'il était dans sa chaloupe. A ces actes de barbarie, il joignait tous les excès de la plus honteuse débauche ; ayant pour associés dans ses orgies le général Persan qui avait livré Rivan, et un Italien attaché au sérail. Son caractère violent le porta à attaquer en même-tems la Russie et la Perse. Il leva en conséquence une armée considérable pour marcher contre les Persans; mais avant son départ, il fit étrangler un de ses frères, ne laissant pour héritier du trône qu'Ibrahim, qui était à-la-fois faible de corps et d'esprit.

Voici l'époque où Amurat déploya la vigueur de son caractère de la manière la plus honorable pour lui.

Il entra en campagne au mois de mai 1638, après avoir fait une exacte revue de ses troupes, renvoyé les invalides avec demi-paie, examiné et terminé tous les différends. La discipline qu'il avait établie fut si sévèrement maintenue, que les pays qu'il traversa n'eurent rien à

souffrir des violences et des exactions qui accompagnent ordinairement la marche d'une grande armée. Le résultat de cette expédition fut la prise de Bagdad (l'ancienne Babylone). La paix fut conclue bientôt après, et le Sultan rentra en triomphe dans Constantinople le 10 juin 1639.

Les Vénitiens, à qui les pirates de Tunis et d'Alger avaient fait essuyer de grandes pertes, voulurent user de représailles. Amurat en fut si offensé, qu'il condamna à mort sur-le-champ l'ambassadeur de Venise et tous les Européens de cette nation, qui se trouvaient en Turquie. La prudence du Visir empêcha l'exécution de cet ordre : mais Venise ne put éviter la guerre, qu'en payant 250,000 sequins. Ce que dit le Kaimakan à cette occasion est digne de remarque : « Nous savons que les autres » puissances de la chrétienneté sont trop » faibles pour vous secourir. C'est à vous » à opter. Nous vous vendons la paix : » refusez-la, si vous croyez qu'elle ne » vaut pas ce que nous vous demandons. » Amurat méditait de nouvelles hostilités, et rassemblait ses forces, sans

avoir désigné l'ennemi qu'il devait attaquer; mais comme, dans le même tems, il s'était replongé dans la débauche, les excès qu'il fit l'emportèrent le 8 février 1640, dans la dix-septième année de son règne et la trente-unième de son âge.

Ainsi mourut l'un des despotes les plus farouches qui aient paru, à la honte et pour le malheur de l'humanité. Ne respirant que la ruine de toutes les nations, il tendait à subjuguer tous les états chrétiens, pour les soumettre au joug du mahométisme. Ce n'est point la religion qui lui inspirait ces prétentions ambitieuses, puisqu'il ne cachait pas son mépris pour elle, et qu'il ne se faisait pas scrupule d'en violer les préceptes. On le vit rarement jeûner dans le Ramadan, et il n'était pas plus exact à remplir les autres obligations prescrites par le prophête. Etranger à toutes les affections de la nature, il fit mourir son oncle et deux de ses frères. Il disait souvent qu'il desirait être le dernier de sa race; et il avait destiné l'empire au Khan des Tartares de la Crimée. L'activité et l'énergie de son caractère le mirent à même d'étouffer l'esprit de sédition dans ses

états, et de s'assurer une autorité absolue; mais il n'en usa que pour satisfaire son avarice. On trouva à sa mort quinze millions sterling en or dans ses coffres, tandis que l'empire était dans un état de pauvreté extrême.

IBRAHIM. (1640)

Malgré la donation de l'empire faite au Khan des Tartares par le dernier Sultan dans un de ses excès d'ivresse, Ibrahim fut unanimement porté au trône par les Pachas. Ce prince contrefait et d'une constitution faible, était resté long-tems confiné dans une petite chambre qui n'avait qu'une seule fenêtre par le haut. Cette situation n'avait pas peu contribué à augmenter la faiblesse naturelle de son esprit. Parvenu tout-à-coup à la liberté et à l'empire, il fut tellement ébloui, qu'abandonnant le soin des affaires à ses ministres, il se livra entièrement aux voluptés du sérail. Le Visir qui brûlait de s'illustrer, projeta une attaque sur la forteresse d'Asac ou d'Azof, qui appartenait à la Russie; mais il échoua dans cette entreprise. L'année suivante (1642) fut marquée par la naissance d'un héritier de l'empire. On fit la paix avec l'Em-

pereur d'Allemagne, et une alliance avec la Perse. Les Turcs, nonobstant leur traité avec l'Allemagne, voulurent surprendre la forteresse de Rab, aujourd'hui Giavanne; mais ils échouèrent dans cette expédition. La naissance de deux autres princes en 1643, fit disparaître ce qui pouvait rester de crainte touchant l'extinction de la race ottomane. Ibrahim continuait à se livrer à ses panchans dépravés, surpassant tout ce que l'histoire rapporte des excès de Sardanapale et d'Héliogabal. En 1644, l'infatigable ambition du divan lui fit résoudre une expédition contre l'isle de Candie: mais comme on était en paix avec les Vénitiens, on tint cette résolution secrète, jusqu'à ce que la flotte fût équipée, et qu'elle eût mis à la voile. Alors les Turcs jetèrent le masque, et au mois de juin 1645, ils débarquèrent dans l'isle de Candie au nombre de 74,000 hommes. La place forte de Cauca fut prise dans la première campagne, qu'ils signalèrent par leurs violences et leurs cruautés accoutumées. Ce fut le commencement d'une guerre aussi injuste que sanglante, qui dura jusqu'à la fin du siècle.

Le Sultan, qui ne songeait qu'à ses plaisirs, ne mettait plus de bornes à sa sensualité, et portant ses desirs au-delà du harem, il osa se saisir de la fille du Mufti. Cet outrage fut la cause de sa chûte. Les grands officiers de l'empire et les soldats prirent la défense du Mufti, et la religion fut l'instrument dont se servit la vengeance contre l'imprudent Ibrahim. Le Mufti publia un fetva qui enjoignait au Sultan de comparaître, et de rendre justice à son peuple. Cette sommation ayant été reçue avec mépris, il parut un autre fetva, qui déclara « que celui » qui n'obéissait pas à la loi de Dieu, » n'était pas un vrai musulman; que bien » que le coupable fût l'Empereur lui- » même, il s'était rendu infidèle par ses » dissolutions, et qu'ainsi il était, *ipso* » *facto*, déchu de ses droits au trône. » D'après ce fetva, les janissaires s'empressèrent de déposer Ibrahim, et de le reconduire dans son ancienne prison, où, peu de jours après, il fut étranglé. Son fils Mahomet fut élevé à sa place. Le grand effet que produisit en cette occasion le fetva du Mufti, doit être attribué à la coopération des grands officiers de

l'empire, et au mépris général qu'Ibrahim s'était attiré par sa lâcheté et par ses déréglemens.

MAHOMET IV. (1650).

Ce prince n'ayant que sept ans, lorsque son père fut déposé, on convint de prolonger sa minorité pendant dix ans de plus, et de confier dans cet intervalle les rênes du gouvernement à sa mère et aux principaux Pachas. La guerre contre les Vénitiens fut continuée avec vigueur; mais les différentes factions intestines s'agitèrent et renouvelèrent les troubles. Murat, prédécesseur d'Ibrahim, prince d'un caractère belliqueux, avait confié à des militaires aguerris le commandement des provinces éloignées. Mais ces Pachas, sous son timide et faible successeur, s'étaient rendus presqu'indépendans. A cette source de division se joignait la jalousie réciproque des janissaires et des spahies, ceux-ci s'étant déclarés les vengeurs de la mort du Sultan Ibrahim, et prétendant avoir le pas sur ceux-là dans les affaires du gouvernement. Le sérail lui-même était divisé entre les créatures de la mère du jeune Sultan, et celles de son aïeule,

qui l'une et l'autre réclamaient la tutelle exclusive du jeune prince. Toutes ces causes concouraient à rendre infructueux les grands préparatifs que l'on faisait pour continuer la guerre en Candie. La minorité du Sultan ne fut qu'une scène continuelle de discorde et de séditions.

En 1651, les spahies cantonnés en Asie marchèrent sur Constantinople, demandant la tête du Visir et du Janizar-Aga. Il fallut, pour les appaiser, ôter à ces derniers tous emplois.

Une révolte éclata en 1652 dans l'Egypte et à Damas; mais elle dura peu. L'année suivante, le Pacha d'Alep, à la tête d'un corps considérable de rebelles, s'avança contre la capitale. Son approche répandit l'alarme et la terreur : on négocia avec lui, et un traité régla ses prétentions. Les talens de ce Pacha le rendirent si recommandable à la Porte, que, malgré sa rebellion, il fut nommé, à la mort du Visir, arrivée en 1655, pour lui succéder à cette place importante.

Les mauvais succès de la guerre contre les Vénitiens irritèrent le peuple de Constantinople. Il assiégea tumultueusement les portes du sérail, demandant

la paix à grands cris. Le divan parvint difficilement à calmer cette sédition, et n'y réussit que par la disgrace du nouveau Visir.

En 1656, tandis que l'on faisait de nouveaux préparatifs de guerre, une révolte, plus terrible qu'aucune des précédentes, éclata dans la capitale. Les spahies et les janissaires réunis, sous prétexte de réformer les abus de l'état, coururent aux armes, investirent le divan, et déposèrent le Grand-Visir avec d'autres officiers de l'empire. Ils pénétrèrent ensuite dans le palais impérial, pillèrent le trésor, qui renfermait deux millions sterling en or, et menacèrent de déposer le Sultan. La capitale se vit livrée pendant plusieurs jours à toutes les horreurs du pillage. Le manque d'union et de plan fixe dans les opérations parmi les révoltés, redonna enfin quelque force à l'autorité légitime. Le célèbre Kiuperli, Pacha de Damas, âgé de quatre-vingts ans, fut nommé Grand-Visir, et le Grand-Seigneur lui-même, suivi des principaux officiers de l'empire, parcourut les rues de la capitale, pour faire mettre à mort les séditieux et rétablir la tranquillité publique.

Ce fut en 1657 que Mahomet prit entre ses mains les rênes du gouvernement. Son premier soin fut de donner de l'activité aux préparatifs de guerre. Les janissaires à qui il était dû des arrérages de leur paie, se mutinèrent : les chefs de l'émeute furent mis à mort. Mais les succès des Vénitiens grossirent la foule des mécontens, jusqu'à ce que le Visir, s'étant mis lui-même à la tête d'une armée formidable, prit les îles de Ténédos et de Lemnos. Cette conquête ranimant l'orgueil de la Porte, le Sultan se rendit en grande pompe à Andrinople, pour y offrir la paix aux envoyés de Venise, à condition que la république lui céderait l'isle de Candie, et Clissia en Dalmatie, et qu'elle paierait en outre 3,000,000 d'écus en or. De pareilles propositions ne pouvaient pas être acceptées.

Le Grand-Seigneur qui, en 1658, projetait une invasion dans la Dalmatie, en fut empêché par la défection du Pacha d'Alep, qui, levant l'étendard de la révolte, marcha sur Constantinople, où régnait alors la peste, après avoir proclamé Sultan un jeune homme qu'il avait avec lui, et qu'il disait être le fils du sultan

Murat. Des offres d'accommodement lui furent faites, mais il les rejeta. Ses forces augmentaient rapidement en 1659 : le Grand-Visir marcha contre lui, à la tête d'une armée nombreuse; il lui livra bataille; mais il fut défait, après avoir perdu beaucoup de monde. Alors le Grand-Seigneur étant lui-même entré en campagne, le Pacha offrit de traiter avec lui. Le Sultan eut l'art d'y consentir, et lui envoya à cet effet une de ses créatures, qui, sous prétexte de négocier, saisit l'occasion d'assassiner le Pacha. Quelques autres mécontens essayèrent de marcher sur les traces et de poursuivre les plans de ce chef de parti. L'adresse du Visir parvint à les désunir et à les ramener à l'obéissance.

En 1660, la Porte réunit tous ses efforts contre les Vénitiens, et ceux-ci par le moyen des Français, qui leur envoyèrent des secours en hommes, continuèrent à soutenir la guerre avec vigueur.

L'année suivante, les Turcs, nonobstant leur traité de paix avec l'Empereur, se prévalurent de la rebellion de Ragotski en Transilvanie, pour s'emparer de l'importante forteresse de Varadin. Ce fut

fut le germe d'une nouvelle guerre entre ces deux puissances ; mais elle n'éclata point encore, quoique le Pacha de Bude, en entrant dans la Transilvanie, y eût suscité une faction en faveur de la Porte, et abattu le parti opposé par la chûte de son chef. A cette époque, le vieux Visir Kiuperli conseilla au Sultan d'aller tenir sa cour à Andrinople. Il y mourut lui-même bientôt après, après avoir assuré sa place à son fils, qui commença à se défaire, par l'exil ou par la mort, de ses ennemis les plus redoutables. Dans ces circonstances, la guerre contre les Vénitiens ne fut que faiblemement continuée.

La révolte du Pacha de Magnatie, ainsi que celle des Géorgiens, occupèrent la Porte pendant quelque tems. Le Visir employait tous les soins à établir son autorité sur une base solide, de manière qu'on donna peu de suite aux projets d'hostilités contre l'Allemagne, jusqu'à la fin de l'année 1662. A cette époque, les commotions intestines étant à-peu-près calmées, le Visir se prépara à la guerre. Le Pacha de Bude ravagea une grande partie de la Transilvanie, quoiqu'elle fût soumise à la Porte.

Ce fut en 1663, qu'après avoir quelque tems trompé l'Empereur par de fausses démonstrations d'amitié, le Sultan manifesta hautement ses intentions hostiles, en se mettant lui-même à la tête de ses troupes. L'Allemagne fit des offres avantageuses pour le maintien de la paix; le Grand-Seigneur les rejeta avec hauteur. Il s'avança jusqu'à Andrinople avec son armée; là, le Visir en prit le commandement, et marcha vers les confins de la Hongrie. Nous croyons ne devoir pas omettre un exemple de la cruauté de ce Visir dans cette expédition.

8,000 Allemands d'élite ayant attaqué les Turcs pendant la nuit, en firent un grand carnage; mais ils furent enfin repoussés, avec une perte de 400 hommes tués et de 1,800 prisonniers. Le sanguinaire Visir condamna ces derniers à mort, et assista lui-même à leur exécution; les murmures de son armée firent arrêter ce massacre, après le supplice de 1,400 de ces malheureux.

Les forces ottomanes continuant leur marche, semèrent la terreur dans tous les esprits. L'Empereur lui-même s'éloigna de Vienne, avec les archives et ce qu'il

avait de plus précieux. Cette conduite pusillanime, l'irrésolution et le peu de vigueur du conseil impérial, ne contribuèrent pas peu à exalter l'arrogance des Turcs. Mais enfin la bravoure des généraux Allemands et de leurs alliés les Français, changèrent la face des affaires. Le Visir fut battu, et essuya des pertes considérables. La guerre se termina par un traité de paix, et les insolentes prétentions de la Porte se réduisirent à la cession qu'on lui fit de la forteresse Nieu-Hausel.

Tranquille du côté de l'Allemagne, le Sultan commença, en 1665, à diriger ses vues sur l'isle de Candie, et retourna à Constantinople pour se préparer à les mettre en exécution. Les hostilités continuèrent l'année suivante avec beaucoup de vigueur de part et d'autre, et le Visir débarqua dans l'isle de Candie avec des forces considérables.

L'année 1667 s'ouvrit par une ambassade de la Pologne; elle venoit porter plainte contre les Tartares, sujets de la Porte, qui avaient fait une invasion dans ce pays, et en avaient emmené cent mille personnes en esclavage. La cour otto-

mane n'eut aucun égard à ces réclamations.

Le fameux siège de Candie commença le 11 mai de la même année, par une armée de 70,000 Turcs, pourvus de tout ce qui était nécessaire pour l'attaque, et notamment de canons, dont plusieurs portaient des boulets du poids de 120 livres. Les Turcs se croyaient tellement sûrs du prompt succès de cette expédition, que l'on avait fait de grands préparatifs à Constantinople pour célébrer la prise de Candie. Mais cette place opposa une résistance héroïque aux assauts furieux et multipliés qui lui furent livrés; et le Visir se vit forcé de passer tout l'hiver dans ses retranchemens. Une seconde année s'écoula dans les mêmes efforts du côté des assaillans et la même résistance de la part des assiégés. Deux de ces assauts coûtèrent 30,000 hommes aux Turcs. Mais les renforts et les munitions qu'ils recevaient continuellement, les mirent à même de pousser vigoureusement l'attaque, et enfin les ouvrages extérieurs furent emportés.

Le Grand-Seigneur voyant que ces efforts prodigieux contre Candie et les dé-

penses énormes de ce siége, n'avaient produit encore que des pertes, craignait que le peuple mécontent ne voulût lui ôter l'empire et couronner ses frères. En 1669, il donna ordre de les étrangler. Mais le peuple de Constantinople prenant les armes en leur faveur, leur sauva la vie pour cette fois. La capitulation de Candie fit évanouir les craintes du tyran, et la possession de cette isle fut la base du traité de paix conclu avec les Vénitiens. On assure que ce siège mémorable a coûté la vie à 40,000 chrétiens, et à près de 120,000 Turcs.

Le Visir revenu triomphant à Constantinople en 1670, concerta avec le Grand-Seigneur la perte de ses frères. Les plus turbulens des janissaires furent envoyés pour une expédition sur les frontières de la Pologne; et en leur absence, le prince Orkhan fut secrètement étranglé.

La guerre contre la Pologne se ralluma en 1672. Le Sultan à la tête d'une armée formidable, grossie par des hordes nombreuses de Tartares, entra en Pologne, conquit rapidement l'Ukraine, et obligea

les Polonais (1), à payer un tribut annuel de 22,000 ducats. Le Divan fut mécontent de ces conditions, et obligea le Grand-Seigneur de recommencer la guerre, malgré les menaces du Czar de Russie, qui s'efforça d'intéresser tous les souverains de l'Europe à la défense de la Pologne. Les troubles intérieurs de ce pays favorisaient les projets des Turcs. Cependant les Polonais repoussèrent cette seconde invasion avec plus de courage que la première. Mais les Turcs, plus heureux dans la campagne suivante, enlevèrent tous les habitans, hommes et femmes des pays où ils étaient entrés, et en firent des esclaves, qui furent distribués aux soldats (2).

Le Visir Achmet Kiuperli mourut en 1676. C'est à lui qu'on doit attribuer principalement le succès des armes ottomanes sous le règne de Mahomet; ce qui

(1) Les Turcs et les Tartares avaient tué ou emmené en esclavage plus de 300,000 sujets de la Pologne.

(2) La belle province de l'Ukraine ne fut plus qu'un désert. Les Turcs s'emparèrent de Human. Il y avait dans cette place plus de 100,000 ames; il en échappa bien peu à l'esclavage ou à la mort.

donne sur-tout le plus haut relief à ses talens, c'est leur contraste avec les vices de son successeur Kara-Mustapha. Il n'est point d'exactions, point de fourberies que ne se permît le nouveau Visir, pour s'enrichir et consolider sa puissance. Croyant que la guerre était favorable à ses desseins (celle de Pologne était terminée), il assembla solemnellement le conseil en 1680, et s'efforça de prouver que l'honneur et l'avantage de l'état exigeaient que l'on reprît les armes. C'est là, comme on le sait, l'unique mobile de la moralité politique de la cour ottomane. Cependant le conseil n'entra point dans ses vues; mais l'année suivante il parvint à les faire adopter au Grand-Seigneur, en lui persuadant que les circonstances lui offraient les moyens de fondre sur l'Allemagne avec beaucoup d'avantage, et qu'il serait secondé par la France. Voici l'époque qui présente une crise remarquable dans la puissance des Turcs. Cet empire était parvenu au plus haut degré de splendeur dont il fût susceptible. Son ambition désordonnée et les vues pernicieuses de ses chefs, le précipitèrent vers sa chûte.

Une alliance ou trève de vingt années unissait l'Allemagne et la Turquie. Elle ne devait expirer qu'au bout de trois ans, lorsque sa violation, de la part de la cour ottomane, devint le premier pas vers cette décadence où nous voyons aujourd'hui cet empire jadis si formidable.

L'esquisse rapide des événemens historiques que nous venons de tracer, ayant eu principalement pour objet de mettre en évidence les moyens sanguinaires et violens qui ont soutenu l'empire de Turquie; maintenant que nous croyons n'avoir laissé rien à décrire pour la conviction de cette vérité, il suffira de glisser légèrement sur le reste de cette histoire, et d'indiquer les événemens majeurs qui, sous les règnes postérieurs, ont affecté le plus immédiatement l'état politique de l'empire.

La guerre contre l'Allemagne fut longue et sanglante. Les Turcs, d'abord victorieux, pénétrèrent jusqu'à Vienne, et mirent le siége devant cette capitale; mais Sobieshi les força de le lever: dès ce moment, la fortune les abandonna. Mahomet fut déposé par les janissaires; Achmet II et Mustapha II, ses successeurs, conti-

nuèrent la guerre sans être plus heureux. Ce dernier entreprit de ranimer le courage de ses sujets en se mettant à leur tête. Défait par le célèbre prince Eugène, il conclut en 1699 le traité de Carlwite, qui assura la Transilvanie à l'Empereur.

Cette paix, réunie à d'autres circonstances, rendit Mustapha odieux. Il fut déposé, et remplacé par son frère Achmet III, qui, par le traité de Pruth, força la Russie à lui céder plusieurs forteresses importantes. L'ambition démesurée de ce prince l'ayant porté à attaquer les Vénitiens et d'autres puissances chrétiennes, il essuya des défaites multipliées, et se vit obligé de conclure en 1718 le traité de Passarowitz, l'un des plus honteux qu'ait jamais faits la Porte.

La guerre qu'il entreprit contre Koulikhan, l'usurpateur de la Perse, ne fut pas plus heureuse. Toutes ces disgraces successives occasionnèrent une révolte qui lui coûta l'empire. Mahomet V lui succéda en 1730.

Indépendamment de la rébellion des janissaires, de la chûte d'Achmet et de l'élévation de son neveu au trône, cette année est remarquable encore par les

changemens considérables opérés dans le gouvernement.

Depuis Mahomet II, il était d'usage de déléguer aux Visirs l'entière administration des affaires de l'empire. Mais comme la dernière révolte et celles qui l'avaient précédée, avaient leur source dans le pouvoir excessif et dans l'ambition de ces premiers ministres, Mahomet, d'après l'avis de son *Kislar-Aga*, officier d'une grande expérience, retint dans ses mains toute l'autorité, et prit la résolution de changer souvent ses Visirs.

Néanmoins, le Sultan ayant pris dans la suite beaucoup de confiance dans le successeur de ce *Kislar-Aga*, homme aussi avide qu'insolent, et qui osa attaquer à-la-fois l'ulema et les janissaires, ces deux corps se réunirent pour le perdre, et commencèrent à se déclarer, en mettant le feu à Constantinople. La répétition fréquente de ces incendies fit faire des réflexions au Grand-Seigneur; il consulta le Mufti, et cédant à ses représentations, il sacrifia le Kislar-Aga, ainsi que toutes ses créatures. Leurs richesses, fruit de leurs rapines, furent confisquées au

profit du Sultan. Outre une immense quantité de pierres précieuses ; elles consistoient en plus de 30,500 bourses (1,900,000 livres sterling) qui furent remises dans le trésor du trasné.

La mort du Kislar-Aga introduisit un autre changement dans l'administration intérieure. Celui qui le remplaça se lia étroitement avec le Visir ; ce qui dura jusqu'en 1754. Mahomet mourut à cette époque, et son frère Osman sortit de prison pour lui succéder. Le Kislar-Aga et son secrétaire le Jazisi-Effendi s'insinuèrent dans les bonnes graces du nouveau Sultan, et recouvrèrent bientôt leur ancien pouvoir.

A la mort d'Osman, en 1757, Mustapha, fils d'Achmet dont nous avons parlé plus haut, monta sur le trône. Ce prince donna toute sa confiance au Visir Ragil Mehemet, et dépouillant de ses fonctions et de son crédit le Kislar-Aga, il attacha au visirat une grande partie des attributions de cette charge, tels que la perception et l'emploi des revenus du harem, provenans de districts considérables en Europe et en Asie, ainsi que la nomination de tous les officiers qui en dépendent.

Depuis cette époque, les Visirs sont restés plus long-tems en place (1).

Cette digression sur l'administration intérieure suffit; nous allons jeter encore un coup-d'œil sur les affaires militaires de l'empire. Mahomet V continua la guerre contre Kouli-Khan; mais n'ayant pas été plus heureux que son prédécesseur, il la termina par une paix honteuse. Il eut ensuite à résister à-la-fois aux Allemands et aux Russes. Ces derniers s'avancèrent rapidement, et menacèrent la capitale; ce qui obligea le Sultan à faire précipitamment la paix.

Osman III mourut en 1757, et eut pour successeur Mustapha III, qui, au commencement de l'année 1769, résolut d'attaquer la Russie, et ordonna aux

---

(1) Le changement d'un Visir ou Effendi n'influe guère sur les affaires publiques; car les divers départemens sont très-subdivisés, et les officiers subalternes restent presque toujours en place, sans que le changement du chef entraîne le leur. Le nombre des officiers subordonnés du sérail monte à plusieurs centaines; et comme ils affectent de ne se régler que sur l'exemple de leurs prédécesseurs, ils peuvent, au moyen de ce nombre et des différentes classes où il est divisé et subdivisé, accélérer ou retarder à leur gré l'expédition des affaires.

Tartares, commandés par Krim-Guerai, d'entrer sur le territoire de cette puissance. J'ai parlé ailleurs des ravages commis par ces hordes barbares. Ils furent si affreux, que l'Impératrice en fut indignée et s'en vengea avec éclat.

Dès-lors une guerre sanglante s'alluma entre les deux Empires. Le prince Gallitzin attaqua les Turcs dans leurs retranchemens à Choczim, et remporta sur eux une victoire complète le 30 avril 1769. Le 13 juillet suivant, il en gagna une autre aussi importante, presqu'au même endroit; mais les mesures adroites que prit le Visir empêchèrent le général russe de s'emparer du fort de Choczim. L'esprit turbulent et l'indiscipline des Turcs ne s'accordant point avec la conduite prudente du Visir, il fut sacrifié aux clameurs des janissaires, et remplacé par un homme qui ne possédait rien de ses talens militaires.

Le 9 septembre, le nouveau Visir entreprit de traverser le Niester à la vue de l'ennemi. Le prince Gallitzin le défit, et lui tua 7,000 hommes. La même tentative renouvelée le 17 du même mois, ne fut pas plus heureuse. Les Turcs furent

battus et obligés d'abandonner Choczim.
On prétendit que ces deux affaires leur coûtèrent 28,000 hommes, tant tués, que blessés ou faits prisonniers, indépendamment de près 50,000 qui désertèrent dans le désordre de leur retraite.

Le prince Gallitzin se retira couvert de lauriers, cédant le commandement au général Romanzoff, qui, après avoir rapidement traversé la Moldavie et la Walachie, et avoir reçu le serment d'obéissance, que les habitans de ces contrées s'empressèrent de prêter à l'Impératrice, gagna deux victoires éclatantes sur les Turcs le 8 juillet et le 2 août de l'année 1770.

Le génie entreprenant de Catherine lui suggéra un projet aussi nouveau que hardi : ce fut d'envoyer une flotte dans la Méditerranée, et d'attaquer les Turcs de deux côtés à-la-fois. Le succès couronna cette expédition. A l'approche des Russes, les habitans de la Morée coururent aux armes. Mais l'événement le plus glorieux de cette campagne navale, fut la victoire remportée à Tchesmé; c'est le nom d'une rade sur la côte de la Natolie, où la flotte turque, poussée par celle des

Russes, fut entièrement détruite par des brûlots qui l'incendièrent. Ces succès et d'autres non moins importans réduisirent la Porte à la nécessité de conclure une paix déshonorante le 21 juillet 1774, peu de tems après la mort de Mustapha, et l'avènement au trône de son frère Abdul-hamid.

Nous avons ainsi promené nos regards sur l'histoire de la Turquie, jusqu'aux événemens les plus récens. La paix de 1774 fut le premier pas important vers l'exécution du vaste projet qui tend à resserrer les limites d'un empire fondé, comme nous l'avons vu, sur l'injustice et la violence. Celle de 1790, à la suite d'une guerre non moins heureuse pour les Russes, a porté à cet empire un coup également terrible. On ne peut guères douter qu'une guerre nouvelle, dirigée par les mêmes principes, n'expulse tout-à-fait les Turcs de l'Europe : événement desirable pour la plupart des états chrétiens, et en particulier pour l'Angleterre.

Je ne pousserai pas plus loin le récit des massacres et des perfidies dont les Turcs se sont rendus coupables depuis

un siècle et demi. Leur conduite à cet égard n'a jamais varié. Le détail de leurs cruautés dans les isles de Chypre et de Candie seulement, ferait la matière d'un volume.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Des arts et des sciences, du commerce et des mœurs en général.

APRÈS l'aperçu que nous venons de donner des causes primitives et majeures d'où dépendent la grandeur et la décadence des nations, causes qui dérivent des événemens passés, non moins que des institutions politiques et religieuses, il convient d'arrêter nos regards sur les coutumes intérieures, les préjugés domestiques, les connaissances ou les erreurs concernant le commerce et les arts ; et enfin sur les relations habituelles et réciproques qui forment le lien d'une association commune.

Ce que nous avons dit du caractère de la nation turque et des causes à l'influence desquelles il est soumis, nous prouve évidemment que ce ne peut être qu'un sol stérile pour la culture des arts. Toutes les habitudes de ce peuple le portent à une

indolence peu favorable aux productions du génie : de là vient son peu de curiosité pour tout ce qui est du ressort des sciences en général ; ajoutez à cela les entraves qui résultent des principes du gouvernement et de la religion.

Une religion, fruit de la superstition et de la plus grossière ignorance, qui enseigne à ses prosélytes qu'eux seuls sont les favoris de Dieu, et que leur foi étant la plus pure, ils sont par-là même les plus sages des hommes ; une pareille religion ne leur permet pas de prendre pour modèles des peuples plus éclairés, et les porte au contraire à penser que les connaissances des infidèles sont au moins frivoles, si elles ne sont pas immorales.

Les superstitions de la religion musulmane n'ont pas, comme la brillante mythologie de l'ancienne Grèce, ou les cérémonies pompeuses de Rome moderne, des points de contact avec les arts, par la décoration des temples, par le faste des processions et des fêtes publiques. Mahomet s'étant élevé avec autant de persévérance que de succès contre l'idolâtrie de ses compatriotes, et craignant la restauration d'un culte qu'il avait abat-

tu, proscrivit expressément toute statue ou image propre à parler aux yeux et à l'imagination. Néanmoins, les Persans et les califs Arabes ont interprété cette défense, et ne l'appliquent qu'à la représentation des figures regardées comme des objets de culte.

Il faut convenir pourtant que cette religion n'a pas toujours également comprimé l'essor des facultés intellectuelles. Sous le règne brillant d'Abdurrahman, le fondateur de la monarchie arabe en Espagne, elle s'est prêtée aux progrès de la civilisation. Ce prince adroit favorisa les mariages entre les chrétiens et les mahométans, ainsi que les dispositions naturelles des Arabes pour la littérature et les sciences, à une époque où le reste du genre humain était plongé dans l'ignorance et la barbarie. Mais cette conduite était diamétralement opposée à l'esprit d'intolérance et de bigoterie inhérent à la religion des Turcs ; et Abdurrahman doit être plutôt regardé comme un politique éclairé, que comme un enthousiaste religieux. Le caractère vif et l'esprit ardent des Arabes tempéraient l'influence d'une religion essentiellement barbare et

sombre. Mais les Turcs, entièrement courbés sous le joug de leur superstitieuse croyance, en ont encore aggravé le poids de leur caractère stupide et farouche.

Le despotisme toujours soupçonneux doit tendre continuellement à dégrader et à abrutir ses malheureux sujets. L'indolent et froid musulman n'est guères tenté de s'appliquer aux sciences; et le peu de penchant qu'il éprouve à cet égard, ne résiste pas à la crainte de devenir suspect au gouvernement. Les principes insolemment absurdes de sa religion réprouvent l'habitude des voyages, cette source féconde de connaissances et de lumières, et n'ose point étendre ses relations avec les étrangers qui se trouvent dans son pays au-delà de ceux qui sont immédiatement à son service, tant ces relations sont vues de mauvais œil dans les particuliers non revêtus d'un caractère public.

Il résulte de ces causes que les sciences en général sont fort peu cultivées, si même elles le sont du tout. Chaque particulier est censé connaître sa profession ou ses affaires, dont un autre ne pourrait

se mêler sans être taxé de folie. On ne connaît point parmi les Turcs de ces hommes si utiles chez les autres peuples de l'Europe, qui se livrent à la culture générale des sciences. On y regarderait à-peu-près comme fou, celui qui, sans être du métier, s'occuperait de la fonte des canons, de la construction des vaisseaux, ou d'autres objets de cette espèce. La conséquence naturelle de ces vues étroites est que les maîtres, de quelque art ou de quelque science que ce soit, sont eux-mêmes profondément ignorans, et réunissent à toutes leurs spéculations les plus grandes absurdités.

Je vais éclaircir ces observations par le détail des opinions reçues dans les diverses parties des sciences, non-seulement par le vulgaire, mais par ce qu'on appelle les gens instruits.

ASTRONOMIE. Depuis le Mufti jusqu'au dernier des paysans, on croit généralement parmi les Turcs qu'il y a sept cieux, auxquels la terre est suspendue par une grande chaîne qui la retient immobile; que le soleil est une immense boule de feu, au moins aussi grosse qu'une

province de l'empire, et uniquement destinée à éclairer et à échauffer la terre; que les éclipses de la lune sont occasionnées par un grand dragon qui essaie de la dévorer; que les étoiles fixes sont suspendues par des chaînes au plus haut des cieux, etc. etc. Ces notions absurdes sont en partie consacrées par le témoignage du koran. Ceux que l'on appelle astronomes, prétendent tous à la connaissance de l'astrologie. Cette profession est tellement estimée en Turquie, que la cour, ainsi que les premiers personnages de l'empire, ont un astrologue à leurs gages.

Géographie. Les Turcs portent jusqu'au ridicule l'ignorance de la position relative des divers pays. Toutes leurs relations concernant les nations étrangères, sont mêlées de fables superstitieuses. Ils distinguent par des dénominations méprisantes les différens états de la chrétienneté.

Epithètes que les Turcs appliquent à ceux qui ne sont pas Osmanlis, et dont ils se servent souvent pour désigner leur nation.

Les Albaniens (Vendeurs de boyaux). *Giguirgee.*
Les Arméniens (Marchands d'excrémens). *Bokchee.*
Les Bosniaques et Bulgares (Vagabonds). *Potur.*
Les Chrétiens (Idolâtres). *Purpurest.*
Les Hollandais (Mangeurs de fromage). *Penirgee.*
Les Anglais (Athées). *Dinsis.*
Les Flamands (M..q...eaux). *Felamink, pezevink.*
Les Français (sans foi) *Fransis, imansis.*
Les Georgiens (Mangeurs de vermine). *Bityeyedsi.*
Les Allemands (Infidèles blasphémateurs). *Gururkiafer.*
Les Grecs des Isles (Lièvres). *Tawshan.*
Italiens ou Francs (Gens à diverses couleurs). *Firenki, hassaredki.*
Les Juifs (Chiens galeux). *Chefut.*
Les Moldaviens (Frélons). *Bogdan, nadan.*
Les Polonais (Insolens infidèles). *Fudul guiaur.*
Les Russes (Fous infidèles). *Russ, menkius.*
Les Espagnols (Paresseux). *Tembel.*
Les Tartares (Mangeurs de charogne). *Lashyeyedgee.*
Les Valachiens (Diseurs de bonne aventure). *Chingani.*

Avant l'entrée de la flotte russe dans la Méditerranée, les ministres ottomans ne croyaient pas possible qu'elle approchât de Constantinople d'un autre côté

que par la mer Noire. Le capitan Pacha (le grand-amiral) soutint qu'elle pouvait y venir par Venise. Ces anecdotes et mille autres du même genre, également authentiques, mettent en évidence l'ignorance des Turcs en géographie.

Quant aux traditions qui circulent parmi eux, et auxquelles ils croient fermement, voici à quoi elles se réduisent. Selon eux, l'Inde est un pays très-éloigné, où il y a des diamans, de belles mousselines, d'autres étoffes et de grandes richesses; que les habitans en sont peu connus; ils sont pour la plupart mahométans, mais ils ne reconnaissent point le califat de leur Sultan; que les Persans sont des pervers qui seront tous damnés, et changés dans l'enfer en ânes, dont les juifs feront leur monture; que les peuples de l'Europe sont tous de maudits infidèles, versés dans une science militaire quelquefois dangereuse; mais qu'ils seront tous subjugués un jour, et soumis à l'obéissance du Sultan; que leurs femmes et leurs enfans devraient être emmenés en captivité; qu'il ne faut garder avec eux aucune espèce d'engagement, et que les massacrer tous est une œuvre méritoire, s'ils refusent de

se convertir à la religion de Mahomet. Il existe pourtant parmi les Turcs une prophétie d'après laquelle les *enfans de couleur jaune,* qu'ils croient être les Russes, doivent s'emparer de Constantinople. Ils regardent les Anglais comme formidables sur mer, ainsi que les Français et les Allemands sur terre. Les Russes leur paraissent le peuple le plus puissant; ils les appellent les *grands infidèles.* Ils n'en savent guères davantage sur ces diverses nations.

HISTOIRE ANCIENNE. Ils ont entendu parler d'un Alexandre, qui fut le plus grand monarque, le plus grand conquérant et le premier héros du monde. C'est à lui que les Sultans se comparent souvent dans leurs écrits. Le Sultan Mahomet IV, dans sa lettre à Alexis Michaelovitz, Czar de Russie, s'appelle *maître de tout l'univers, et égal en puissance à Alexandre-le-Grand.* Les Turcs en parlent toujours comme d'un modèle d'héroïsme à imiter; mais ils ne savent rien de ce qu'il était. Ils regardent Salomon comme le plus sage des hommes, et comme le glus grand magicien qui ait existé. Palmyre et Balbeck ont, selon

eux, été bâtis par des génies aux ordres de ce prince.

POÉSIE ET LITTÉRATURE GÉNÉRALE. Il y a, à proprement parler, fort peu de poètes chez les Turcs. Ils n'ont guères que de petites chansons et des ballades; mais ces productions, comme leurs écrits en prose, abondent en idées recherchées ou fausses, et n'ont rien de la noble simplicité des Arabes. Le style est un composé barbare des langues arabe, persanne et turque, ressemblant à-peu-près au jargon empoulé de nos puritains.

M. de Tott nous a donné la mesure du goût des Turcs, en disant : *Des expressions à double sens, une anagramme, voilà où se bornent leurs progrès en littérature. Tout ce que le mauvais goût peut imaginer pour fatiguer l'esprit, fait leurs délices et excite leur admiration.*

Ceci me conduit à un examen de la langue turque, sur laquelle je me permettrai de développer quelques observations, ce sujet n'ayant été encore qu'imparfaitement traité. La source d'où dérive cette langue est le *zagutai*, dialecte du langage des Tartares qui s'est rapidement

répandu dans les contrées envahies par les barbares de différentes tribus.

Les conjectures de M. de Tott à ce sujet sont judicieusement rectifiées par M. Peyssonel, dont les réflexions sur les diverses origines de ces langues méritent d'être remarquées. Parmi les hordes barbares qui, à différentes époques, ont inondé l'Europe et l'Asie du nord à l'ouest cet écrivain désigne trois grandes nations distinctes par leur langage comme par leur origine, les Celtes ou Teutons, les Fens ou Sclavoniens, et les Huns ou Tartares. Il est possible que M. Peyssonel ait confondu dans la première classe deux tribus très-différentes, puisqu'il y a une distinction bien marquée dans ce qui subsiste encore en Europe des langues teutonique et celtique. Quoi qu'il en soit, il observe avec raison que ces peuples furent les premiers qui envahirent l'Europe : il faut y comprendre les Vandales, les Goths, les Ostrogothts, les Visigoths, etc., qui tous tiraient leur origine des pays situés entre la mer du Nord et la Baltique. Ceux qui vinrent après sont les Fens (Venni) ou Sclavons, qui habitaient les bords du Danube et du

Pont-Euxin, et dont le langage a été le fondement de la langue sclavone que l'on parle aujourd'hui, ainsi que des langues russe et polonaise. Enfin, les derniers de tous, furent les Huns ou Tartares, qui, descendus du plateau de la Tartarie, se sont répandus depuis la mer du Japon jusqu'aux frontières de la Pologne, et se sont emparés à divers intervalles de la Chine, de l'Inde, de la Perse et de la Turquie.

Le langage *zagutai* était borné et stérile, comme devait l'être celui de peuplades barbares. Ce sont les langues persanne et arabe qui ont concouru à l'enrichir.

La langue turque est la plus aisée que nous connaissions, en ce qu'elle est la plus régulière. Elle n'a qu'une seule conjugaison de verbes (à l'exception d'une différence de *ek* et *ak* à l'infinitif que l'oreille s'accoutume bientôt à saisir), et une seule déclinaison de noms. Il n'y a ni exceptions, ni aucuns noms ou verbes irréguliers. Les cas et les personnes sont spécifiés par la terminaison des mots comme dans le latin, avec cet avantage que les contextures de phrases sont plus

faciles, et les transpositions moins grandes et moins embarrassantes. La langue turque a, comme la grecque, des mots composés, mais qui sont d'un usage moins général. Sans être très-abondante, elle est mâle, énergique et sonore. Pour suppléer à la disette d'expressions, et le plus souvent aussi pour paraître savans, les écrivains turcs emploient beaucoup de mots des langues persanne et arabe. Ces langues forment maintenant une grande partie du langage, tant au sérail que dans les tribunaux (*makami*). S'il s'agit de discuter des points de morale, de religion ou de jurisprudence, on emprunte beaucoup de l'arabe : c'est le persan qui est mis à contribution pour la poésie, les sujets de galanterie, et pour le langage de la cour. Si les Turcs s'étaient contentés de naturaliser des expressions étrangères, et de les approprier au génie de leur langue, comme nous le faisons pour la nôtre, ils l'auraient enrichie, sans la dénaturer ni la rendre plus difficile. Mais ces expressions et ces phrases étant restées dépendantes des règles du langage auquel elles appartiennent, il en résulte une difficulté des plus grandes,

au point que, pour lire un *firman* ou une pièce de vers, il faut nécessairement avoir quelque connaissance des grammaires arabe et persanne. Un exemple rendra ceci plus sensible. Supposons que le latin soit l'arabe, et le persan l'anglais, et qu'en Turquie on parlât la langue française : un Turc qui voudrait écrire le ferait de la manière suivante :

Langage d'un Mufti ou Docteur.

Je n'aime pas à *deplorare vitam*, comme beaucoup de gens, et *ii docti sæpe fecerunt*. Je ne me repens pas d'avoir vécu, parce que j'ai *so lived*, comme si *non frustra me natum existimem*. Je n'affirme pas que *taedium vitae* procède plutôt *from want* de confiance dans notre *true religion* que de *atrabilis*. L'homme qui se détruit lui-même est ou *insanus* ou un fou religieux, ou un possédé *demonis;* ou c'est un *atheist*, un infidèle ou un franc. Priez *Deum* qu'il vous garantisse de ceux qui *Blow on nodos funum* et chuchotent dans l'oreille.

Langage d'un poète turc.

Les yeux de la verseuse (1) m'enivrent davantage que le *wine* et ses flèches *penetrate* la moëlle de mes os, *quicker* que celles *rohichdart* de l'arc.

C'est le premier couplet d'une chanson en style arabe, composé par un poète de cette nation. Je la cite pour indiquer de quelle manière on s'exprime en Turquie. On y pousse jusqu'au ridicule les expressions hyperboliques.

Il est à remarquer que ceux qui mêlent ainsi l'arabe et le persan dans leurs écrits ou dans leurs discours, ignorent ces langues pour la plupart. Ils se bornent à retenir certaines phrases ou sentences dont ils se sont fait expliquer la signification en général, sans presque rien connaître de la valeur particulière de chaque mot, ni des règles du langage auquel il appartient.

Il est étonnant que les Turcs n'aient pas encore perfectionné leur alphabet. Ils écrivent généralement sans ponctuations, de sorte qu'il faut bien posséder leur

---

(1) Celle qui verse le vin.

langue pour être en état de lire leurs ouvrages. Que deux Turcs lisent des mots ou des noms étrangers, il est rare qu'ils les prononcent de la même manière. Si la perfection d'une langue écrite consiste à représenter les mots d'une manière claire et sans équivoque, la langue turque en est assurément plus éloignée qu'aucune autre ; et elle est depuis si longtems dans cet état d'imperfection, sans qu'il ait été fait aucun effort pour l'en tirer, qu'on peut croire qu'elle y restera toujours. Un grand nombre de lettres ont chacune trois formes différentes, selon qu'elles se trouvent au commencement, dans le milieu ou à la fin d'un mot. Les caractères arabes imprimés dans les états chrétiens, ou sur le mont Liban par les Maronites, sont plus distincts et plus aisés à lire que les caractères écrits, quoique ceux-ci aient une forme plus élégante : ce n'est au fond qu'un mérite secondaire. Il faut une grande habitude pour lire avec rapidité les caractères arabes.

Ces diverses remarques sur la langue turque, sont celles du baron de Tott et de M. Peyssonel. Le premier met avec raison au nombre des obstacles qui s'opposent

posent aux progrès des lumières chez les Turcs, la difficulté d'écrire et de lire leur langue. M. Peyssonel croit réfuter cette observation, en parlant de la facilité avec laquelle le baron lui-même l'a apprise, sans réfléchir que ce dernier s'est borné à savoir la parler, ce qui est infiniment plus aisé. M. de Tott n'a jamais pu parvenir à la lire couramment. M. Peyssonel cite encore l'habilité de plusieurs interprètes européens dont il donne le nom. Mais l'éloge qu'il en fait n'appartient, à vrai-dire, qu'au célèbre M. Mouradja, et même pour lui. Cet éloge est susceptible de restrictions. Tout ceci au reste ne prouve rien en faveur des Turcs, puisque les avantages qu'ils possèdent pour atteindre à la connaissance d'une langue qui est celle de leur pays, sont plus que contrebalancés par leur apathie et leur indolence. M. Peyssonel n'est pas plus exact dans la comparaison qu'il fait des différens caractères en usage chez les Turcs, avec ceux des divers genres d'écritures usités en Europe, comme l'italique, la coulée, la grosse.

En Europe, les caractères, malgré les différences qui les distinguent, ont tant

de rapports entr'eux, qu'il est peu de personnes qui ne sachent les tracer, et qu'il n'en est point qui ne puissent les lire. Il suffit d'en avoir d'une seule espèce, pour connaître bientôt les autres. Mais en Turquie, il est peu d'individus qui possèdent la connaissance des caractères, excepté les *écrivains de profession ;* et pour ceux-là même les caractères ont chacun leur destination distincte et particulière. Le *neshki* employé dans les ouvrages scientifiques ; le *thealik* en poésie ; le *divani* pour les écrits, commissions, pour la correspondance concernant les affaires d'état ; le *salus* pour les inscriptions, les *devises*, etc. Si les difficultés que présentent ces caractères différens paraissent légères au premier coup-d'œil, il faut se rappeler que le plus petit obstacle ne peut être qu'insurmontable pour un peuple qui joint le mépris des sciences à sa stupeur naturelle.

On a essayé plusieurs fois, mais toujours sans succès, d'introduire en Turquie l'art de l'*imprimerie*. Ce n'est pas, comme on l'a prétendu, à cause de la difficulté de former des caractères arabes. Les chrétiens du mont Liban impriment

des livres aussi bien que nous, avec ces sortes de caractères ; et il leur serait facile de les graver en cuivre, s'ils voulaient atteindre à la beauté des caractères écrits. La vraie cause du non succès de cette tentative, c'est l'indolence des Turcs, et leur mépris pour toutes les innovations.

N'est-il pas surprenant que depuis le tems qu'ils ont des manufactures de tapis, ils n'en aient pas encore perfectionné les dessins, puisque sur-tout leur religion ne leur défend pas d'imiter les fleurs au défaut de personnages? On peut en dire autant des broderies et des étoffes que l'on fait à Prusa, à Alep et à Damas. Leurs tapis ne doivent leur beauté qu'aux matières dont on les fabrique.

La superstition se glisse et étend son influence sur tous les arts cultivés en Turquie. Leur *architecture* ne ressemble en rien à celle de l'ancienne Grèce : les modèles de perfection qui leur frappent journellement les yeux n'ont pu encore leur inspirer le moindre goût des proportions, ni les porter à rien changer à leurs constructions ridicules. On peut dire qu'ils n'ont acquis à cet égard aucune espèce de connaissance. Quant à l'architecture

européenne, ils croiraient déroger à leur dignité en imitant des infidèles.

Ils ont pris des Arabes leurs principales notions, et n'ont rien créé d'eux-mêmes. L'église de Sainte-Sophie, devenue mosquée, a cependant servi de modèle à quelques autres mosquées de Constantinople, et peut-être en est-on redevable aux architectes grecs et arméniens. Mais quel que soit et leur talent et leur habileté, il ne leur est jamais permis de s'écarter de la forme mahométane. Si les ruines imposantes de la Grèce inspirent aux Turcs une sorte de respect, c'est qu'ils y voient l'ouvrage des diables ou des génies; c'est même pour cette raison qu'ils surveillent les Européens, et que leur jalousie les empêche de s'approprier de précieux restes, tandis que leur ignorance les porte à calciner les marbres des édifices, pour en faire de la chaux. Le mastic fait de cette matière est très-beau; mais qui ne s'affligerait de voir entasser dans un four les débris des chefs-d'œuvres de Phidias ou de Praxitèles! Cette chaux de marbre, mêlée avec la poussière de marbre, forme un plâtre aussi blanc que la belle porcelaine, mais

moins poli. Ceux des édifices de Constantinople qui méritent quelque attention, sont copiés presque tous sur les constructions des Arabes en Asie (1).

Les productions intéressantes de la sculpture et de la peinture sont interdites en Turquie. Les arts passent pour

(1) On a plusieurs dissertations savantes sur l'origine de l'architecture gothique et de l'architecture moresque. Je n'ai pas le projet de les extraire ; je n'aurais rien de neuf à dire. Les mosquées, les bains, les caravanserails, les bazards, les kiosks ont généralement dans leur ensemble de la grandeur et une sorte de majesté ; mais les détails manquent de proportion. Les colonnes ont vingt ou trente fois leur diamètre en hauteur, et l'intervalle qui les sépare est souvent égal à cette hauteur. Les chapitaux et les entablemens sont bizarres et ridicules.

Sainte-Sophie fut sans doute le modèle que suivirent les Européens quand ils placèrent les coupoles sur quatre voûtes. Ceux qui veulent voir combien le genre de ces bâtimens est faux, et combien il s'éloigne de la noble simplicité des anciens, peuvent lire le traité de Frise sur l'architecture gothique, et l'excellent petit ouvrage allemand qui y est joint.

Il est bon d'observer que l'intérieur de Sainte-Sophie paraît beaucoup plus vaste, et celui de Saint-Pierre de Rome beaucoup plus resserré qu'ils ne le sont réellement l'un et l'autre. La coupole de Saint-Pierre est de même dimension que celle du Panthéon. Les parties de la corniche sont répétées sur le pavé au-dessous en marbres de diverses couleurs. Si l'on ne mesurait, on ne le croirait pas.

irreligieux ; un fanatisme aveugle et stupide a trouvé qu'il était impie de vouloir égaler l'ouvrage de Dieu. Les encouragemens, l'émulation que produisent les images des bienfaiteurs de l'humanité, sont un avantage absolument perdu. Aussi le Turc ne ressent-il jamais cet élan du génie, ce feu, cette énergie brûlante que le pinceau de l'histoire excite. La bigoterie est même portée si loin à cet égard, que ni l'effigie du souverain, ni la représentation d'un être quelconque, comme dans les anciennes médailles, ne paraissent sur leur monnoie.

La tolérance permet seulement l'imitation de la nature morte dans la décoration intérieure des maisons. Ils y transcrivent comme ornemens des passages du koran, et peignent sur les murailles des paysages ou des fleurs. Leur talent en ce genre est purement une routine ; ils ne connaissent aucune des règles de la perspective.

L'art des Turcs, dans la construction des aqueducs, a été admiré de quelques auteurs ; mais on ne doit pas s'imaginer qu'ils aient l'idée de la science hydraulique. Quand ils veulent conduire des

eaux, ils commencent par placer sous terre des tuyaux de terre cuite, dans une longueur d'un quart de mille, plus ou moins. Ils font ensuite un pilier quarré, et y élèvent le tuyau jusqu'à la hauteur où l'on voit que l'eau peut jaillir. Ils laissent une ouverture par le haut, et prolongent les conduits vers le pilier suivant, jusqu'à ce que l'eau arrive à sa destination projetée. Mais alors quelquefois tous leurs travaux se trouvent inutiles, et ils s'aperçoient trop tard que la source d'où ils comptaient attirer l'eau, est moins élevée que le point où ils prétendaient la conduire.

Les principes du nivellement ne leur sont point connus. Il serait inutile de leur dire que la surface de l'eau n'est pas parfaitement plane, de leur parler de réfraction, et de leur prouver que l'instrument appelé niveau, n'indique pas suffisamment à quelle hauteur l'eau s'élevera. Le plus habile de l'ulema ignore si le sinus total est à l'angle de réfraction, comme la distance de l'objet est à l'élévation apparente que lui donne la réfraction. Ils ne savent point calculer la poussée des voûtes et des coupoles, quoique

plusieurs accidens aient été le résultat de leur ignorance en ce genre. Je réussis une fois à démontrer à un mathématicien turc la construction des voûtes à chaînettes, en suspendant une chaîne. Mais quand il voulut lui-même l'expliquer à un architecte qui bâtissait pour le capitan-pacha Gazi-Hassan, celui-ci lui répondit que la figure décrite par la chaîne suspendue aux deux bouts pouvait être applicable à la construction d'une quille de vaisseau, mais non à celle d'une voûte en maçonnerie.

Il y a quelques années, qu'un homme de loi célèbre perdit un œil. Il apprit qu'un Européen, alors à Constantinople, faisait des yeux d'émail qu'à peine on distinguait de la nature. Il y courut; on plaça l'œil, et la colère du savant ne peut se peindre, en s'apercevant qu'il n'en voyait pas. L'Européen craignant de n'être pas payé, l'assura qu'avant peu il s'en servirait comme de l'autre. L'Effendi s'appaisa, le récompensa généreusement, et l'artiste ayant promptement débité sa collection, laissa les Turcs avec leur espérance.

L'usage des voitures à roues est pres-

que inconnu en Turquie. Les femmes, à Constantinople, et dans quelques parties de l'empire, ont une espèce de charriot. Dans la plupart des provinces d'Asie, on n'en a pas même l'idée. Toutes les marchandises se transportent à dos de mulets, de chevaux ou de chameaux.

Le Sultan possède un carrosse absolument semblable aux corbillards en Angleterre. Il était, quand je le vis, attelé de six mules ; le timon et toutes les parties en sont d'une excessive grosseur. J'en demandai la raison ; on me répondit que si la moindre pièce cassait, l'ouvrier qui l'aurait faite perdrait la vie. L'usage du carrosse est pour le Sultan une affaire d'état. Il ne s'en fait jamais suivre que dans les voyages de campagne.

En Valachie, en Moldavie, le peuple a de fort bons charriots, les tonneaux ne sont employés que par les Grecs.

On pourrait supposer en lisant Peyssonel, que la science de la médecine a fait de notables progrès en Turquie, et est l'objet de la vénération des Turcs. Le premier médecin du Grand-Seigneur a le titre de hakeim-bachi-effendi. Il porte le turban rond, appelé *eurf*, comme les

docteurs de la loi. Il faut, pour obtenir cette dignité, avoir passé par tous les *médressés*, avoir atteint l'ordre des *muderris*. Cependant, la dignité de médecin n'est qu'un vain nom, qui ne suppose aucune habileté. La santé du Sultan est réellement confiée à des Grecs, à des Juifs, à des Européens; car, pour la forme seulement, le hakeim-bachi est appelé aux ordonnances. Quand les Turcs prennent un médicament, ils demandent qu'il soit violent. Une légère purgation ne les satisfait pas.

Les marins sont les seuls qui aient quelques notions de la navigation et de la boussole; encore sont-elles si faibles, qu'ils calculent dans toutes les mers la direction de l'aiman sur la même déclinaison. Peu d'entr'eux savent prendre le méridien.

Les Algériens attachés au service de leur marine ont seuls quelque teinture pratique de la navigation. Les vaisseaux de guerre sont confiés aux Grecs: les navires marchands ont soin de ne pas perdre la terre de vue; et c'est même pour cette raison qu'il en périt un si grand nombre dans la mer Noire.

La disette de pièces de campagne, qui obligea le baron de Tott à fondre des canons, est une nouvelle preuve de l'insouciance des Turcs. Ils fondaient, il est vrai, d'immenses canons d'airain; mais ils n'avaient pas essayé d'en faire de moins pesans, et de mélanger les métaux; cependant leurs usines sont propres à la fabrication du fer. Jusqu'à ce jour ils ignorent cet art; ils ne font pas même de bombes, et tous les canons turcs sont d'airain.

Leurs affûts ne sont pas mieux perfectionnés; et tandis que toute l'Europe rend son artillerie volante, l'ignorance des Turcs laisse à la leur toute son inutilité.

L'état déplorable où se trouve la science en Turquie, est dû sur-tout au défaut d'union dans toutes ses branches, au défaut de combinaison, soit en théorie, soit en pratique, dont j'ai déjà donné les causes. Mais dans tous les pays on trouve des exceptions individuelles, comme des fleurs dans un désert, et elles montrent jusqu'où l'esprit humain est capable d'atteindre, en dépit des obstacles multipliés. Le grand avantage que possède une nation civilisée est dans le

rapide rapprochement des expériences et des faits d'où résultent de grands principes. Les travaux de l'artiste et du philosophe en sont abrégés. Quelquefois pourtant il arrive que le peuple le plus barbare a obtenu sur quelque point, ou des lumières particulières, ou la pratique la plus parfaite ; et l'on pourrait tirer de toutes les parties du globe un cours d'instructions détachées. Dans les domaines de l'esprit, on trouve toujours à glaner sur la terre la moins féconde. C'est en dire assez, je pense, pour justifier mes réflexions sur les exemples particuliers de savoir ou d'adresse qu'on rencontre parmi les Turcs.

On pourrait raisonnablement croire qu'une nation guerrière aurait d'habiles chirurgiens, et s'occuperait des découvertes en ce genre. Ils ne savent même pas opérer ; et jamais ils ne permettent aux Européens de faire une seule amputation, la vie dût-elle en dépendre. Ils savent à-peine cicatriser une plaie, extraire une balle, remettre un membre. En général, ils ont le corps sain, et la nature fait chez eux des cures étonnantes. Ils ont beaucoup de confiance dans les

baumes, dans les topiques, etc. Quand un Arabe a reçu quelque blessure, on l'enterre jusqu'au cou dans le sable chaud pendant vingt-quatre heures.

J'ai vû pratiquer dans les provinces orientales de l'Empire une manière particulière de remettre les os. On les replace convenablement, puis on enferme le membre dans une couche de stuc, qui, sans presser aucune partie, devient en un moment forte et solide. Si la fracture est compliquée, s'il faut extraire une portion de l'os, on laisse cette partie à découvert, sans nuire à la force de l'enveloppe. On peut facilement couper avec un couteau, et remplacer la partie enlevée par une autre de la même substance. Quand l'enflure tombe, on peut insinuer dans les places vuides autant de stuc liquide qu'il en faut pour remplir et modeler la partie avec exactitude. On fait autant d'ouvertures qu'on le desire, en plaçant un morceau d'écorce ou de bois huilé, qu'on enlève quand l'endroit est sec. Le stuc n'a rien de mal-sain quand on n'y met pas de chaux. Il est promptement sec; il est léger, et le membre plongé dans un bain n'en reçoit pas moins les vapeurs salutai res.

J'ai vu la plus terrible fracture à la jambe et à la cuisse, causée par la chûte d'un canon, en guérir parfaitement à l'aide de ce procédé. Le malade fut assis par terre; on enferma les membres fracassés dans le stuc, et on y scella un bandage qui passait ensuite autour du corps. Il se penchait pour s'endormir; mais il ne pouvait se coucher. Quand on voyait suinter quelques parties, on enlevait le stuc avec un canif, et l'on pansait la plaie par l'ouverture.

Je ne puis passer sous silence le traitement suivi en Russie pour guérir les membres gelés. Je ne parle que de la méthode usitée par le peuple. Je l'ai vue réussir sans exception, et j'ai vu échouer plus d'une fois celle des chirurgiens de l'armée.

Après la prise d'Oczakow, j'avais reçu dans mon souterrain autant de prisonniers qu'il en avait pu contenir. Ils avaient tous quelque blessure ou quelque partie gelée. Il y avait entr'autres deux enfans, l'un de six, l'autre de quatorze ans. L'un avait un de ses pieds gelé jusqu'à la cheville; l'autre les deux orteils et le dessous d'un pied. Dès le se-

cond jour, les parties parurent noires. Le premier jour on n'y avait pas pris garde. Le chirurgien français que le prince Potimkin avait fait venir exprès de Paris, ordonna des bains fréquens d'eau-de-vie camphrée. L'aîné des deux enfans fut emporté à l'hôpital quand la putréfaction commença; le petit que j'emmenai dans mes quartiers d'hiver, perdit la chair de ses orteils; les os sortirent, et les ulcères ne se guérirent que long-tems après. J'aurais dû dire que le chirurgien avait voulu dans le principe couper les deux jambes de l'enfant.

J'avais auprès de moi plusieurs femmes dont les pieds avaient de même été gelés : mais comme aucun chirurgien ne s'occupait d'elles, les soldats et les charretiers russes entreprirent leur guérison. Ils ne commencèrent leur traitement que le second jour. Les parties étaient parfaitement noires. Ils les firent imbiber et réchauffer avec de la graisse d'oie. L'ordonnance portait de tenir toujours la graisse sur la partie malade. Peu-à-peu la circulation fut rétablie. Le noir diminua, la chair reprit sa couleur, et la cure fut complète.

Je ne puis expliquer cet effet qu'en supposant que la graisse, fermant les pores à l'impression de l'air, prévient les progrès de la putréfaction. Les vaisseaux, pendant ce tems, absorbent le sang congelé, et le mouvement est enfin rendu. Il est reconnu que le sang extravasé ou congelé peut demeurer long-tems dans le corps sans se putréfier, s'il n'est pas exposé à l'air. J'ai remarqué d'ailleurs qu'en pareil cas la putréfaction du membre gelé commence toujours à la surface qui est en contact avec l'air.

Je me borne à raconter des faits. Je laisse le champ libre aux conjectures.

Si les paysans russes s'aperçoivent d'un membre gelé, avant que la *personne* entre dans un lieu réchauffé, on dégèle le membre en le plongeant dans l'eau froide, ou le frottant de neige jusqu'à ce que la circulation soit rétablie.

Les bateaux de Constantinople sont effilés et recourbés, et submergeraient aisément, si l'on s'y jetait sans précaution. La forme en est élégante : les bateliers ont pour lest un bloc de marbre, qu'ils placent quand les passagers sont assis. Ces nacelles sont d'une extrême

vîtesse,

vîtesse, et l'emportent à cet égard sur les bateaux européens. Cependant j'ai vu la gondole d'un ambassadeur vénitien qui gardait la même hauteur avec elles. On sait que les gondoles construites sur un plan différent n'ont presque pas de quille. Le Bostangi-Bachi, chef de la police, a une galère de douze rames, qui vogue avec une surprenante vélocité; mais il est le seul qui jouisse de la permission de se servir d'une galère construite sur un pareil modèle. Ce bateau va deux fois plus vîte que les autres. Ils sont tous dangereux sur mer, quoique singulièrement perfectionnés depuis quelques années. Un bateau construit sous le sultan Achmet III, est conservé avec grand soin pour servir de comparaison. Les Turcs sont en général meilleurs rameurs que les juifs et les chrétiens.

Les Turcs se servent d'ustensiles en cuivre pour la cuisine; ils sont étamés avec de l'étaim pur, et non pas, comme en Europe, avec une soude composée d'étaim et de plomb, et faite pour céder bien plus promptement aux acides et à la graisse. On n'a pas observé qu'il en soit résulté des maladies violentes: la

quantité de plomb qui se dissout est petite, parce que le mélange de l'étaim empêche cette dissolution. Cependant il est possible que ce métal dangereux influe sur plusieurs maladies chroniques, et sur-tout sur les maladies nerveuses. Il n'y a pas de pays en Europe où l'usage du plomb pour étamer soit aussi commun qu'en Angleterre. Cet abus appelle l'attention du gouvernement. En France on a prohibé le plomb dans les vaisseaux qui contiennent le vin ou d'autres liquides. Un pareil réglement est nécessaire en Angleterre, et l'on devrait également empêcher la vente du thé qui arrive dans des coffres de plomb, et sous le contact immédiat de ce métal.

Rien de plus grossier que les serrures des Turcs, mais on ne peut les forcer. C'est une chose curieuse que de voir des serrures de bois sur des portes de fer, particulièrement en Asie, et sur les caravenserails. La clef pénètre dans l'intérieur du verrou : c'est une petite verge carrée avec cinq ou six épingles de fer, longues d'environ un demi-pouce, irrégulièrement placées, et correspondantes aux trous ménagés dans la serrure, où la clef entre par une ouverture carrée. On enfonce la clef, puis on la relève. Des

épingles de fer en soulèvent d'autres qui ont des têtes, afin de ne pas retomber trop bas. Le verrou se trouvant dégagé s'abaisse; on tire la clef en bas, et l'on peut l'ôter tout-à-fait. Pour refermer cette serrure, on ne fait que la pousser. Les pointes supérieures retombent d'elles-mêmes dans les trous du verrou. Toute cette méchanique peut bien encore être perfectionnée; mais les Turcs ne s'en occuperont jamais.

Les Grecs ont une manière de peindre à fresque, qui est très-curieuse, et qui a bien des avantages. J'ai vu aussi un Grec peindre à la méthode des anciens, et fixer les couleurs par le moyen de la chaleur. Cet artiste avait un attelier aux Dardanelles; ce qui est assez remarquable, vu qu'à Constantinople ce procédé n'est nullement connu. Je n'oserais point affirmer que ce soit exactement celui des anciens; mais je le crois. Il est certain que ce genre de peinture, sous le rapport de la facilité, a des avantages considérables sur la peinture à l'huile en usage aujourd'hui. A une égale vivacité de couleurs, à une égale liberté pour le pinceau de l'artiste, il réunit une solidité que l'ex-

périence de vingt siècles ne permet pas de révoquer en doute. Je me proposais de traiter ici ce sujet avec plus d'étendue; mais comme il ne concerne point la Turquie, qui est l'immédiat objet de cet ouvrage, mon intention est de publier séparément mes observations à cet égard, ainsi que sur la peinture à fresque des Grecs, où l'on peut employer toute espèce de couleurs sur un mur enduit de chaux.

Les jouailliers arméniens montent avec beaucoup d'adresse les pierres précieuses, et sur-tout les diamans, en les fixant sur une feuille qui, sous les roses et les demi-brillans, jette un éclat admirable, sans être sujette à se ternir. Voici comme ils s'y prennent. On taille et l'on polit une agate dans la forme que l'on desire. Sur un bloc de plomb, dans lequel on a ménagé une cavité d'à-peu-près la grandeur de l'agate, est placé un morceau de fer-blanc de l'épaisseur d'une feuille de gros papier gris bien lisse. On pose l'agate sur le fer-blanc au-dessus de la cavité, et on frappe dessus à coups de maillet, et le fer-blanc en reçoit un poli d'une beauté que l'on aurait peine à

imaginer. On fait un mystère de ce procédé, et ces feuilles se vendent un demi à trois quarts de dollars chacune.

Les jouailliers qui, pour la plupart, sont des Arméniens, ont une manière curieuse de garnir des boëtes de montres ou d'autres bijoux, de diamans et d'autres pierres, qu'ils ne font simplement que coller. On enchâsse la pierre dans le métal, soit or ou argent, après avoir applati le fond du trou où elle doit être fixée. On l'échauffe alors doucement, et l'on y applique ensuite la colle qui réunit la pierre et le métal, de manière à ne pouvoir jamais les séparer.

Cette colle, que l'on peut employer à une infinité d'usages, puisqu'on s'en sert notamment pour rejoindre des morceaux de glace ou d'acier poli, se fait de la manière suivante :

On dissout cinq ou six morceaux de mastic gros comme des pois, dans autant d'esprit-de-vin qu'il en faut pour les fondre. On prend ensuite un autre vase où on fait dissoudre dans du rhum ou de l'eau-de-vie de France, une même quantité de col de poisson, après l'avoir préalablement trempé dans l'eau jusqu'à ce

qu'il soit amolli et gonflé; de façon qu'il en résulte deux onces d'une colle forte, à laquelle on ajoute deux petits morceaux de galbanum ou d'ammoniac pilé jusqu'à l'entière dissolution. On mélange le tout, en l'échauffant à un feu modéré. La colle a acquis alors son degré de perfection. On la garde dans une phiole bien bouchée, et quand on en a besoin, on la verse dans l'eau chaude.

A Smyrne, l'emploi de la garance pour la teinture des cotons est bien simple. On les fait bouillir dans de l'alkali doux, et ensuite dans de l'huile d'olive commune; après cela, ils n'ont besoin que d'être nettoyés pour prendre la belle couleur que nous lui trouvons. J'ai appris que l'on avait donné cinq mille livres sterling en Angleterre pour obtenir ce secret (1).

J'ai eu connaissance d'un fait remarquable où il aurait pu résulter de grands avantages pour la société, si l'ignorance

---

(1) J'ai fait part de ces procédés à un de mes amis, qui les a communiqués, il y a quatre à cinq ans, au public, dans la feuille intitulée *Bee* (l'Abeille).

des Turcs et l'insouciance de leur gouvernement n'en avaient frustré le monde. Un Arabe avait découvert à Constantinople le secret de couler le fer et de le rendre, au sortir du creuset, aussi malléable que le fer forgé. Quelques fragmens de fer ainsi coulé furent présentés par hasard à M. de Gaffron, chargé d'affaires de la cour de Berlin, et à M. Franzaroli, l'un et l'autre versés dans la minéralogie: ils furent surpris de cette découverte, et s'empressèrent d'en rechercher l'auteur. Cet homme, qui, par-tout ailleurs, eût fait une fortune brillante, était mort dans l'obscurité et dans la misère, et avait emporté son secret au tombeau. On trouva les ustensiles dont il se servait, ainsi que plusieurs morceaux de fer coulé, tous parfaitement malléables. M. Franzaroli, qui les soumit à l'analyse, n'y découvrit point d'alliage d'aucun autre métal. M. de Graffon ayant été nommé surintendant de la manufacture de fer à Spandau, a cherché à deviner le secret du pauvre Arabe: tous ses essais ont été infructueux.

Les Européens sont étonnés de voir les Turcs travailler assis à tous les ouvrages

manuels et autres où il est possible de garder cette posture. Les charpentiers, par exemple, font la majeure partie de leur besogne dans cette position. On remarque que leurs doigts de pied acquièrent un si grand degré de force par l'usage qu'ils en font, et aussi sans-doute parce qu'ils n'ont pas les pieds resserrés dans des souliers étroits, qu'ils tiennent avec cette partie une planche droite et immobile, tandis qu'ils la scient des deux mains, en demeurant assis. Ils se tiennent avec la plus grande facilité sur la pointe du pied, qui porte alors tout le poids de leurs corps sans qu'ils chancèlent.

Il est évident que nous avons en Europe de fausses idées sur l'utilité des souliers, à qui nous prêtons la faculté d'empêcher que le pied des enfans ne devienne trop grand. Les Arabes, qui ne portent point de souliers dans leur enfance, et qui, dans un âge avancé, n'ont que des sandales ou des pantouffles, ont le pied parfaitement bien fait.

J'ai vu dans quelques parties de l'Asie, des coupoles d'une grandeur considérable, construites sans aucune espèce

de charpente. On fixe dans le milieu un poteau, à-peu-près à la hauteur du mur perpendiculaire, en raison de la forme plus ou moins sphérique que l'on veut donner à la coupole. A l'extrémité supérieure de ce poteau est attachée une forte perche mobile dans toutes les directions, et dont le bout décrit la partie extérieure de la coupole. Plus bas, une autre perche est fixée au même poteau de niveau avec le haut de la partie intérieure du mur perpendiculaire, et décrivant par ce moyen l'intérieur de la coupole, et marquant en même tems avec toute l'exactitude possible la différence en épaisseur de la maçonnerie à la base, dans les parties intermédiaires et à l'extrémité supérieure. Les Asiatiques construisent leurs coupoles en briques, se servant de gypse au lieu de chaux, et n'élevant jamais qu'une couche circulaire à-la-fois; ce qui fait qu'ils n'ont besoin d'échafaudage que pour fermer la voûte.

A Bassora, où il n'y a d'autre bois que le palmier, qui n'a pas plus de consistance que les tiges de chou, on construit des arceaux sans cadres. Le maçon, après

avoir décrit sur le sol un demi-cercle avec une ficelle et un clou, pose sur tout le contour des couches de brique bien cimentées avec du gypse, et quand les deux côtés de l'arceau sont finis, on les lève avec précaution pour les placer sur la muraille, après quoi on pose la clef qui les réunit. Cette arche ainsi achevée n'a qu'une demi-brique d'épaisseur; mais elle sert de soutien à une autre arche qu'on bâtit par-dessus.

Les villes de Bagdad et de Bassora sont bâties presqu'en entier de briques séchées au soleil, et dont la solidité est à l'épreuve des siècles, quand elles ne sont pas trop exposées à l'humidité. La terre dont on les fait est presque sèche lorsqu'on l'emploie : on la foule dans des moules à coups de maillets, ce qui leur donne un degré étonnant de dureté.

A l'entrée du désert, lorsque l'on vient d'Alep, on trouve un village où les maisons sont singulièrement construites. Chaque chambre forme une coupole; les unes ressemblent à une meule de foin, les autres à un pain de sucre. Elles sont toutes bâties en terre, le pays ne produisant point de bois. Les habitans disent

que leur ville a été fondée par Abraham ; cela veut dire qu'ils ignorent l'époque de la construction des plus anciennes maisons du lieu ; ils prétendent aussi qu'elles n'ont jamais besoin d'être réparées, et qu'il leur suffit d'en replâtrer de tems en tems la partie supérieure, c'est-à-dire, d'y appliquer de la terre, et l'y fixer en l'abattant. Les murs de ces maisons faits de terre glaise et de gravier, sont extrêmement solides et durs. Leur méthode consiste à battre chaque couche de terre, jusqu'à ce qu'elle soit fortement durcie.

C'est par le même procédé que l'on construit dans le Lyonnais des maisons très-spacieuses et à plusieurs étages. Les murs, enduits de chaux et de sable durent plusieurs siècles, et sont bien préférables aux torchis de nos chaumières en diverses provinces d'Angleterre, dans lesquels la terre que l'on mêle avec la paille est beaucoup trop humectée. Les anciens Romains bâtissaient comme on le fait en France. Le ciment dont on enduit le sol des maisons à Venise, et dont la dureté et le poli excitent tant l'admiration, n'acquiert cette qualité qu'à force d'être battu. Ce ciment n'est qu'un mélange de chaux,

de sable et de morceaux de marbre, le tout presque sec, que l'on pile et que l'on bat jusqu'à ce qu'il soit devenu tout-à-fait dur; alors la meule achève de le polir. La terre ordinaire aussi bien que le mortier de chaux, prennent un degré de dureté étonnant, lorsqu'on les comprime, et qu'ils ne sont imprégnés que de l'humidité nécessaire pour en unir les parties. On peut faire une sorte de pierre artificielle avec du gravier et un peu de chaux fortement pressés et battus dans un moule.

Les Asiatiques ont une manière de faire filtrer l'eau par ascension, qui vaut infiniment mieux que les pierres que nous employons à cet usage, et que tout autre procédé qui tend à la clarifier en la faisant descendre; car par ce dernier moyen, des particules de la pierre où les parties du sable les plus fines doivent nécessairement se détacher à la longue et s'échapper avec l'eau.

En Asie, on pratique deux puits de cinq à dix pieds de profondeur, plus ou moins, à une petite distance l'un de l'autre. Ces deux puits communiquent par le fond au moyen d'un petit trou. Il

faut que la séparation ou tuyau pratiqué dans la cloison qui les sépare soient faits de terre glaise bien battue ou d'autres matières impénétrables à l'eau. On remplit les deux puits de sable et de gravier. Celui dans lequel on verse l'eau pour être filtrée est un peu plus élevé que celui où elle doit remonter; et ce dernier n'est pas entièrement rempli de sable : dans sa partie supérieure, est un espace vuide pour contenir l'eau filtrée, à moins qu'un robinet ne la conduise dans un vase destiné à cet usage. Plus il y a de différence entre la hauteur des deux puits, plus l'eau filtre promptement. Mais il vaut mieux que la filtration soit moins précipitée, pourvu qu'elle procure la quantité d'eau dont on a besoin.

On peut atteindre au même but avec un tonneau, un cuvier, une jarre ou toute espèce de vase. Il ne s'agit que d'y conduire l'eau dans le fond, après y avoir fixé une éponge; et même cette éponge est inutile, pourvu que le tuyau par où l'eau coule dans le vase soit rempli de gros sable.

Il est évident que toutes les particules que l'eau entraîne en filtrant du haut en

bas, ne s'éleveront point avec elle, quand elle filtrera en sens contraire. On pourrait user de ce procédé à bord des vaisseaux à très-peu de frais.

Les Arabes et les Turcs composent avec le lait une liqueur à-peu-près semblable au *kumiss* des Calmoucks. Les premiers appellent cette liqueur *leban*; les autres, *yaourt*.

La manière de la faire est de mettre dans du lait chauffé au feu, un peu de vieux *leban* ou *yaourt*. Au bout de quelques heures, plus ou moins, selon la température de l'air, ce lait se caille, et prend une consistance uniforme et acquiert un goût d'acide très-agréable. On en enlève la crême, et ce qui reste forme un caillé léger demi-transparent, et beaucoup moins sujet à se décomposer que celui que l'on fait chez nous avec de la présure pour en faire des fromages.

L'*yaourt* a cela de particulier, que plus on le garde, plus son acidité augmente, et qu'il finit par se dessécher sans avoir passé par la fermentation putride. On le conserve en cet état dans des sacs, et il ressemble alors à du caillé pressé que l'on a morcelé avec la main. L'*yaourt*

ainsi séché et délayé plus ou moins avec de l'eau, donne une nourriture ou une boisson agréable et rafraîchissante, que l'on emploie avec succès dans les fièvres inflammatoires ou putrides. Il paraît n'avoir aucune de ces qualités qui rendent le lait nuisible dans ces sortes de maladies. L'*yaourt* frais est un article de consommation pour les naturels du pays; les Européens s'y accoutument bientôt, et le trouvent excellent.

Aucun autre acide ne peut produire la même espèce de caillé. Tous les essais que l'on a faits pour y suppléer, n'ont donné qu'une substance qui se corrompait en peu de tems. En Russie, on place des pots de lait dans un four, jusqu'à ce qu'il soit aigri, et on l'emploie en cet état comme nourriture, ou on le réserve pour en faire des fromages: mais bien qu'en sortant du four il ait à-peu-près le goût de l'*yaourt*, on ne lui trouve aucune de ses autres qualités. Il serait possible qu'en faisant cailler successivement différentes jattes de lait nouveau, la première avec du lait aigri, la seconde avec le ferment provenant de cette opération, la troisième avec ce nouveau

ferment, et ainsi de suite; il serait possible, dis-je, qu'il en résultât une substance égale en qualité à l'yaourt, quoique les Turcs ne puissent jamais y parvenir qu'en employant pour ferment l'yaourt même.

Si on leur demande de quelle manière on l'a faite la première fois, ils ne répondent rien de raisonnable. Quelques-uns m'ont dit qu'un ange en avait donné le secret à Abraham; d'autres, qu'un ange en avait apporté un pot à Agar, et que ce *leban* ou *yaourt* avait servi à en refaire successivement jusqu'aujourd'hui. Cette substance est précieuse et comme remède, et en sa qualité d'excellente nourriture.

Voici comment les Tartares et les Calmouks font leur *Kumiss*, ou lait de jument fermenté.

On prend une certaine quantité de lait de jument, trait du jour, auquel on ajoute un sixième d'eau, un huitième de lait de vache le plus aigri possible (un peu de vieux *kumiss*, en plus petite quantité, vaudrait mieux pour la fermentation de cette liqueur): On couvre le vase d'un gros linge, et on le laisse vingt-quatre heures dans

un

un endroit modérément échauffé; alors le lait s'est aigri, et une substance épaisse paraît au-dessus. On bat le tout avec un bâton qui a une de ses extrémités comme celle d'une batte-à-beurre, jusqu'à ce que cette substance épaisse soit totalement confondue avec le fluide qui est au-dessous; après quoi on le laisse reposer encore vingt-quatre heures dans un vase étroit et haut comme un baril à beurre. Cette opération se renouvelle jusqu'à ce que la liqueur paraisse absolument homogène. C'est quand elle est parvenue à cet état, qu'on l'appelle *kumiss* ou *koumiss*. Cette liqueur a un goût piquant et doux, qui la rend très-agréable. Il faut la remuer chaque fois que l'on en veut prendre. Lorsqu'elle est gardée dans des vases fermés soigneusement, et dans un endroit frais, elle se conserve trois mois, et même davantage, sans s'altérer. On l'emploie comme boisson et comme nourriture. C'est un restaurant pour l'estomac, et un spécifique excellent contre les maladies de nerf, la consomption, etc.

Les Tartares distillent ce lait fermenté, et en tirent une liqueur spiri-

tueuse qu'ils boivent en guise d'eau-de-vie.

Le beurre dont on fait le plus d'usage à Constantinople, vient de la Crimée et du Kuban. On ne le sale point, mais on le fait fondre à petit feu dans une grande poële de cuivre, et on en enlève l'écume : par ce moyen, il se conserve long-tems sans s'aigrir, pourvu qu'il ait été frais quand on l'a fondu. Nous ne conservons guères notre beurre qu'en le salant. J'en ai fait fondre et écumer à la manière tartare, puis saler à notre manière ; il s'est conservé bon et avec un excellent goût pendant deux années. En Angleterre, on le lave pour obvier à ce qu'il ne se décompose point en caillé et en lait à beurre : le plus sûr est de le faire bouillir et fondre ; et si on joint à cette précaution celle de le saler, pour empêcher les parties les plus pures de devenir rances, c'est indubitablement le meilleur procédé connu pour la conservation du beurre. En le faisant fondre ou bouillir avec soin, on n'a pas à craindre d'en altérer la couleur ou le goût.

Nous obligerons sans doute les ama-

teurs du café, en parlant de la manière dont on l'apprête en Turquie, c'est-à-dire là où on le fait le mieux.

Le café, pour être bon, doit être moulu et réduit en poudre presqu'impalpable, ou broyé, avec un lourd pilon, dans un mortier de fer, comme le font les Turcs. Ils commencent par mettre le café à sec dans la cafetière, et le font chauffer à petit feu, ou simplement sur des cendres chaudes, en le remuant souvent, jusqu'à ce qu'il répande une agréable odeur; ensuite ils versent dessus de l'eau bouillante, ou le plus souvent de l'eau où l'on a fait bouillir le marc du café de la veille, et qu'on a laissé se clarifier; après quoi ils le replacent sur le feu sans attendre, pour le retirer, qu'il bouille; il suffit qu'ils voient paraître au-dessus une légère écume blanche semblable à la crême. On le reverse alors d'un pot dans un autre deux à trois fois, pour le clarifier : néanmoins il arrive souvent que les Turcs le prennent trouble; quelquefois on y jette une cuillerée d'eau froide pour le rendre clair plutôt, ou

l'on place sur l'ouverture de la cafetière un linge imbibé d'eau froide.

Ce qui empêche que le café des Indes occidentales ne soit aussi bon que celui d'Yamen, c'est la température du climat, qui ne permet pas de le laisser mûrir sur l'arbuste. Il est de fait, en outre, qu'il s'altère dans la traversée, à cause du mauvais air qui règne dans les magasins des navires. Il est aisé, en Italie, d'obvier à ces inconvéniens, en exposant le café au soleil pendant deux ou trois mois. Chez nous, on devrait verser dessus de l'eau bouillante, l'y laisser réfroidir, puis le laver de nouveau dans une autre eau froide, et ensuite le faire sécher dans un four. Au moyen de cette précaution, il ne vaudra guères moins que le meilleur café de Turquie. On doit le brûler dans une poële de fer ou de terre sans couvercle: plus cette opération se fait lentement, plus le café se bonifie. Il faut avoir soin de l'ôter du feu aussi-tôt qu'on l'entend craquer. Les Turcs le font brûler souvent dans un four de boulanger, pendant qu'on l'échauffe.

Comme on s'est beaucoup occupé en

Angleterre du moyen de conserver la levure, on trouvera peut-être quelqu'intérêt dans les particularités que j'ai à cet égard. Quand j'étais sur les confins de la Perse, on me faisait du pain à la manière anglaise, avec de l'excellente fleur de farine et la levure dont on se sert ordinairement dans ce pays-là. Voici comme on la prépare : Remplissez une petite tasse à thé, ou un verre à vin, de pois ou fondus ou écrasés; mettez-le dans un vase, et versez dessus une pinte d'eau bouillante; laissez-le ensuite toute la nuit dans l'âtre de la cheminée ou dans tout autre endroit chaud; le lendemain matin vous trouverez au-dessus de l'eau une écume blanche : c'est une excellente levure. Dans nos climats, et sur-tout l'hiver, il faudrait peut-être vingt-cinq à quarante heures pour obtenir le même effet. Cette quantité a suffi pour me faire deux pains de six sous, fort légers et d'un goût excellent.

Après l'influence des institutions politiques, il n'en est point de plus puissante sur le caractère national et individuel des Européens modernes, que celle du commerce. C'est de l'intérêt

qu'y attache un peuple, de l'importance qu'il cherche à lui donner, des moyens qu'il emploie pour l'étendre; c'est enfin de l'ensemble de sa conduite et de ses opérations à cet égard, que dépend en grande partie sa consistance politique.

Les notions générales qu'ont les Turcs de tous les rangs au sujet du commerce, ne sont pas moins bornées et absurdes que leurs opinions sur d'autres objets. « Nous ne devrions pas trafiquer, disent- » ils, avec ces misérables peuples qui » viennent acheter chez nous de riches » marchandises et de rares denrées. Au » lieu de les leur vendre, nous ne devrions » traiter qu'avec ceux qui nous apportent » ces mêmes objets, afin de nous épar- » gner la peine de les manufacturer, et » de les faire venir nous-mêmes. »

D'après ce principe, il est défendu de vendre du café moka aux infidèles. Il n'est donc pas étonnant que le commerce des Turcs avec l'étranger se réduise à si peu de chose. Leur trafic se borne à-peu-près à celui de province à province; et encore ce trafic est-il très-restreint, et par le défaut de confiance, et par l'igno-

rance et la petitesse des vues de ceux qui le font. Ils tirent fort peu de lettres-de-change ; et ces moyens que la bonne-foi et le goût des spéculations ont fait imaginer pour la facilité des relations commerciales, ne sont point connus chez les Turcs.

Les effets que l'incertitude des propriétés et l'inquiète avarice du gouvernement produisent sur le commerce, sont encore plus frappans. Pour suivre un commerce étendu, il faut de gros capitaux, et un crédit qui y corresponde. Ces deux moyens sont nuls pour le négociant turc. Il n'ose point faire parade de ses richesses, et s'il est assez heureux pour amasser beaucoup d'argent, son premier soin est d'en faire mystère, de peur d'exciter la cupidité des sang-sues publiques. Il en résulte nécessairement que le crédit, ce ressort vivifiant du commerce, ne peut jamais s'établir. Au lieu de ces associations commerciales qui chez nous donnent aux opérations tant de facilité et d'étendue, on ne voit en Turquie que des gens qui trafiquent isolément, ou par eux-mêmes, ou par leurs

facteurs immédiats, d'après des erremens peu différens des siècles de barbarie.

Cette non-garantie des propriétés qui éloigne les Turcs de toute entreprise de quelqu'étendue, et les rend indifférens aux avantages que leur offre l'avenir, s'étend même au-delà de leur vie, et leur ôte jusqu'à l'espoir de voir leurs biens passer à leur postérité. Les commerçans et autres Turcs d'un rang inférieur savent qu'une grande fortune, en même-tems qu'elle rendra leurs enfans suspects, ne les fera parvenir aux postes d'honneur qu'en les plaçant dans une situation où ils ne seront plus que les usufruitiers de leurs biens. Ceux qui sont attachés à la Porte savent aussi qu'ils ont pour héritier le Sultan, et pour exécuteurs testamentaires, les Pachas et autres officiers de l'empire. De là vient que le Turc prend si peu d'intérêt à sa postérité, et qu'on le voit rarement s'occuper du sort futur de sa famille. Les hôpitaux, les caravanserails, les fontaines, les ponts et autres édifices destinés à l'usage du public, sont les fruits de l'ostentation et des terreurs superstitieuses de leurs fondateurs, qui ont fait élever ces monu-

mens pour le salut de leurs ames, ou pour perpétuer le souvenir de leur piété.

Cette combinaison de circonstances comprime le commerce dans toute l'étendue de l'empire. On n'y voit ni émulation, ni communication de découvertes, ni associations d'intérêts solides et durables. Leurs arts mécaniques ont dégénéré, sous beaucoup de rapports, de ce qu'ils étaient il y a un siècle, notamment celui de tremper les sabres. Plusieurs de leurs manufactures sont entièrement abandonnées.

Il nous reste à parler de leur moralité dans le commerce. Cet objet a été représenté sous différens points de vue. Dans tous les rangs, il se fait une sorte de petit trafic ou plutôt de colportage, et conséquemment le caractère de chaque classe doit se signaler en cela, comme dans toutes les autres circonstances. On peut reprocher à chacune d'elles, jusqu'à un certain point, une supercherie qui n'est guères jugée déshonorante; telle est par exemple l'habitude de corrompre les courtiers, ou autres personnes chargées de conclure des marchés. Les officiers de la Porte et tous ceux qui en dé-

pendent, sont généralement regardés comme la classe la plus vénale et la plus fourbe qui existe.

On dit pourtant qu'en général le négociant turc est probe. Cela peut être vrai, si on le compare au Grec rusé, et à l'Arménien encore plus subtil qui se vengent de l'oppression sous laquelle ils gémissent, en faisant des dupes de leurs impérieux tyrans : ils prennent ces dupes dans toutes les classes, autant, pour le moins, parmi les gens du bas étage, que parmi ceux d'un rang supérieur.

C'est avec justice que la civilisation de l'Europe moderne a été spécialement attribuée à l'influence de la société des femmes. Elles ont donné l'essor à ces passions nobles et sublimes qui portent l'homme aux actes de patriotisme et de bienveillance : nous ne leur devons pas moins ces jouissances plus douces qui font le charme de la société. Il n'est pas inutile d'examiner jusqu'à quel point les femmes, *ce dernier et le plus précieux ouvrage du Créateur*, nées pour adoucir la férocité de l'homme, ont vainement essayé leur puissance sur le cœur du farouche musulman, dont l'amour n'est

qu'un instinct brutal, sans affection comme sans estime.

L'opinion générale est que la polygamie est incompatible avec la délicatesse des sentimens : la Turquie en est la preuve. Le riche qui seul peut avoir et garder plusieurs femmes, ne les regarde que comme les agens passifs de ses plaisirs, et ne les visite que pour s'y livrer. Les femmes, de leur côté, sans éducation, sans culture, mènent une vie solitaire et triste, environnées d'esclaves, ou de femmes aussi ignorantes et aussi abruties qu'elles-mêmes. Leur cœur et leur esprit sont dans le même état de stupidité; et l'élégance de leurs fêtes, le goût qui y règne, ainsi que dans leurs appartemens, n'existent que dans l'imagination des voyageurs, qui, comme lady Montague, préfèrent le plaisir d'étonner à celui d'instruire.

Les femmes en général n'ont besoin que de l'occasion pour devenir infidèles à leurs maris. Ce sont elles presque toujours qui font les avances, mais il est dangereux d'y répondre. La plus vile des prostituées surprise avec un chrétien est mise dans un sac et jetée à la mer, et le

chrétien mis à mort, à moins qu'il ne se fasse mahométan; ce qui pourtant ne sauve pas toujours la vie à l'un et à l'autre. Il est arrivé souvent que des chrétiens ont préféré la mort.

Le mariage chez les Turcs n'est qu'un contrat civil. La femme n'apporte point de dot à son mari, qui pourtant, dans le contrat qui est dressé devant un juge, lui assure un douaire. Il y a deux espèces de contrat, le *nikiah* et le *kapin*. Le premier constitue le mariage véritable et légal. Le koran borne à quatre le nombre de femmes qu'un mahométan peut épouser de cette manière. Ce contrat stipule une certaine somme qui est remise à la femme, si le mari vient à la répudier ou à mourir. L'autre contrat n'est qu'une convention de vivre ensemble pendant un certain tems, à l'expiration duquel la femme touche une somme déterminée dans l'acte. Le baron de Tott a observé judicieusement que le *kapin* ou le mariage temporaire, était une conséquence nécessaire de l'institution générale de la polygamie. L'un ou l'autre contractant peut demander la séparation. Si c'est la femme, elle se présente devant le juge,

et prononce la formule suivante : « *Nikia-*
» *hum khalal, bashum uzad :* » ce qui veut dire : « *Mon douaire rendu, ma tête est libre.* » Celui qui répudie sa femme, doit faire sa déclaration à trois différentes reprises, ou par trois fois en même-tems : après quoi, il ne peut la reprendre qu'après s'être soumis à une certaine cérémonie aussi indécente qu'immorale.

Les Turcs font quelquefois preuve d'un bon sens naturel dans la conversation : mais l'esprit qu'on leur a prêté, et dont on a fait tant d'éloge, ne se trouve chez aucun d'eux. Rien ne le prouve davantage que les *musahiles* ou orateurs de profession, qui ne sont guères, à proprement parler, que des bouffons payés par les gens riches pour amuser leur société. Un pareil usage n'est-il pas la plus sanglante des satyres contre les mœurs sociales des Turcs ? C'est parce qu'ils ne peuvent ou n'osent point converser entre eux d'une manière instructive et amusante, qu'ils prennent des parleurs à gages. Les derviches, et spécialement ceux qui ont la réputation d'être fous, mais qui en général sont encore plus fripons, s'attachent aux grands, et ser-

vent à l'amusement de leur société. Ils pérorent souvent avec une licence que l'on excuse, en la mettant sur le compte de leur pieuse frénésie.

Un peuple libre est par-là même un peuple social uni par d'amicales relations. Une conversation gaie et franche, une communication de sentimens et d'idées que rien ne comprime, adoucissent les caractères, améliorent les mœurs, dilatent les cœurs et développent les facultés de l'esprit. La liberté de parler et d'agir est la source de la civilisation.

Une nation d'esclaves, au contraire, est une nation désunie. On n'y voit ni communications sociales, ni les épanchemens de l'amitié. Le soupçon et la crainte resserrent tous les cœurs. Les conversations étant sans intérêt, personne ne les recherche. Des bouffons, de vils plaisans à gages exercent leurs talens mercénaires devant une assemblée triste et silencieuse; ou bien ceux qui la composent, isolément assis, restent plongés dans un silence stupide et sombre, fumant et respirant la vapeur de parfums narcotiques, ou avalant l'assoupissant opium. Une hauteur insultante, une magnifi-

cence ridicule prennent la place de cette élévation de sentimens et de dignité de caractère, qui seules élèvent au-dessus du vulgaire l'homme que distingue sa naissance ou son rang. La tristesse et le dégoût obscurcissent la physionomie des Turcs, et la plus innocente gaieté est à leurs yeux une indécence.

Le Turc ne boit jamais de vin que dans l'intention de s'enivrer. Par cette raison, il en avale une grande quantité à-la-fois, revenant à la charge jusqu'à ce qu'il soit absolument ivre; ou si le poste qu'il occupe ne lui permet pas de l'être sans danger pour lui, il se donne au moins le plaisir de boire tout d'un trait la quantité de vin qu'il s'est destinée, pour se rendre *content* (telle est son expression). Cette manière de boire, et sur-tout l'intention des buveurs, justifient assurément le mépris que l'on a pour eux chez les Turcs.

Tels sont les dehors brillans sous lesquels on peut envisager cette nation. Voyons les bases sur lesquelles repose son caractère moral.

Il convient d'observer ici qu'un empire

aussi étendu, et composé de parties aussi différentes entr'elles que l'est la Turquie, doit présenter de grandes variétés dans le caractère de ses habitans. Cependant les traits principaux de ce caractère sont à-peu-près les mêmes; et les différences que l'on y remarque, sont dues à celle de la situation, de l'origine et des habitudes particulères. Nous jeterons d'abord un coup-d'œil général sur les vertus et les vices qui appartiennent aux Turcs, considérés sous leur rapport collectif; et nous indiquerons ensuite celles des différences qui paraissent les plus frappantes dans les diverses provinces de l'empire.

Deux motifs ont déterminé quelques écrivains à représenter sous un jour favorable le caractère moral des Turcs. L'un est tiré de la liaison qui existe entr'eux et la nation de l'auteur : c'est sous l'influence de ce motif que la plupart des Français ont écrit, à l'exception de M. Volney. L'autre motif émane du desir qu'ont eu certains écrivains d'offrir un contraste aux vues et aux folies des autres nations de l'Europe. J'aurai occasion ci-après de parler de ces écrivains : je me borne

borne maintenant à l'examen des relations qu'ils ont publiées.

On a beaucoup parlé de l'équité des Turcs. Si nous jetons les yeux sur la conduite des Sultans, des Visirs, des Pachas et des Juges, qui font un trafic de la justice, pourrons-nous croire que de pareils exemples n'ont point corrompu le peuple, quelque bonté naturelle qu'on lui suppose ? Le fait est que ce peuple a si peu de notions des principes de l'équité, que quand il a recouru à la loi, et qu'il se présente devant un Kadi, il se repose moins sur l'impartialité des décisions de ce juge, que sur l'intrigue et l'argent qu'il emploie pour le corrompre. Quand le magistrat n'est pas gagné, il ne lui en coûte rien d'être juste; car il n'a guères existé d'hommes assez dépravés pour blesser l'équité de gaieté de cœur et sans motif. Les commerçans européens, plus à portée de connaître les Turcs que les ministres étrangers, qui, demeurant presque toujours au lieu de leur résidence habituelle, ne connaissent point le pays, ou que des voyageurs qui n'ont fait que le traverser rapidement, s'accordent à affirmer qu'ils

les trouvent rusés et pleins de supercherie dans les affaires.

On prétend que les Turcs sont humains! Le paisible citadin l'est peut-être comme ailleurs, et comme tout homme l'est naturellement. Mais les préceptes de sa religion et les exemples qu'il a sous les yeux, ne peuvent qu'émousser sa sensibilité. Ce citadin lui-même est un tigre féroce à l'égard de son ennemi. Quoi qu'on en dise, il y a dans le caractère des Turcs (n'importe la cause) une férocité naturelle que provoque le plus léger prétexte; et quand ils frappent, c'est d'un coup de poignard dans le cœur.

La tempérance des Turcs, dont leur religion est en grande partie la cause, produit sur eux son effet ordinaire, qui est de rendre la tête libre et l'intelligence facile. Car ce n'est point au manque d'un bon-sens naturel qu'il faut imputer leur grossière ignorance; mais il ne suffit pas qu'un sol soit riche, il faut encore le cultiver. Les Turcs ne manquent ni de capacité ni de prudence. Mais leur religion, ainsi que leur gouvernement, seront un éternel obstacle au développement de ces facultés. La liberté d'esprit

et la bienveillance ne peuvent exister là où le despostime rend chaque particulier soupçonneux ; et il est impossible au disciple d'une religion intolérante et sanguinaire de se livrer à la culture des arts et sciences.

Quant à l'aménité qui est attribuée aux Turcs par quelques écrivains, je n'ai jamais découvert en quoi elle consistait. La férocité musulmane produit peut-être aussi en eux le respect, en excitant la crainte.

L'homme qui, seul avec un tigre, n'en serait pas dévoré, pourrait dire aussi que c'est un animal fort doux. La supériorité que s'arroge le dernier des Turcs, la déférence que lui témoignent tous les infidèles qui l'approchent, et même nos propres interprêtes, imposent et produisent le respect. Tel qu'une bête farouche qui rugit sans déchirer, le musulman ne se livre pas toujours à la cruauté de son instinct, et alors on le loue de son caractère d'aménité. Pour celui qui est versé dans la connaissance de la langue des Turcs, il est aisé de saisir la différence de leurs expressions et de leurs manières, lorsqu'ils parlent à un chrétien

ou à un mahométan. Leur disposition la plus favorable à l'égard du premier, est une condescendance insultante qui marque clairement le mépris. Ils ne connaissent point les vrais principes de la politesse, et s'y conformer leur semble au-dessous d'eux. La politesse, a dit madame de Genlis, consiste à laisser paraître les autres tout, et nous rien. Le Turc, au contraire, veut paraître tout, et compte les autres pour rien. Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur les ambassadeurs que la Porte envoie dans les cours étrangères, et qui ne sont tous que des employés subalternes de l'empire. Ils ne se mettent guères en peine d'apprendre la langue du pays où ils vont; et, en le quittant, ils ne la connaissent pas davantage que les chevaux de postes dont ils se sont servis pour le parcourir. A leur retour en Turquie, ils représentent les Européens comme des singes, parce qu'ils sont actifs, et leurs femmes comme des prostituées, parce qu'elles se montrent sans voile, et qu'elles vivent dans la société des hommes. Il n'y a rien d'exagéré dans tout ce que je dis ici. Le ministre le plus poli de la cour ottomane s'adresse à un

ambassadeur étranger à-peu-près sur le ton qu'un baron allemand humanisé prend à l'égard de son vassal.

Leur plus grand admirateur, M. Peyssonel, ne peut s'empêcher de reconnaître que les Turcs sont de deux siècles moins avancés que le reste de l'Europe dans la carrière de sciences ; qu'ils ont négligé la discipline, ainsi que la tactique navale et militaire, et qu'ils ne s'attachent point à rectifier les vices des diverses branches de leur administration intérieure.

Nous avons déjà observé qu'il y a une différence très-remarquable dans le caractère et dans les mœurs des Turcs, en raison des diverses provinces de leur empire. Les habitans de la Natolie, notamment ceux des côtes de la mer Noire, sont lâches, perfides, voleurs, assassins et licencieux. De tous les sujets de la Turquie, ce sont les plus détestables. Ceux de Constantinople sont plus civilisés. Ce sont ceux d'Alep qui ont le plus d'aménité et d'égards entr'eux : la décence de leurs manières est remarquable : mais, comme tous les Asiatiques, ils témoignent un grand mépris et même de la haine aux Européens. A Damas,

les habitans sont de furieux enthousiastes de leur religion. Le peuple de Smyrne est sauvage et dangereux. Celui de la Turquie européenne a le moins de préventions contre les chrétiens, parce qu'il les connaît davantage, ou plutôt parce qu'il est moins fanatique qu'à Damas ou en Égypte. Les Turcs de Bagdad sont moins supertitieux et plus disposés à la culture des sciences que dans toute autre contrée de l'Asie. Le peuple de Bassora, qui est un composé d'Arabes, de Persans et d'un petit nombre de Turcs, est doux et docile. Il est digne de remarque que ce peuple, par ses relations avec l'Inde et avec les Européens, est plus versé dans la connaissance de nos manières, de nos actes et de notre tactique, et qu'il montre plus de penchant à les adopter, que les habitans des villes frontières de l'empire turc en Europe, qui sont insolens, orgueilleux et remplis de préjugés. Les Arabes du désert, en général, ont presqu'autant d'égards pour les Européens que pour leurs compatriotes : ils n'en usent pas de même à l'égard des Turcs qu'ils haïssent mortellement.

CHAPITRE VII.

De la Population en Turquie.

Le but d'une politique bien entendue est de multiplier le nombre des hommes, comme aussi d'augmenter leur bonheur: l'état de la population est donc la règle la plus sûre à suivre, si nous voulons juger des vices ou de l'amélioration politique d'un gouvernement. Nos observations précédentes au sujet de la Turquie ne nous donnent que trop lieu de penser que la population n'est nullement proportionnée à l'étendue de son territoire. D'une part, les distinctions religieuses qui retiennent une grande portion de la société dans l'esclavage le plus abject; de l'autre, l'incertitude des propriétés, qui atteint tous les rangs et toutes les conditions, sont deux causes dont l'action réunie doit tourner au préjudice de la propagation de l'espèce humaine,

qui constitue la force vivifiante d'un état. Là où le cultivateur n'est pas sûr de recueillir le produit de ce qu'il sème, il se borne à tirer de la terre les grains absolument nécessaires à sa subsistance. Le gouvernement, organisé comme il l'est, ne lui permet pas de multiplier ses capitaux, et le peu qu'il possède, il lui paraît imprudent de l'employer à des spéculations dont il n'est point assuré de recueillir les avantages. La conséquence de cet état de langueur où végète l'agriculture, est que Constantinople ne subsiste qu'en tirant du grain des pays étrangers, notamment de l'Égypte, de la Moldavie, de la Valachie, de la Crimée et de la Pologne.

D'après l'état actuel de l'Egypte, la Porte ne peut guères compter sur la continuité des secours que ce pays lui fournit. Un gouvernement prévoyant et sage ne craindrait pas moins de rester, pour ses approvisionnemens, sous la dépendance des autres pays que j'ai cités, vu qu'ils appartiennent à des puissances ennemies, ou qu'ils sont perpétuellement exposés à leurs incursions. Il est vrai qu'en tems de paix, la cour de Russie,

qui cherche à encourager l'agriculture, favorise l'exportation des grains chez les Turcs. La Crimée, d'où la Porte en tirait aussi, a été abandonnée par un grand nombre de Tartares, depuis que ce pays a passé sous la domination des Russes. Mais les nouveaux colons qui l'habitent font de grands efforts pour y raviver l'agriculture et le commerce. Cependant, comme la Russie a la disposition de tous ces secours, et même de ceux que les Turcs se procurent en Pologne, la guerre les leur ravirait infailliblement; ils perdraient peut-être encore les ressources qu'ils trouvent dans la Moldavie et la Valachie, et ils verraient leur capitale livrée à la plus affreuse détresse. Nonobstant l'évidence de ces dangers auxquels les expose leur imprévoyante politique, le divan suit toujours la marche qui lui occasionne le moins d'embarras, sans réfléchir à la décadence de l'agriculture et à la ruine totale dont ce système destructeur menace l'empire. Le mal n'existe pas seulement dans l'avenir: c'est un mal actuel qui fait de jour en jour des progrès. Rien ne le prouve davantage que la comparaison que l'on peut

faire de la population présente de la Turquie avec celle des siècles passés.

Nous ignorons quelle était dans les tems les plus reculés la population de ce vaste empire ; l'histoire nous la représente comme très-considérable : il n'en est pas de même aujourd'hui. Sans pénétrer dans le passé au-delà des souvenirs de nos contemporains, il est aisé de prouver qu'au moins, dans ces derniers tems, la dépopulation de la Turquie a été étonnamment rapide.

Les causes principales de cette dépopulation sont sans doute celles-ci :

1.° La peste dont l'empire turc n'est jamais entièrement délivré.

2.° Les terribles *maladies* qui en sont la suite, au moins dans l'Asie.

3.° Les maladies épidémiques et particulières en Asie, où elles font d'aussi grands ravages que la peste même, et qui sont fréquentes dans cette partie de l'empire.

4.° La famine, occasionnée par l'imprévoyance du gouvernement, lorsque la récolte est mauvaise, ainsi que par l'avarice et l'inhumanité des Pachas, qui

cherchent à tourner à leur profit cette affreuse calamité.

5.° Enfin les maladies qui succèdent toujours à la famine, et qui entraînent une bien plus grande mortalité.

C'est dans les pays que la peste fréquente rarement, qu'elle y est en proportion plus dangereuse. A Constantinople, elle y règne souvent plusieurs années de suite. On s'en aperçoit à peine durant l'hiver; et fréquemment il arrive que des bâtimens retournent en Europe avec *de bons certificats de santé*, tandis que la peste existe dans les quartiers éloignés et peu habités de la capitale, et que le linge de l'équipage en est imprégné. C'est au printems que la peste se manifeste. On ne peut pas préciser le nombre de ses victimes dans la capitale. L'affluence continuelle des arrivans de diverses parties de l'empire, empêche que le vuide qu'occasionne ce fléau ne soit long-tems sensible. Il est des années où la mortalité ne paraît pas considérable, d'autres où ce que les Turcs appellent *une grande maladie*, emporte un nombre prodigieux d'habitans. Les consommations dans ces tems de crise se

sont trouvées réduites aux trois quarts de ce qu'elles étaient à l'époque où elle avait commencé ses ravages.

La peste se déclare dans une grande partie de l'Asie tous les dix à douze ans ; elle y emporte un huitième ou un dixième de la population, quelquefois un quart et même davantage. Plus le pays est à l'est, plus rarement il est atteint de ce fléau. On prétend qu'il ne gagne jamais les lieux où il n'y a point d'oliviers. A Bassora, la peste se manifeste à-peu-près tous les quatre-vingt-dix ans ; ses ravages y sont affreux. La dernière peste y a fait périr les neuf dixièmes de sa population : elle n'avait point paru dans cette ville depuis quatre-vingt-seize ans ; on n'a pas d'exemple qu'elle ait pénétré plus avant en Asie à l'est de Bassora.

La peste, comme la petite vérole, n'est point l'effet du mauvais air, ou d'autre cause du même genre : c'est une maladie contagieuse qui se communique. Il est prouvé qu'elle vient originairement de l'Egypte, quoique l'Egypte la reçoive souvent de Constantinople.

Le docteur Russel observe que la peste

qui ravagea l'Egypte en 1736, et qui, dit-on, emporta dix mille personnes au Caire dans le même jour, « *était la seule* » *qui eût paru depuis le commencement* » *du siècle; que les habitans du Caire* » *croyaient qu'elle avait été apportée de* » *la haute Egypte, et que quant aux* » *autres pestes, l'opinion générale était* » *qu'elles y auraient été apportées de* » *Constantinople, ou de l'isle de Can-* » *die, mais jamais de la Syrie ou de* » *la Barbarie.* »

Avec quelle facilité les Turcs ne parviendraient-ils pas à se délivrer de ce terrible fléau, s'ils établissaient une quarantaine régulière, et prenaient le moyen de fermer toute espèce d'issue à la contagion!

Lorsque la capitale s'est vue dans des momens entièrement délivrée de ce fleau, il y a été apporté soit directement, soit indirectement de l'Egypte, et presque toujours par la voie de Smyrne. Beaucoup de gens, faute d'y avoir fait bien attention, ont avancé que cette maladie se produisait d'elle-même dans Constantinople; ils l'attribuent à l'insalubrité de l'air et à la malpropreté des rues, ce qui est entière-

ment dénué de fondement. L'air de Constantinople est au contraire très-pur et très-sain, et en outre on a lieu de remarquer qu'un air impur, chargé de miasmes et d'infections putrides n'engendrera jamais la peste, quoiqu'il en puisse résulter des fièvres contagieuses et mortelles, capables de faire les plus grands ravages.

D'après les détails que donne Plutarque sur l'épidémie d'Athènes, il ne paraît pas que ce fut la peste qui affligea cette ville au tems de Periclès. La véritable peste n'est jamais dans l'air, ni peut-être même dans l'haleine d'une personne pestiférée (je dis peut-être, car cette assertion laisse encore quelque doute après elle); au moins l'haleine ne peut-elle en lancer les miasmes qu'à la distance tout-au-plus de quelques pieds. Les chirurgiens russes en ont donné des preuves assez convaincantes quand la peste se manisfesta à Moskow, et sur-tout à Cherson, où ces chirurgiens, qui ne touchaient à rien dans les hôpitaux, et avaient soin d'ôter leurs souliers en sortant, échappèrent tous à la contagion.

Les médecins de Constantinople disent que plus ils étudient la nature de la peste

et moins il la connaissent; et comme il ne se passe guères d'année qu'elle n'y exerce ses ravages, ils sont plus souvent à portée d'examiner cette maladie que tous les autres médecins de l'univers. Nous n'en apprenons rien de bien satisfaisant des médecins russes, qui s'exposèrent beaucoup à la peste de Moskow en 1771, et à celle qui se manifesta à Cherson en 1783. Voyez à cet égard les observations de Mertens; la description de la peste par Orreus; les mémoires sur la peste par Samoillowitz. Nous ne sommes pas mieux éclairés sur les moyens de la guérir, en lisant le savant traité du docteur Russel et les auteurs plus anciens qui ont écrit sur cette matière. L'usage de se frotter avec de l'huile est, dit-on, un moyen efficace dont on se sert depuis peu en Egypte pour se garantir des funestes atteintes de cette maladie. En effet, on observe que la peste est inconnue aux peuples qui ont contracté l'habitude d'oindre leurs corps de cette manière. On a encore remarqué à Constantinople que ceux qui faisaient des frictions mercurielles n'attrapaient jamais la peste, quoiqu'elles fussent exposées à la contagion : mais ne peut-on pas

plutôt attribuer cet effet à la graisse qui fixe le mercure, qu'au mercure lui-même?

M. Matra, aujourd'hui agent à Maroc, donna, il y a environ vingt ans, à une famille arménienne de Constantinople des poudres de James, et elle échappa toute entière à la maladie. Je crois avoir réussi à opérer des cures avec ce remède justement célèbre ; mais on l'a essayé en Russie sans obtenir de succès, et sans qu'il produisît d'autre effet que celui qu'on aurait pu attendre de l'émétique. Il y a néanmoins quelques raisons de croire que ce remède garantirait de la peste, s'il était administré aussi-tôt après la communication du virus ; mais peut-être aussi tout autre sudorifique produirait-il le même effet.

Il est un fait dont il importe extrêmement d'examiner la vérité dans ce qu'il a de relatif à la quarantaine ; c'est de savoir si la peste communiquée *per fomitem* est d'une nature plus dangereuse que celle produite par le contact immédiat d'un corps pestiféré, et principalement si le *fomes* contracte une qualité plus mortelle en restant long-tems dans la substance pestilentielle, que lorsqu'elle en a

été nouvellement imbibée. Nous entendons par peste communiquée *per formitem*, celle qui l'est par des substances qui ayant reçu l'écoulement ou les miasmes pestilentiels, les conservent pendant quelque-tems dans un état d'activité.

Le docteur Cullen dit : « Il me paraît » probable que la contagion, lorsqu'elle » s'est communiquée *per fomitem*, est » plus puissante que lorsqu'elle vient du » contact immédiat d'un corps humain. »

Nous lisons dans le docteur Lind : « D'après les observations les plus exac- » tes que j'ai faites à ce sujet depuis plu- » sieurs années, j'ai reconnu que ces » derniers objets (les vieux habits, le » linge sale, etc. conservés long-tems dans » un état d'impureté) contenaient un poi- » son plus concentré, plus subtil que les » écoulemens récens ou les excrémens du » malade ». Van Swieten était de la même opinion.

D'un autre côté, le docteur Russel, dans son traité de la Peste, diffère essentiellement de système, et son opinion sur cette matière ne peut manquer d'être d'un grand poids. Il est dit, page 205 : » Je ne suis pas porté à croire que les écou-

» lemens pestilentiels pris sur un sujet at-
» taqué de la peste, après qu'ils auront été
» renfermés quelque-tems dans une subs-
» tance capable de les pomper et de les re-
» tenir, soient susceptibles d'agir aussi
» puissamment sur une personne disposée
» à l'infection, que ces mêmes matières
» n'auraient fait, si on les eût appliquées à
» l'instant de leur émanation du corps
» infecté ».

Ce serait une présomption ridicule pour un homme qui ne fait pas profession de la médecine, de prétendre décider entre d'aussi grandes autorités ; mais les faits mentionnés par le docteur Russel lui-même ne décident-ils pas la question? En parlant de la première des six classes dans lesquelles il range les pestiférés qui ont fixé son attention, il dit: « Aucun
» des malades n'en revint; la plupart
» d'entr'eux moururent le second ou le
» troisième jour, et il n'y en eut qu'un
» très-petit nombre qui allèrent jus-
» qu'au cinquième. Les symptômes de
» cette maladie furent plus terribles à
» l'instant où elle se manifesta en 1760,
» et à sa reparution au printems des deux
» années suivantes; mais ils étaient moins
» effrayans à mesure que la contagion se

» répandait; et quoiqu'on les retrouvât
» dispersés dans les différentes époques
» de ces malheureux tems, le nombre des
» personnes infectées de cette classe
» (la première de celles dont parle l'au-
» teur) fut très-peu considérable, com-
» paré à celui des autres classes ».

Plus loin, pag. 209 : « Mais si l'on est
» étonné qu'il se trouve un grand nombre
» de personnes moins susceptibles que
» d'autres d'être atteintes par cette mala-
» die, on le sera bien davantage encore de
» ce que la peste cesse dans un moment où
» l'on devrait naturellement supposer que
» le vice pestilentiel, conservé dans les
» vêtemens, dans les meubles et dans les
» autres foyers, pendant un aussi long
» espace de tems, doit non-seulement se
» trouver en beaucoup plus grande quan-
» tité que celui qui est accidentellement
» apporté avec les effets du commerce,
» mais encore beaucoup plus universelle-
» ment répandu dans toute la ville. »

Il est un fait avoué par tous les auteurs qui ont traité de la peste; c'est que, si cette épidémie a cessé pendant l'été ou pendant l'automne, et reparaît au printems, ou à toute autre époque de l'an-

née, soit qu'on la doive aux miasmes conservés dans les habits ou autres objets restés dans la ville, soit aux marchandises et effets apportés du dehors, au commencement, il est très-rare qu'un seul individu échappe à son influence meurtrière; mais peu-à-peu cette maladie devient moins dangereuse, et à la fin elle disparaît entièrement.

Arrêtons-nous ici. Ne devons-nous pas conclure de ce qui vient d'être dit, que si la peste est plus funeste dans son commencement, il faut l'attribuer aux foyers concentrés plus long-tems, et qui par-là sont devenus plus dangereux; que quand la peste a quelque tems exercé ses ravages, ou lorsque l'infection émane de corps pestiférés ou d'effets empreints depuis peu de *fomites* nouveaux, elle en est d'autant moins à redouter; que ce fléau s'appaise peu-à-peu, et disparaît à la fin, jusqu'à ce que les *fomites* aient acquis par le tems un nouveaux degré de malignité; que les exemples cités par le docteur Russel (pag. 97) des cas de la première classe qu'il a examinée, et qui se trouvent toujours mortels, que l'on rencontre souvent à toutes les

époques du tems où règne cette maladie, sont dus à ce que le pestiféré a été frappé par le poison de vieux *foyer?* Nous ne pouvons pas l'affirmer ; mais je crois aussi qu'il est impossible de soutenir le contraire, et que rien n'est plus probable, d'après la diminution progressive des effets funestes de cette maladie, tant qu'elle règne sans interruption.

Il paraît que la peste, lorsqu'elle commence à se répandre, et est si maligne, qu'un sur dix, et même souvent un sur quarante, échappe à peine à ce fléau destructeur. Elle ne se communique pas si facilement que lorsqu'elle est répandue dans toute la ville. Peut-être arrive-t-il que, dans cette saison de l'année où les pores sont plus ouverts par la chaleur, l'infection se communique avec plus de facilité. Mertens, dans son histoire de la Peste de Moskow en 1771, dit, « que le grand froid qui régna pendant les deux derniers mois de l'année absorba tellement les miasmes pestilentiels, que ceux qui secouraient les malades et qui enterraient les morts éprouvèrent moins les effets de la contagion, etc. Il paraît aussi, suivant l'opinion du même docteur,

que la gelée suffit pour détruire les *fomites* dans un espace de tems très-court. « Le docteur Poparestky, dit-il » à ce sujet, m'a assuré que les porteurs » de morts se revêtirent de peaux de bre-» bis qui avaient servi à des hommes at-» taqués de la peste, après les avoir ex-» posées à une forte gelée pendant l'espace » de quarante-huit heures, et aucun d'eux » n'en fut incommodé ».

De-là, on peut conclure que la peste doit avoir des suites plus fâcheuses dans la saison des chaleurs que pendant l'hiver; mais il paraît néanmoins que la subtilité du poison qu'elle répand dépend moins de l'air que de l'état ancien ou récent des *fomites*, et que son influence devient moins dangereuse en proportion de sa dilatation, jusqu'à être à la fin très-peu ou nullement mortelle. C'est un fait que l'expérience prouve par-tout où l'on a eu le malheur d'être à portée de le vérifier.

Il est encore démontré que les *fomites* peuvent se conserver très-long-tems dans les choses qui en sont infectées et qui ne sont point exposées à l'air. Le docteur Russel cite à cet égard un fait sin-

gulier qu'il tient du docteur Mackensie de Constantinople, et qui est trop intéressant pour que je ne les rapporte pas. « Le comte Castillane avait, pendant trois » ans de suite, vu des personnes attaquées » de la même manière, à l'époque des mois » de juillet et d'août, et ce, malgré le » soin qu'il avait pris de faire nettoyer la » chambre qu'elles occupaient, et même de » la faire blanchir. Suivant à la fin l'avis » que je crus devoir lui donner, il fit cons- » truire un petit contre-mur, et depuis » ce tems il n'y est arrivé aucun acci- » dent ».

On n'a jamais déterminé combien de tems les miasmes ou écoulemens pestilentiels, lorsqu'ils étaient renfermés dans des marchandises ou dans des effets, peuvent conserver leur activité; mais il y a tout lieu de croire que c'est un effet de plusieurs mois. Nous n'avons pas de lazarets dans la Méditerranée qui ne nous en fournissent quelques preuves. La contagion, dans des tems reculés, a même été apportée jusqu'en Hollande et en Angleterre. On y a vu arriver des accidens à ceux qui déballent le coton et les autres marchandises. Le *fomes* qui

en sortait était sans doute une *émanation* de la transpiration ou de l'éruption de personnes infectées qui avaient travaillé à faire ces ballots ; peut-être s'étaient-elles couchées sur ces marchandises, ou n'était-ce seulement que le contact de *fomes* attachés à leurs habits, quoiqu'elles-mêmes ne fussent point attaquées de ce mal. Mais si du coton imbibé de pus provenant de bubons ou de tumeurs de pestiférés a été, par hasard, ce qui n'est pas impossible, empaqueté dans le coton que l'on envoie en Europe, on ne peut pas encore juger combien de tems ce pus desséché conservera sa maligne influence. Il est à craindre que cela ne soit fort long, et cependant on peut penser que, comme le virus de la petite vérole, il s'altère, et perd de sa malignité après avoir été renfermé pendant un certain espace de tems sans prendre l'air.

Nous avons la certitude que les matières imbibées du virus pestilentiel, exposées au grand air, perdront à la longue leur qualité vénéneuse ; et les exemples cités par Mertens nous prouvent que la gelée les fait disparaître tout-

à-coup. Il est encore probable que l'action d'un soleil ardent ou d'un vent sec fera un effet semblable, quoique plus lentement. C'est par suite de ces découvertes que la quarantaine a été instituée ; et il n'est pas d'être raisonnable qui doute de son utilité, quoiqu'on ait été long-tems à s'en convaincre. La quarantaine n'est d'aucun usage quand on n'a pas soin d'ouvrir les ballots et d'exposer la marchandise au grand air, ainsi qu'on le néglige en Angleterre et en Hollande, où les lazarets deviennent par-là parfaitement inutiles. Ils ne font qu'entraver le commerce, sans garantir le pays du fléau qui le menace : il n'y a que les quarantaines que l'on observe dans la Méditerranée qui puissent être regardées comme véritablement utiles.

En traitant du commerce du Levant dans un chapitre particulier, j'aurai occasion de parler encore, et d'une manière plus précise, de la quarantaine, et je ferai sentir la nécessité de faire à cet égard dans notre pays d'autres réglemens que ceux qui y sont maintenant en vigueur. Le docteur Russel a rassemblé, sur cette matière, tout ce qui a été écrit

avant lui; il l'a traitée avec tant d'habileté, il est entré dans de si grands détails, que l'on pourrait presque regarder comme inutile d'ajouter à ce qu'il en a dit; mais il me semble qu'il n'a pas représenté le danger sous un jour aussi frappant qu'il en a été affecté lui-même, et que par conséquent il est nécessaire de s'étendre sur cette matière plus encore qu'il ne l'a fait.

Nous découvrons encore une autre cause de dépopulation dans la tyrannie des Pachas. Il est des contrées de l'Asie où leurs exactions appauvrissent tellement le peuple, que les mariages y sont moins fréquens qu'ailleurs où l'on est moins exposé au danger de ne pouvoir soutenir sa famille. C'est ce qui donne naissance à un vice abominable qui entraîne après lui la stérilité : l'homme s'y dégrade au point de perdre cet instinct naturel qui le porte vers le beau sexe.

La polygamie est une institution que l'expérience démontre être peu favorable à la population. Cette observation est si vraie, que les familles chrétiennes ont en général plus d'enfans que les familles mahométanes.

C'est dans la campagne que l'on s'aperçoit d'abord de la dépopulation. Les villes sont toujours remplies d'habitans nouveaux qui abandonnent leurs foyers pour y venir chercher des moyens de subsistance ; mais lorsque les villes deviennent elles-mêmes désertes, sans que l'on puisse en attribuer la cause à la chûte d'une branche particulière de commerce, d'une manufacture, ou de toute autre cause semblable, mais seulement par le défaut d'émigrans venus de la campagne, on peut aisément considérer la dépopulation du pays en général comme parvenue à son comble. C'est ce qui arrive assez ordinairement dans les parties de l'empire ottoman où il existe des manufactures, où celui qui cherche du travail peut aisément gagner sa subsistance. On y voit la campagne déserte, les villages abandonnés, les champs, les jardins, les vergers absolument en friche.

Jetons un coup-d'œil sur l'état présent de quelques-unes des villes les plus considérables de l'Asie.

Alep (Haleb) est la ville la mieux construite de toutes celles qui sont soumises à l'empire ottoman, et les habitans

en sont considérés comme les plus policés. Le feu docteur Russel, dans son Histoire Naturelle d'Alep, évaluait de son tems la population de cette ville à environ 230,000 habitans : elle est aujourd'hui de 40 ou 50 mille tout au plus. Cette dépopulation a principalement commencé à se manifester en 1770. Cette ville étant construite avec une pierre de l'espèce du marbre, et les maisons étant voûtées, elles ne sont point sujettes à se dégrader et à tomber en ruines, quoique étant inhabitées. Elles restent là pour servir de monument à la destruction de la race humaine, et l'on y voit des rues entières absolument désertes, et dont les bazards sont abandonnés. On comptait il y a cinquante ou soixante ans, dans son voisinage, quarante gros villages tous construits en pierre : leurs ruines subsistent, et l'on n'y voit pas aujourd'hui un seul paysan. La peste ravage cette ville tous les dix ou douze ans. Il y a environ quatre ans que l'on y éprouva la plus horrible famine dont l'histoire ait conservé le souvenir.

Toute la côte de Syrie, qui était passablement peuplée, il n'y a qu'un petit

nombre d'années, est aujourd'hui presque déserte. Tripoli, Sidon, Laodicée ne sont plus que des places peu importantes, et le pays qui les environne est totalement, ou peu s'en faut, abandonné. Maundrel se plaignait, il y a environ cent ans, de la rapidité avec laquelle la Syrie se dépeuplait; mais d'après ce qu'il en dit, elle était alors dans un état florissant en comparaison de ce qu'elle est aujourd'hui.

Mosul a perdu la moitié de ses habitans, et est presque en ruine.

Diarbekir était, il y a peu d'années, la ville la plus peuplée de l'empire ottoman. On pouvait la ranger au nombre des premières cités du monde, eu égard à sa grandeur; et malgré les détails exagérés que l'on nous a donnés du Caire et de Constantinople, elle contenait plus d'habitans dans son enceinte que ces deux dernières villes. On y comptait en 1756 400,000 habitans; les dénombremens n'en donnent aujourd'hui que 50,000. En 1757, des nuées de sauterelles dévorèrent toutes les moissons du pays environnant, ce qui occasionna une affreuse famine. Une maladie épidémique suivit

de près ce désastre, et fit périr 300 mille ames de la ville de Diarbekir, sans compter ceux qui périrent dans les villages adjacens. La peste visite en général cette contrée tous les 30 ou 40 ans.

A *Merdin*, il n'y a guères que mille habitans. L'épidémie de 1757 fut fatale à cette ville et à ses environs. La plus grande partie de ses maisons sont inhabitées, et elle est encore sujette à de fréquentes épidémies.

Bagdad contenait de 125 à 130,000 habitans; on y en compte à peine 20,000 aujourd'hui. La peste de 1773 fit périr les deux tiers de sa population. On y voit également des rues entières absolument inhabitées, et des bazards abandonnés.

Bassora, ou Balsora (souvent appelé par les Arabes Al-sura) contenait, il y a vingt ans, près de cent mille habitans; ses derniers dénombremens ne font mention que de sept à huit mille.

Il y a entre Angora et Constantinople une communication suivie qui s'entretient par le moyen des caravanes. D'anciens habitans de cette dernière ville se rappellent quarante ou cinquante villages qui existaient sur la route, et dont

il ne reste plus le moindre vestige. Les bâtimens ne sont pas là d'une grande solidité; ils sont construits en bois ourdés de briques ou de terre, et recrépis en plâtre. Un marchand anglais de ma connaissance, dont le commerce, ainsi que celui de son père, a toujours été entre ces deux villes et celle de Smyrne, possède dans ses registres une liste de toutes les villes et villages qui existaient sur la route; il y en a aujourd'hui plus de cinquante qui ne sont pas connus, même de nom, par les conducteurs actuels de caravanes. On assure qu'à une époque aussi rapprochée que celle de 1768, plus de deux cents villages avaient été abandonnés dans cette partie de pays; malheur dû à l'oppression sous laquelle étaient écrasés leurs habitans.

Quand même nous admettrions qu'en Turquie l'habitant multiplie autant qu'on peut l'attendre de l'espèce humaine, ce qui est loin de la vérité, il serait toujours impossible que la fécondité des femmes fût suffisante pour réparer les ravages de la peste et des autres maladies qui désolent cet empire, et principalement l'Asie. S'il se trouve aujourd'hui

un nombre considérable d'habitans dispersés sur l'immense étendue de ce pays, quelle n'a pas dû être sa population il y a quelques siècles ! Pris collectivement, le nombre des individus soumis à l'empire ottoman présente une masse imposante ; mais si l'on considère séparément ses provinces, on n'y verra que des déserts, en comparaison des régions européennes les moins peuplées.

Si nous voulons faire un calcul régulier, et prendre pour première donnée le plus grand nombre d'habitans que ces pays pouvaient contenir il y a quatre cents ans ; enfin, y ajouter la plus grande quantité de naissances que l'exemple des nations les plus prolifiques rendra probable ; et si, d'un autre côté, nous déduisons à chaque époque où ils ont été moissonnés par la peste et les autres maladies contagieuses, le nombre d'individus qui en ont été les victimes, le résultat de ce calcul sera que la masse des habitans est encore plus grande qu'on ne devrait le supposer; et en prenant l'inverse, on trouvera que dans ces tems reculés cette même masse était beaucoup plus considérable que nous ne devons le croire possible.

Ce

Ce raisonnement nous porte à croire que la dépopulation n'a pas fait anciennement des progrès aussi rapides qu'aujourd'hui; et dans un siècle, si les choses continuent à aller de la même manière, l'empire turc sera presque réduit à rien.

Smyrne est la seule ville de la Turquie où la population ne paraisse pas avoir diminué ; mais combien ses habitans ne se renouvèlent-ils pas fréquemment ! C'est le seul endroit de l'empire ottoman où il se fasse un très-grand commerce ; et d'après le concours des vaisseaux étrangers qui s'y rendent en foule, comme le centre du commerce d'exportation et d'importation, il est à croire que sa splendeur se soutiendra long-tems.

Une chose digne de remarque, c'est que les Curdes des montagnes et les autres tribus indépendantes ou rebelles qui n'ont aucune relation aves les Turcs, sont exempts de toutes les épidémies qui désolent les pays soumis plus immédiatement au sceptre de fer de la Porte.

Une portion de la Bulgarie et la plus grande partie de la Turquie européenne, sont presque dénuées d'habitans : il faut cependant en excepter les pays qui avoisinent la mer Adriatique et la Hongrie.

Cette nudité se fait principalement sentir sur la route de Belgrade à Constantinople, en passant par Sophie, Philippopolis et Andrinople. Le nord, ou la partie nord-est de la Bulgarie est très-peuplée.

Lorsque nous examinerons séparément la Turquie européenne, la Grèce et l'Egypte, nous trouverons de semblables traces de dévastations, toutes occasionnées par le système désorganisateur sous lequel cet empire gémit depuis si long-tems. Arrêtons-nous pour le moment à considérer l'état de la capitale.

Constantinople est la ville qui semble mériter davantage de fixer notre attention, parce que tout exagérés que sont ordinairement les calculs du nombre d'habitans que contiennent les grandes cités, il n'en est pas qui le soient davantage que ceux que l'on a faits sur la population de cette ville.

Les causes de cette erreur sont probablement de plusieurs sortes. D'abord la situation de la ville sur le penchant d'une colline, expose aux yeux la presque totalité des maisons qu'elle contient; les vides qui se trouvent entre elles sont au contraire cachés; et par cette raison elle pa-

raît plus considérable qu'elle ne l'est réellement.

En second lieu, la foule paroît très-considérable dans les rues qui conduisent à la douane, au port, aux grands bazards ou marchés, à la Porte, aux bains et aux principales mosquées; mais on doit observer que ces rues sont toutes situées dans la même partie de la ville, et que c'est par-là que passent les personnes qui sortent pour leurs affaires ou pour leur plaisir, parce que les voyageurs vont rarement dans les quartiers plus éloignés de la ville. Ils y trouveraient des rues presque désertes, et plusieurs d'entr'elles où l'herbe croît, quoiqu'elles soient fort étroites.

Troisièmement, les étrangers, et j'y comprends la plupart des ministres étrangers, qui sont grossièrement trompés par l'ignorance de leurs drogmans ou interprètes, se laissent induire en erreur par les états qu'on leur fournit du nombre de janissaires, de bostangis, de bateliers, d'artisans, de boutiquiers, etc. Ils ne savent pas qu'une même personne exerce ordinairement deux ou trois professions. Par exemple, presque tous les bateliers sont ou bostangis ou janissaires,

et la plus grande partie des marchands en boutique et des artisans sont également janissaires. Nous avons cependant les moyens de nous arrêter à des calculs dont la base est plus certaine.

Premier calcul. Il se consomme à Constantinople et dans ses environs, de neuf à onze mille kilos de blé par jour. L'expérience prouve qu'un individu en absorbe pour sa part, au taux moyen, neuf kilos par an. Un kilo de blé est vingt-deux okes, et il rend dix-huit okes de farine avec lesquels on fait vingt-sept okes de pain, car leur pain est très-mat, fait en forme de gâteau plat, et ne semble qu'à moitié cuit. Un oke correspond à environ deux livres trois quarts poids d'Angleterre. En France, une livre de blé produit exactement une livre de pain; c'était la règle invariable qui servait autrefois au gouvernement pour taxer cette denrée. Suivant ce calcul, le nombre des habitans de Constantinople serait d'environ 426,000 et c'est ce qui a trompé sir James Porter, qui a été anciennement ambassadeur à la Porte, ainsi que plusieurs autres, qui, comme lui, ont cru pouvoir compter sur les détails que leur donnaient leurs interprètes.

Un effet de la politique de la Porte, ou plutôt de ses Visirs, est de maintenir le blé dans la capitale au prix le plus bas possible. On l'y trouve en général à beaucoup meilleur marché qu'à une ou deux journées de la ville. Il n'y a que le *Miri* qui fait la distribution du blé, et il en fournit non-seulement à la seule cité comme beaucoup de gens le croient, mais encore à tous les faubourgs, tels que Pera, Galata, aux villages voisins, à la ville de Scutari (Escudar), et tout le long du canal de Constantinople, qui est bordé de gros villages jusqu'à *Kuchuc Chikmagi*, communément appelé *Ponte Piccolo;* de là en ligne droite à Borgos, à Domusderé, sur la côte de la mer Noire, aux îles des Princes, à neuf gros villages asiatiques situés derrière Scutari, et enfin, en suivant la ligne septentrionale, à tout le pays jusqu'à la mer Noire.

On a consommé il y a quelques années de quatorze à seize mille kilos de blé par jour l'un dans l'autre; mais les vaisseaux de toute espèce qui fréquentent le port en absorbaient une grande partie; et en outre, lorsque le blé est plus cher dans la campagne, que le prix fixé à

Constantinople par le Miri, il y a tout lieu de croire que la contrebande parvient à s'en approprier une partie.

Nous conclurons donc de ce qui vient d'être dit, que du blé rassemblé pour l'approvisionnement de Constantinople, il s'en consomme au plus la moitié dans la ville, et par conséquent que le nombre de ses habitans ne s'élève pas à plus de 213,000. Si nous prenons pour base de ce calcul les années où l'on consommait de 14 à 16 mille kilos, et il n'est pas inutile d'observer que ces mêmes années étaient celles où le blé était le plus cher dans la province, le nombre des habitans ne sera encore que de 292,000. Et enfin, en prenant le terme moyen de l'année la plus forte et la plus faible, où il n'y a pas eu de peste d'une certaine importance, nous trouverons la quantité de 230,000. C'est en effet à quoi je crois devoir estimer raisonnablement la population de Constantinople.

Second calcul. Nous essaierons maintenant une autre base de calcul. Le kassah-bachi ou chef de bouchers, par les mains duquel, suivant le droit de sa charge, passent tous les bestiaux destinés à la boucherie, distribue pour Constantino-

ple, pour Scutari, etc. de 2500 à 3000 moutons par semaine, ou de 130 à 156 mille par années. Il est à remarquer que les Turcs mangent très-peu de bœuf. Ils consomment du poisson, de la volaille ; mais c'est très-peu de chose en raison du mouton. La consommation de Paris s'élevait à 10,400 moutons par semaine, outre les bœufs, 630 cochons, le poisson salé, etc. et un million de livres de pain par jour. La consommation annuelle de la même ville a été évaluée à 12,800 muids de blé (36,864,000 livres) 77,000 bœufs, 120,000 veaux, 32,000 barils de harengs, 540,000 moutons, et 32,400 cochons, outre plusieurs autres articles.

En supposant que les Français mangent la même quantité de pain que les Turcs, et je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de différence, ce calcul appliqué à Paris porterait le nombre des habitans de cette ville à environ un million.

Il est vrai que quelquefois on tue des moutons en contravention à la loi, et qui n'ont pas passé par les mains du kassah-bachi, sous la surveillance duquel sont les bouchers ; mais ce nombre est peu considérable, vu que le danger de le

faire est très-grand, et le profit qui en résulte fort peu de chose.

Cette base de calcul donne un moindre nombre d'habitans que celui que nous avons fait sur la consommation du blé; mais nous devons y ajouter celle du riz, qui le portera à-peu-près au même taux; il prouve toujours que le premier n'a pas été porté trop bas.

Troisième calcul. Portons encore plus loin nos recherches. Depuis l'année 1770 jusqu'à l'année 1777, il n'y a point eu de peste à Constantinople. Pendant ce tems, les morts que l'on transportait hors des portes de la ville où l'on en tient un registre exact, ne s'élevaient qu'à 5000 par an. Quand dans les tems de peste le nombre des morts surpasse celui de mille par jour, on cesse de les compter. Ce nombre de 5000, multiplié par celui de 36, le plus grand que l'on puisse admettre, Constinople étant très-sain, et les Turcs fort sobres, ne donne que 180,000 habitans. Il faut ajouter que quelques personnes de distinctions sont enterrées dans la cité, dans leurs jardins, dans des cimetières particuliers; que d'autres sont transportées aux cimetières de Pera et de Scutari, et que l'on n'en tient par registre, parce

que la plupart de ces derniers ne passent pas par les portes de la ville. En portant le nombre de ces derniers à un mille, ce qui est certainement fort au-delà des probabilités, ce calcul ne nous présentera encore que 216,000 habitans. Si l'on veut considérer les faubourgs de Pera et de Galata comme faisant partie de Constantinople, le nombre des habitans ne sera que peu augmenté. Ces faubourgs ne consistant qu'en quelques longues rues, j'ai su la quantité des habitans de Pera et de Galata, et celle des maisons qu'ils contenaient; mais j'ai perdu mes notes à ce sujet.

Quatrième calcul. Il est une dernière base de calcul sur laquelle nous nous arrêterons encore. Le terrain sur lequel Constantinople est construit est moins étendu que celui de Paris. M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à la Porte, a eu un plan très-exact de cette ville, fait par M. Kauffer, excellent géomètre, où l'on trouve la preuve de cette assertion; et quiconque traverse la ville dans différens sens, peut aisément s'en convaincre. Les rues de Paris sont très-étroites; les maisons ont quatre et six étages de hauteur, habités depuis le haut

jusqu'en bas. Les rues de Constantinople ne sont pas plus larges. Les églises, les hôtels, etc., de Paris n'occupent pas à beaucoup près autant de terrain que les mosquées, les bains, les palais, les jardins (chaque maison de la partie supérieure de la ville ou des derrières a son jardin), le sérail, les maisons des grands, les boutiques et les bazars, où on ne loge pas. Les maisons de Constantinople sont spacieuses, excepté dans le quartier très-habité du bord de l'eau. Elles sont composées d'un rez-de-chaussée, qui contient la cuisine, une écurie, une buanderie, des magasins, etc. une salle pour recevoir les étrangers et une cour dans le centre, excepté dans le quartier sus mentionné. Au-dessus, il n'y à qu'un étage qui forme les appartemens de la famille. Tel est en général le genre de construction des maisons; elles ne diffèrent entr'elles que par la grandeur et par le nombre des appartemens. Il est très-rare que deux familles demeurent dans une même maison; ce serait une indécence et même presqu'un crime. On n'en voit guères d'exemple qu'entre deux frères, ou entre un père et son fils, et encore cela ne se rencontre-t-il que parmi les gens

pauvres. Il suit de là que Constantinople ne peut pas contenir plus du quart de la population de Paris, et si l'on est disposé à réfuter mes autres calculs, je crois celui-ci sans replique.

Nous conclurons donc que la population de Constantinople est au-dessous de 300,000 ames pour le moment, et que, d'après le mode de construction adopté dans cette ville, il n'y a jamais eu dans ses murs un beaucoup plus grand nombre d'habitans.

En 1777, il y avait 5700 bateaux, tant publics que particuliers, de toutes grandeurs, dans le port de Constantinople et dans tous les villages de la mer Noire. Ce nombre est grand, mais il faut avoir égard à la situation de la ville. On est obligé de se servir de bateau pour peu que l'on veuille aller à la campagne, au moins dans la partie fréquentée qui se trouve de l'autre côté de l'eau. Tous les villages sont sur le bord de l'eau, et l'on n'y peut guères aborder par terre. On ne voit presque pas de voitures à Constantinople; ses habitans aiment beaucoup à aller sur l'eau, et tous ceux qui le peuvent ont des bateaux à eux; ce qui fait qu'ils n'entretiennent point d'équipage.

A Paris, l'on a compté jusqu'à 12,500 voitures de toutes espèces, et il y a infiniment moins de Parisiens qui se servent de voitures que d'habitans de Constantinople qui font usage de bateaux.

Les Turcs disent, et peut-être le croient-ils, qu'il y a à Constantinople 72,000 mosquées. Les chrétiens, par une sorte de vanité, et pour faire paraître leur secte plus considérable, multiplient le nombre de leurs églises; mais on ne peut ajouter foi à ce qu'ils prétendent, et leurs assertions ne peuvent se soutenir contre des calculs appuyés sur des faits.

Le Caire est encore une ville dont la grandeur a été fort exagérée. Volney dit que le nombre de ses habitans est de 250,000. J'ai eu un détail de la population de cette même cité, d'un Arménien très-instruit, et qui y avait vécu douze ans. Il s'accordait presque avec Volney, car il portait le nombre de ses habitans à 230,000. Volney avance plus loin, mais il ne dit pas sur quelle autorité il se fonde, que toute l'Egypte contient 2,300,000 individus. Néanmoins, on connaît mieux dans cet endroit le véritable état de la population, que dans toutes les autres parties de la Turquie.

Les habitans du pays nous parlent de 300,000 individus moissonnés en une seule année par la peste dans la ville du Caire ; mais on ne peut mettre aucune confiance dans leurs calculs.

Les écrivains et les voyageurs ont peine à se mettre d'accord sur le nombre des habitans de l'empire ottoman. Il est en effet très-difficile d'approcher à cet égard de la vérité dans un pays où l'on ne tient ni registre de naissance, ni registre de décès (excepté à Constantinople), ni des autres circonstances qui peuvent servir à faire connaître la population des mahométans dans les villes, et où dans la campagne, non-seulement la grandeur, mais même le nombre des villages sont inconnus. Il y a en outre des tribus errantes et des districts indépendans, tels que les montagnes habitées par les Curdes, qui sont aussi parfaitement inconnues en Turquie qu'en Europe.

Il n'en est pas de même des chrétiens et des juifs. Ils tiennent des registres bien en règle des naissances et des enterremens; mais comme ces registres restent épars dans les divers lieux où ils ont été écrits, et que l'on n'en rend aucun compte au gouvernement, il est impossible à qui

que ce soit de se flatter de les rassembler. Il serait très-léger de s'en rapporter aux affirmations données par les évêques et autres personnes qui ont ces registres sous leur garde, à moins de les consulter soi-même. Souvent un sentiment de vanité porte ces prélats à grossir le nombre réel de leurs sectaires, et souvent aussi leur intérêt les oblige de le diminuer. C'est ce qui arrive assez fréquemment; car souvent on taxe les chrétiens en corps à une certaine somme pour le Pacha. Ces exactions s'appellent des *avanias*. Moins ils paraissent nombreux dans ces circonstances, plus ils espèrent de faire diminuer le fardeau. On va alors jusqu'à proposer l'exhibition de ces registres, qui, au total, sont bien moins exacts que ceux que l'on tient dans les pays chrétiens.

La seule donnée qui puisse présenter un résultat vraisemblable, est le karatch ou capitation imposée sur tous les mâles chrétiens et juifs qui ont atteint l'âge de quatorze à quinze ans. En connaissant la somme à laquelle cette taxe est affermée, et celle que paie chaque individu imposable, nous pourrons nous faire une idée du nombre d'individus de cette classe;

mais nous serons encore loin d'être exacts, vu que la somme recueillie par les fermiers est plus forte que celle qu'ils rendent. Ce calcul donne neuf millions d'ames. Il y a en outre des pays indépendans dont par conséquent les habitans ne paient rien, comme nous le verrons au chapitre suivant. Les Grecs portent leur nombre à sept millions répandus dans toutes les parties de l'empire, et l'on en compte fort peu dans les provinces éloignées de la Grèce.

La meilleure manière de se faire une idée juste du nombre d'habitans mahométans soumis à la domination de la Porte, serait une comparaison entr'eux et les chrétiens qui habitent les différentes cités et provinces : on a à cet égard quelques données vagues. Dans plusieurs endroits, il y a dix chrétiens contre un mahométan ; dans d'autres, dix mahométans contre un chrétien ; enfin, dans d'autres endroits, leur nombre est à-peu-près égal. Si je dois, d'après cela, former une conjecture, car un compte juste est impossible, mon opinion sur la généralité du nombre des sujets mahométans de cet empire sera aussi éloignée de l'opinion générale, qu'on a déjà eu occasion de

le voir relativement à la population de Constantinople.

Si leur nombre a aussi considérablement diminué, c'est principalement à la peste qu'il faut l'attribuer; mais il y a plusieurs autres causes qui y concourent également.

Je supposerai juste le nombre d'habitans de cette religion qui se trouvaient il y a deux siècles sur le continent. On le portait à cinquante millions; je supposerai en fait que les naissances sont aux décès comme douze est à dix; ou bien que dans le cours ordinaire de la mortalité, il meurt chaque année un sur 36; ou encore que le nombre des naissances est à celui des vivans comme un à 26, 27 ou 28; ou enfin dans telle autre proportion qu'on jugera la plus favorable à la population, il en résultera toujours que la mortalité occasionnée par la peste, prise en masse, et d'après ce que nous avons dit plus haut de ses ravages, a dû réduire aujourd'hui ces cinquante millions à fort peu de chose de plus que dix millions.

Fin du premier Volume.

